TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 684 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 22 — LUNDI 23 AOUT 1982



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 250 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; É.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dérapage au Nicaragua

La révolution qui a renversé, en 1979, le pouvoir des Somoza au Nicaragua avait été exemplaire sur un point au moins : renonçant à exercer vengeance pour le sang versé par leurs ennemis, les sandinistes avaient eu pour premier geste l'abolition de la peine de mort.

Cette attitude exceptionnelle était, à l'évidence, en partie due au fait que la composante chrétienne du mouvement révolutionnaire était, à la base, très forte. Toujours est-il que les nouveaux dirigeants, pourtant clairement marxistes, avaient aussitôt accordé une place importante aux hommes d'Eglise : deux prêtres, les Pères d'Escoto et Cardenal, avaient été nommés ministres.

Ils le sont aujourd'hui encore, et le soutien des « communautés de base » chrétiennes demeure largement acquis à la révolution sandiniste. Mais des événements se sont produits ces derniers jours au Nicaragua qui jettent le doute sur les intentions des dirigeants envers l'Eglise et sur leur volonté de pluralisme toujours proclamée.

Le Père Carballo, porte-parole de l'archevêque de Managua, lui-même principale personnalité de la hiérarchie catholique du pays, a-t-il entretenu avec telle paroissienne des relations autres que spirituelles ? On conviendra qu'il n'y a pas là une affaire d'Etat ! Mais tout change lorsque la télévision et la presse du régime décident d'accompagner leurs commentaires sur les prétendues bonnes fortunes de cet ecclésiastique d'images qui, le montrant en tenue d'Adam, puent évidemment la provocation. Depuis lors, une mécanique s'est mise en marche : deux personnes ont été tuées, le 16 août, lors d'une manifestation contre l'attitude des autorités. Des arrestations ont été opérées, un collège privé placé sous contrôle. Après le dérapage sur la minorité indienne miskito, est-ce le dérapage sur la question religieuse ? Le Vatican exprime son « appréhension ».

Mgr Ovando y Bravo, le supérieur du Père Carballo, a fait savoir qu'il ne croyait pas à la version officielle des faits. L'important est ailleurs : dans cette apparente volonté de discréditer, à travers une personnalité, une institution, l'Eglise, qui revendique sa part d'autonomie dans le Nicaragua nouveau. Les méthodes utilisées à l'encontre du Père Carballo ressemblent fâcheusement à celles de tous les régimes totalitaires : avilir les hommes pour discréditer ce qu'ils représentent. Et il ne servirait évidemment à rien, pour justifier l'injustifiable, d'opposer une hiérarchie prétendument « réactionnaire » au peuple « chrétien et révolutionnaire ».

Le Nicaragua est certes, aujourd'hui, dans une situation très difficile. Au fardeau de la reconstruction économique après la guerre civile de 1978-1979, se sont ajoutées les destructions provoquées, ce printemps, par de catastrophiques inondations. Les raids de commandos somozistes se multiplient à partir du Honduras voisin.

La révolution s'est aliéné certains de ses appuis initiaux, en particulier celui du secteur privé qui avait contribué à l'insurrection. Quant aux Etats-Unis, ils sont décidés à étrangler par (presque) tous les moyens le Nicaragua révolutionnaire.

La tentation est donc grande, à Managua, de radicaliser le cours des choses. Souhaitons, pourtant, que ceux des sandinistes, les plus nombreux assurément, qui ont pris les armes pour défendre la dignité humaine bafouée, demeurent capables, dans les pires circonstances, d'imposer raison à ceux que réjouira toujours l'image de la déchéance de leurs semblables.

L'évacuation des combattants de l'O.L.P. de Beyrouth

• Le premier contingent français a pris position dans le port
• Washington veut relancer les négociations sur l'autonomie palestinienne

Les premiers éléments français de la force multinationale d'interposition ont été mis en place, ce samedi 21 août, dans le port de Beyrouth, alors que l'armée israélienne, contrairement au plan prévu, s'y trouvait toujours. Celle-ci s'est retirée dans la matinée à la suite d'une intervention de M. Habib, pour faire place à l'armée libanaise, dont seuls quelques éléments sont déjà arrivés. Le contingent français, a indiqué ce samedi l'ambassadeur de France au Liban, reste « responsable du port et des embarquements navals pendant au moins cinq ou six jours, jusqu'à l'arrivée du deuxième contingent français et des contingents américains et italiens ».

Ce sont quelque cinq cents Palestiniens appartenant, d'une part, à l'Armée de libération de la Palestine et, d'autre part, au Front de libération arabe (proche de l'Irak) qui devaient quitter, ce samedi vers 17 heures, Beyrouth pour Chypre, à bord d'un bateau grec escorté par des vedettes françaises et américaines. A Larnaca, ils prendront l'avion pour l'Irak et la Jordanie, les blessés étant dirigés vers Athènes.

A Tel-Aviv, le pilote et le soldat israéliens libérés vendredi par l'O.L.P. ont été accueillis par le chef d'état-major de l'armée, le général Eytan, et de nombreux officiers généraux.

A Washington, lors de sa première conférence de presse, M. Shultz a déclaré que le départ de l'O.L.P. de Beyrouth offrait de « nouvelles possibilités » *et qu'il était* « important à présent de prendre en considération le problème des droits légitimes du peuple palestinien ». *M. Reagan a affirmé, pour sa part, qu'il fallait relancer rapidement, dans le contexte des accords de Camp David, les négociations sur l'autonomie palestinienne.*

Une grande confusion

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — C'est dans la plus grande confusion que s'est déroulée, ce samedi matin vers 5 h. 30, l'arrivée, au port de Beyrouth, des trois cent cinquante parachutistes français du 2e REP, en présence de près de deux cents journalistes qui, à pied ou en voiture, avaient pénétré sur le quai 5 du port, malgré les efforts déployés depuis jeudi par les autorités militaires libanaises pour les tenir à l'écart de cet événement historique. Les journalistes avaient déjà été surpris en pénétrant dans l'enceinte surréaliste du port — devenu au cours de la guerre civile un conglomérat de bâtiments délabrés — de voir que les Israéliens s'y trouvaient toujours aux différents accès et sorties. Leur surprise devint stupéfaction lorsque, au moment où le transport de chars *Dives* accostait le quai, deux jeeps israéliennes bourrées d'officiers supérieurs arrivaient à toute allure au pied du vaisseau français, en même temps que l'ambassadeur de France, M. Paul-Marc Henry, et celui des Etats-Unis, M. Dillon.

Les militaires français présents sur les lieux avec, à leur tête, le colonel Lebègue, chargé de coordonner l'opération de départ des Palestiniens avec l'armée libanaise, s'efforcèrent d'expliquer aux militaires israéliens qu'ils auraient dû, ainsi que le stipule le plan Habib, devenir « invisibles » depuis déjà la veille au soir. « *Que voulez-vous,* répondaient en chœur les militaires israéliens, *ils* [les militaires libanais] *ne sont pas venus et nous sommes là pour vous aider à prendre le contrôle du port.* » « *Ils ne se sont probablement pas réveillés* », ricanaient certains des militaires, apparemment tout heureux de la tournure que prenaient les événements.

Vers 5 h 45, une jeep solitaire de l'armée libanaise arrivait en reconnaissance. Timidement, l'officier qui s'y trouvait expliquait que les soldats libanais avaient attendu toute la nuit à l'extérieur de l'enceinte portuaire le départ des Israéliens pour pouvoir y pénétrer. Simple malentendu ou désir des Israéliens d'humilier une armée qu'apparemment ils méprisent ? Ou bien manque d'expérience des militaires libanais ? La réponse à ces questions n'est pas pour l'instant évidente.

En tous les cas, le résultat, lui, est clair : ce sont les officiers israéliens dirigés par un général tenant à la main un fusil mitrailleur Galil qui ont pris en charge le contrôle de toute l'opération de débarquement des Français.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 2.)

Un bilan incertain

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Menahem Begin, qui a souvent donné l'impression de croire à la magie des mots et qui se laisse volontiers emporter par elle, a annoncé à plusieurs reprises ces derniers jours que la guerre au Liban aura « bientôt » pour effet d'apporter à Israël « pour longtemps » une nouvelle ère de paix. Et M. Begin prétend que la situation dans tout le Proche-Orient est en train de se modifier considérablement au profit d'Israël. Pour ne pas être en reste, M. Sharon a affirmé le 19 août que l' « expulsion des terroristes de Beyrouth serait considérée comme l'un des plus grands succès de l'histoire d'Israël. Mais ces propos n'ont pas soulevé l'enthousiasme des foules israéliennes. Le commencement du processus d'évacuation de l'O.L.P. dans la capitale libanaise est accueilli avec soulagement par l'ensemble des Israéliens, mais aucun d'entre eux n'a songé à célébrer le 21 août une véritable victoire.

Par leur assurance le premier ministre et le ministre de la défense paraissent vouloir davantage justifier leur choix qu'exprimer des certitudes. Même leurs partisans se montrent beaucoup plus prudents. A l'heure des premiers comptes l'appréciation de ceux-ci est affaire de perception. Elle est très relative. Ou bien le verre est à moitié plein, ou à demi vide. Le gouvernement d'autre part s'étant fixé plusieurs objectifs et n'ayant atteint que le premier, le bilan est provisoire et son intérêt est limité, car il ne permet pas de préfigurer le bilan définitif.

Israël a gagné une bataille mais pas encore la guerre. Le soulagement n'empêche pas l'inquiétude. Leurs projets sont si ambitieux que MM. Begin et Sharon ont peut-être besoin de manifester leur optimisme pour dissiper les craintes ou les réserves que suscite leur politique chez les Israéliens, qu'ils soient ou non favorables à ces projets.

M. Begin peut s'apprêter à prendre des vacances en Galilée, à Nahariya, une ville qui n'est plus à portée des canons palestiniens depuis les premiers jours de juin. Mais les soldats israéliens se sont vite aperçus que ce n'était pas seulement pour « la paix en Galilée » qu'ils avaient pris le sentier de la guerre conduisant à Beyrouth. Si l'O.L.P., balayée du Sud-Liban, est en passe d'être extirpée de la capitale libanaise, elle n'a pas été « anéantie » : deux mois et demi après, des fedayin sont toujours capables de tendre des embuscades à quelques kilomètres de la frontière israélienne.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

L'élection du président de l'assemblée de Corse

Une répétition

par JACQUES-FRANÇOIS SIMON

La difficile désignation du président de l'assemblée de Corse, le premier président d'une assemblée régionale élue au suffrage universel, conduit à poser quelques questions qui, au-delà du sort de l'île, intéressent l'ensemble des régions françaises.

L'élection de l'assemblée, le 8 août, avait été une réussite : les électeurs avaient voté nombreux et dans le calme. L'élection du président, le 20 août, a été précédée d'une série d'attentats comme on n'en avait jamais connu.

On s'étonnera d'abord que cette grande « nuit bleue » que beaucoup redoutaient et anonçaient ait pu être organisée si minutieusement, si tranquillement oserait-on dire. On s'interrogera surtout sur l'attitude que les « indépendantistes » adopteront désormais.

(Lire la suite page 5.)

Moratoire des banques pour le Mexique

Les représentants d'une centaine des principales banques créditrices du Mexique ont décidé, le 20 août, d'accorder à ce pays un délai de grâce de quatre-vingt-dix jours pour le remboursement de dettes à court terme d'un montant de 10 milliards de dollars.

Au cours de la réunion qui s'est tenue au siège de la Banque fédérale de réserves de New-York, ces délégués ont désigné un comité de quatorze membres chargé de suivre la question de la dette mexicaine, en liaison avec le Fonds monétaire international. Aucune date n'a été fixée pour une prochaine réunion des banques internationales, parmi lesquels figurent plus de cinquante américaines.

Le ministre des finances du Mexique, M. Jésus Silva Herzog, a précisé, à New-York, que ce moratoire concernait le remboursement du principal des dettes publiques (1) arrivées à échéance, mais que son pays continuerait à honorer les intérêts. « *Le Mexique n'est pas au bord de la faillite,* a-t-il déclaré. *Il respectera ses engagements.* » Le ministre a ajouté que les banques avaient, en outre, consenti à son pays des facilités financières de 500 millions à 1 milliard de dollars pour un an.

Cependant à Mexico, en clôture du marché des changes, le 20 août, le cours du dollar s'est établi à 95-100 pesos. En ouverture, la monnaie américaine s'était située à 112 pesos, après avoir coté en clôture, le 19 août, 110-120 pesos.

Pour sa part, le gouvernement mexicain a décidé de proroger, jusqu'au 31 décembre, le contrôle des prix sur cinq mille articles de consommation courante. Cette mesure avait été instituée le 24 février pour quatre-vingt-dix jours et prolongée une première fois en mai. — (A.F.P., A.P.)

(1) Le montant total de la dette publique du Mexique représente 80 milliards de dollars, auquel s'ajoute environ 20 milliards de dettes privées. Les banques américaines seraient créancières de 60 % des 80 milliards de dollars, et le Japon interviendrait pour 10 milliards.

Point de vue

La politique en porte à faux

par MICHEL DEBRÉ (*)

Stupeur devant la dévaluation. Stupeur devant le déficit du commerce extérieur. Stupeur devant l'attentat de la rue des Rosiers. Et les Français, élus ou électeurs, dirigeants ou dirigés, ne sont pas au bout de leurs stupeurs.

Leur origine est claire. Si l'ancienne majorité a eu le grand tort de cacher la vérité aux Français, l'actuelle vit dans le mensonge, s'y complait et le présente à l'opinion comme l'expression de la vérité. L'habile présentation de la politique officielle par le président de la République, la stabilité relative des indices du chômage et des prix ne peuvent cacher durablement le fond des choses.

Je dirai, je répéterai jusqu'à l'essoufflement que nous vivons dans un monde qui n'est pas en crise, mais en guerre. La volonté des hommes, et non d'obscurs phénomènes, créent les conditions d'une compétition qui s'aggrave et s'amplifie.

On accepte désormais en haut lieu de parler guerre économique : *elle devient, il est vrai, évidente, éclatante.* Ses causes sont durables, qu'elles se nomment surarmement des grandes puissances ou *stratégie* industrielle du Japon, concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre ou coalition des Etats producteurs de pétrole. Désormais la guerre s'installe entre les deux rives de l'Atlantique et bientôt, accentuée par les différences de tactique politique, elle divisera l'Europe occidentale.

Mais la guerre économique n'est pas un phénomène isolé.

On parle à mi-mot de guerre des positions stratégiques, et cependant elle s'avive sous nos yeux : des Malouines à Taïwan, d'Ethiopie au golfe Persique. On fait semblant d'ignorer la virulence de la guerre idéologique : entre communisme et libéralisme, entre islam et chrétienté, entre Extrême-Orient et Occident. On se refuse à voir la guerre démographique, car si l'on évoque avec satisfaction l'effort de la Chine pour ne pas dépasser trop vite le milliard d'habitants, on cache la volonté du monde musulman de gagner la bataille du nombre. Enfin on dissimule, pour des raisons de politique intérieure, la guerre de déstabilisation des démocraties qui assure l'union de tous les terrorismes, anarchistes, fascistes, irlandais, palestiniens, et en France des liens qui unissent ces divers terrorismes à certains séparatismes régionaux et autres groupes subversifs anti-arabes ou antijuifs.

Ce n'est pas seulement un manque d'observation ou d'imagination qui est à l'origine du silence gardé par les milieux politiques et intellectuels sur le véritable état du monde. Il y a une volonté de confort moral afin de mieux disserter sur des théories économiques inexactes, sur des objectifs sociaux démagogiques, sur des orientations politiques irréelles. Comme il est doux d'évoquer qualité de la vie, égalité des hommes, droits de la femme, libre épanouissement de la personne... Et pour pouvoir mieux se moquer de quiconque ne joue pas le jeu de l'aveugle, on supprime Plutarque de l'enseignement afin que les jeunes n'aient aucun point de repère, et surtout ne croient ni à l'effort des hommes ni à leur patrie.

Dès lors, la politique française s'en va à contre-courant. Le développement de la consommation, la réduction du temps de travail, l'augmentation des dépenses publiques nous placent dans le camp des vaincus de la guerre économique. L'abandon des départements d'outre-mer n'est pas seulement une atteinte aux sentiments d'hommes et de femmes qui se veulent Français : c'est un renoncement stratégique. La lutte des classes est une sorte de coup de Jarnac dans la compétition idéologique qui voudrait union dans le civisme. Le renoncement aux mesures de soutien pour les mères de famille nombreuse et les foyers de trois enfants va à l'encontre non seulement des exigences nationales, mais des aspirations les plus profondes de la nature humaine.

(*) Ancien premier ministre.

(Lire la suite page 5)

AU JOUR LE JOUR

DISTINCTION

Contrairement aux affirmations diverses, il n'est pas possible de confondre un immigré avec un terroriste. Un immigré est un individu de type basané qui travaille dans les immeubles en construction en France ou sort les poubelles, alors qu'un terroriste est un individu du même type qui travaille dans les immeubles en destruction au Liban et sort dans les poubelles...

HENRI MONTANT.

UN LIVRE DE MICHEL BEAUD SUR LE SOCIALISME

Une histoire inachevée

Forgé par le rêve d'une société meilleure, imposé par la misère du peuple, compromis par sa première expérience historique, le socialisme serait-il une idée qui a fait son temps ? Bonne question dans la France de 1982. Michel Beaud la pose avec d'autant plus d'opiniâtreté que c'est un peu l'histoire de sa famille qu'il écrit là. Ce professeur d'université, qui fut aussi membre de la commission économique du parti socialiste, poursuit sa longue recherche sur le capitalisme et le collectivisme d'Etat, comme quelqu'un qui voudrait comprendre ce qui a bien pu se passer dans l'enchaînement des causes et des effets.

Ils étaient partis, pleins d'espoir, les utopistes qui, comme Godwin ou l'Ange entendaient « *satisfaire à la fois l'aspiration à la justice sociale et la préoccupation d'une réelle démocratie* ». Avec Babeuf, Fourier, Saint-Simon, la liste s'allonge de ceux qui prêchent la croisade prolétarienne. « *Tout paraît si simple quand on parle de bonheur accompli* », dit superbement Michel Beaud. L'utopie coexiste avec l'immédiate revendication d'une classe ouvrière qui se constitue pour les besoins d'une industrie naissante, mais qui s'organise aussi pour résister à l'extrême misère.

Marx et Engels seront les théoriciens suprêmes de ce grand mouvement révolutionnaire. Mais, on oublie facilement la part d'utopie que contiennent leurs écrits, si on donne à ce mot son sens véritable de conception imaginaire d'une situation idéale. Michel Beaud pousse la cruauté, pourrait-on dire, jusqu'à citer un jeune dirigeant bolchévique du nom de Joseph Vissarionovitch Djougatchvili qui écrit en 1906 : « *Là où les classes n'existent pas, où n'existent ni riches ni pauvres, l'Etat devient inutile, de même que le pouvoir politique qui opprime les pauvres et défend les riches. Par conséquent, la société socialiste n'aura pas besoin de maintenir le pouvoir politique* ».

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde

étranger

L'ARRIVÉE DU CONTINGENT FRANÇAIS

Le président Reagan a confirmé, le vendredi 20 août, la participation de troupes américaines à la force multinationale d'interposition au Liban. Il a simultanément mis en garde toutes les parties contre d'éventuelles violations des accords conclus à Beyrouth, qui « mettraient en péril le plan (de M. Philip Habib) et entraîneraient une nouvelle effusion de sang ». M. Reagan a ajouté qu'en aucun cas les troupes américaines ne resteraient au Liban au-delà de trente jours et qu'elles seraient retirées du Liban si elles se trouvaient engagées dans des combats.

Le porte-parole du Pentagone a précisé que les soldats américains « *pourraient faire usage de leurs armes en état de légitime défense* », mais que leur rôle était essentiellement « non combattant ». Il a également indiqué que le contingent américain serait débarqué cinq à six jours après le début de l'évacuation des *combattants palestiniens avec mission* « de fournir une assistance appropriée aux forces armées libanaises » dans leur mission de supervision de l'évacuation palestinienne « dans des conditions d'ordre et de sécurité ».

Le président Reagan a, d'autre part, souligné que l'application du plan Habib devrait « ouvrir la voie à une action internationale urgente pour restaurer la pleine souveraineté ainsi que l'unité et l'intégrité territoriale du Liban ». Il a affirmé qu'il fallait à présent se diriger « rapidement, dans le contexte des accords de Camp David, vers une solution du problème palestinien sous tous ses aspects, ainsi que de tous les problèmes non résolus du conflit *israélo-arabe* ».

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a développé ce dernier au cours d'une conférence de presse — la première *depuis son entrée en fonction* — donnée vendredi à Washington. Il a déclaré que le départ de l'O.L.P. de Beyrouth offrait de « nouvelles possibilités » pour « un règlement global » de la crise au Proche-Orient, mais que Washington n'avait pour le moment aucune solution de rechange au processus de paix mis en place par les accords de Camp David. « Il est important à présent, a-t-il ajouté, de prendre en considération le problème des droits légitimes du peuple palestinien », et il est nécessaire que les Palestiniens participent à d'éventuelles négociations sur leur avenir, mais « il reste à voir qui devra les représenter ».

M. Shultz a, d'autre part, admis qu'il y avait eu des tensions dans les relations israélo-américaines, mais que les Etats-Unis restent « engagés à sauvegarder la sécurité d'Israël ». Il a affirmé que le gouvernement américain n'avait pas été « informé

Une grande confusion

(Suite de la première page.)

Ils ont indiqué au colonel Lebègue les emplacements précis où seront stationnés les parachutistes français dans le port.

Pour compliquer la situation, plusieurs militaires phalangistes se faisaient voir ostensiblement dans l'enceinte du port. Ce qui faisait murmurer au colonel Lebègue : *« L'armée libanaise, on s'en occupe ; ce sont les kataeb qui m'inquiètent. »*

Vers 6 h 30, toute l'opération de débarquement des parachutistes français avait pris fin, mais les militaires israéliens n'avaient toujours pas apparemment l'envie de quitter les lieux. *« Ne vous en faites pas, ils s'en iront avant l'arrivée des Palestiniens prévue pour 11 heures »*, rassurait le colonel Lebègue en s'adressant aux journalistes, tandis que les premiers éléments de l'armée libanaise faisaient une timide apparition.

A la sortie du port, un représentant de l'O.L.P. ne dissimulait pas son inquiétude. Il nous a affirmé que tout dépendait désormais du départ des Israéliens. Réunis dans le stade municipal de Fakrahani, les combattants palestiniens partants, dont le nombre n'excéderait pas, ce samedi, les cinq cents, attendaient en ce début de matinée que la situation devienne plus claire. Le ministre de l'information a annoncé que leur départ, *« vu les circonstances »*, se ferait dans la plus grande discrétion, et qu'aucun journaliste ne serait autorisé à y assister ; on nous a assuré que cette requête avait été faite personnellement par M. Philip Habib.

Si tout se passe bien, les combattants partiront à bord du paquebot grec *Aphrodite* vers Larnaca, escorté par des navires de guerre français et américains. Les quelque trois cents soldats de l'armée de libération palestinienne (brigade Babre) d'origine jordanienne, qui font partie du premier contingent, s'envoleront vers Amman, tandis que la centaine de membres du Front de libération arabe (pro-irakien) prendront l'avion de Bagdad. Les blessés seront dirigés vers Athènes.

La libération des deux soldats israéliens

Le dernier obstacle à la mise en application du plan Habib avait été levé vendredi après-midi avec la libération par l'O.L.P. du pilote et du soldat israéliens qu'elle détenait. Avant d'être remis au comité international de la Croix-Rouge, le pilote israélien, vêtu d'un blue-jean et d'une chemise bleue, avait été amené devant le siège de l'O.L.P., dans le quartier de l'université arabe — qui a été presque entièrement détruit par l'aviation israélienne — pour y rencontrer la presse internationale. Détendu et apparemment en bonne santé, Aron Haiaz avait été guidé par Mahmoud Labadie, le porte-parole officiel de l'organisation palestinienne, dans les *ruines du quartier pour qu'il « puisse se rendre compte du résultat des bombardements aériens »*.

Le pilote et le soldat israéliens — qui avait été enlevé il y a deux jours à proximité du camp de Bordj el Brajneh — ont été par la suite amenés à bord d'une ambulance du C.I.C.R. au port de Beyrouth, où ils ont été remis, avec les neuf cercueils contenant les corps de soldats israéliens, à l'armée israélienne.

Y aura-t-il une contrepartie à cette double libération qu'Israël exigeait impérativement avant de donner le feu vert à l'évacuation des combattants palestiniens ? Rien de moins sûr, bien que M. Chafic al Wazzan, le premier ministre libanais, ait annoncé que le gouvernement américain aurait donné des assurances écrites, par l'intermédiaire de M. Philip Habib, que les quelque neuf mille prisonniers palestiniens et libanais capturés par les Israéliens depuis le début de l'offensive *« paix pour la Galilée »* seraient libérés. Jérusalem avait, en effet, exigé la *« libération inconditionnelle »* de ces deux prisonniers israéliens et avait exclu toute contrepartie à cette mesure, qui, à ses yeux, ne pouvait faire l'objet d'un marchandage.

L'inquiétude persiste à Beyrouth-Ouest par suite de la multiplication d'attentats aux voitures piégées. Des barrages ont été dressés aux accès menant au quartier de Hamra, qui semble être particulièrement visé, et la surveillance a été renforcée aux entrées et aux sorties de Beyrouth-Ouest. Après l'attentat dirigé contre le ministère de l'information et du tourisme, et l'arrestation d'un suspect venu de Jounieh, l'agence d'information palestinienne Wafa a accusé les Israéliens d'être à l'origine de ces opérations, qui, selon elle, sont organisées à partir de *Beyrouth-Est, avec le concours d'éléments* phalangistes. La recrudescence de ces attentats — il y a eu une nouvelle tentative vendredi matin dans la rue commerçante de Hamra — coïncide d'ailleurs avec l'ouverture des deux principaux passages entre les secteurs de la capitale, qui sont désormais empruntés dans les deux sens par des voitures civiles.

Théoriquement, l'armée libanaise devrait s'étaler sur toute la ligne de démarcation dès ce samedi, avant l'arrivée de l'ensemble des forces internationales qui s'interposeront entre les deux secteurs. Les marines américains contrôleront la section située entre le port et le musée, les parachutistes français le tronçon entre le musée et la galerie Semaan, et les bersaglieri le reste de la ligne de démarcation jusqu'à l'aéroport. Mais ce dispositif ne sera mis en place que dans quelques jours, et des doutes subsistent sur la capacité de l'armée libanaise d'assurer l'ordre et la sécurité le long de la ligne verte. L'armée libanaise, dans la plaine de la Bekaa, où la récemment son prestige se dégrader encore plus, à la suite de son comportement aux différents passages entre les deux secteurs. Nous avons vu personnellement des militaires libanais faire du zèle en fouillant minutieusement les coffres des voitures se dirigeant vers l'ouest, pour détruire impitoyablement tout ce qui pouvait être considéré comme violant le blocus économique : bouteilles d'eau minérale, produits alimentaires, sandwiches, et même du lait destiné aux bébés des automobilistes.

Une autre menace qui pèse sur la paix dans cette région est la dégradation constante de la situation dans la plaine de la Bekaa où la tension ne fait qu'augmenter. Vendredi, les forces israéliennes ont bloqué la route du col de Baïdar, qui débouche sur la Bekaa. Jeudi, la route Beyrouth-Tripoli avait été fermée sans autre explication. La plaine de la Bekaa et le nord du Liban sont désormais isolés du reste du pays. De plus en plus nombreux sont ceux qui craignent que la guerre, provisoirement achevée à Beyrouth-Ouest, reprenne à l'est et au nord du Liban.

JEAN GUEYRAS.

LE « HÉROS » DU JOUR

LES ATOUTS DE M. HABIB : simplicité et franc-parler

De notre correspondant

Washington. — Les dirigeants américains ne tarissent pas d'éloges sur M. Philip Habib. Celui que le secrétaire d'Etat qualifia en juillet de *« véritable héros »* a fait, selon le président Reagan, *« un merveilleux travail »* au Proche-Orient. Il ne s'agit pas seulement d'autofélicitations que Washington s'adresserait par envoyé spécial interposé : on éprouve ici une réelle admiration pour ce septuagénaire discret qui s'est « esquinté » durant six semaines malgré un cœur fragile, et a finalement réussi à arrêter les combats. *« Rarement dans les annales de l'histoire un homme aura démontré autant d'ingéniosité et de persévérance pour régler un conflit international insoluble »*, a déclaré vendredi M. Charles Percy, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, en proposant la nomination de M. Habib comme prix Nobel de la paix.

De l'avis général, ce diplomate *« sait faire »* avec les Arabes et les Israéliens. On attribue cela à son abord chaleureux — *il ne lésine pas sur les accolades et les embrassades*, — à son sens de l'humour et, surtout, à ses origines. Fils d'un épicier maronite du Liban qui émigra aux Etats-Unis, M. Habib est né le 25 février 1920 dans un quartier juif de Brooklyn. Son apprentissage du Proche-Orient devait se faire là, en famille et entre voisins.

Il n'est entré dans la carrière diplomatique qu'à vingt-neuf ans, après des études d'économie et de droit aux universités d'Idaho, de Paris et de Californie, un peu d'enseignement et un long séjour sous les drapeaux pendant la seconde guerre mondiale. Paradoxalement, M. Habib n'a jamais été en poste au Proche-Orient. Les hasards de la diplomatie l'ont conduit successivement au Canada et en Nouvelle-Zélande, puis à Trinidad comme consul général et en Corée du Sud comme conseiller politique.

En 1965, M. Philip Habib est à Saigon. Il s'y affirme comme l'un des meilleurs spécialistes de l'Asie. On le rappelle d'ailleurs à Washington pour le nommer adjoint de l'assistant du secrétaire d'Etat pour le Sud-Est asiatique. M. Habib fera partie, en 1968, de la délégation américaine aux négociations de Paris sur le Vietnam. Délégation dont il deviendra la cheville ouvrière et qu'il dirigera à partir de l'année suivante.

On le renvoie à Séoul en 1971, comme ambassadeur cette fois. Puis il *revient* à Washington (1974) comme responsable du Sud-Est asiatique *et* enfin sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques (1976). Deux attaques cardiaques obligeront M. Habib à prendre une retraite anticipée en 1979, après avoir participé à la préparation des accords de Camp David.

L'anti-Kissinger

Le président Reagan fit appel à lui au printemps de l'année dernière lorsqu'Israël menaçait de détruire les batteries syriennes de missiles au Liban. Dépêché sur place, ce « pompier » réussit à éviter une guerre et à rétablir le contact entre Washington et Damas. Il était tout désigné, en juin dernier, après l'entrée d'Israël au Liban, pour exercer une nouvelle mission de bons offices.

Jouer les Kissinger ? Ce n'est pas son genre. Il ne vole pas d'une capitale à l'autre, suivi d'une armée de gardes du corps et de journalistes. Sa méthode est celle d'un diplomate professionnel : le minimum de visibilité, quitte à s'écarter totalement de l'image stéréotypée du diplomate élégant, un peu guindé, retranché derrière les instructions de son gouvernement. Tout le charme de cet homme trapu et rondouillet repose sur sa simplicité et son franc-parler. Il sait, comme M. Kissinger, devancer les intentions de ses interlocuteurs, mais san le machiavélisme et les coups publicitaires du *« cher Henry »*.

Pendant son marathon libanais, M. Habib a été l'objet d'une seule attaque de Washington : n'est-il pas appointé comme consultant par deux firmes, Bechtel et Pacific Resources, qui font de grosses affaires avec les pays arabes ? Un sénateur républicain réclama même son rappel immédiat. Mais il ne fut guère entendu, d'autant que les dirigeants israéliens ne mettaient pas en doute l'impartialité de M. Habib.

Fera-t-on de nouveau appel à lui pour les futures négociations sur l'autonomie palestinienne auxquelles Washington attache tant d'importance ? *« Pour le moment, Phil a surtout besoin de dormir »*, soulignait vendredi le secrétaire d'Etat, M. Shultz. Son état de santé pourrait être le seul obstacle à une nouvelle fonction de M. Habib. Mais on n'exclut pas de lui confier des missions ponctuelles et, en tout cas, de le consulter. Quand quelqu'un a la baraka...

ROBERT SOLÉ.

Onze semaines de guerre et de tractations

JUIN

4. — Bombardement de Beyrouth par l'aviation israélienne en représailles de l'attentat, le 3, contre l'ambassadeur d'Israël à Londres.
6. — Début de l'opération « Paix en Galilée », dont l'objectif officiel est de repousser les Palestiniens à 40 kilomètres de la frontière nord d'Israël. Au sommet de Versailles, les Sept appuient « les *appels urgents du Conseil* de sécurité pour un arrêt immédiat et simultané des violences. » M. Mitterrand condamne l'initiative de Jérusalem, et M. Reagan envoie un message au premier ministre israélien pour lui demander d'interrompre son offensive.
7. — Début de la mission de bons offices de l'envoyé spécial américain, M. Habib. Prise par Israël des principales villes du Sud-Liban, Tyr, Nabatieh, Hasbaya.
8. — Veto américain à une résolution du Conseil de sécurité exigeant le retrait « immédiat et inconditionnel » d'Israël du Liban.
9. — Bataille aérienne et de blindés syro-israélienne à l'est du Liban. Israël déclare avoir abattu les rampes de missiles SAM qui protégeaient la Bekaa, son armée est à 16 kilomètres de Beyrouth.
11. — Cessez-le-feu proposé par *Israël à la Syrie qui l'accepte.*
12. — Premier cessez-le-feu entre Palestiniens et Israéliens obtenu par l'intermédiaire de l'ONU.
13. — Début du blocus de Beyrouth-Ouest. Les Israéliens font leur jonction avec les milices chrétiennes à Baabda, siège du palais présidentiel.
14. — Visite de M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères à Paris. Il est reçu par M. Mitterrand.
15. — Voyage du secrétaire général du Quai d'Orsay à Beyrouth pour manifester la solidarité de la France avec le Liban.
19. — Réception de M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. par MM. Mauroy et Cheysson.
20. — Première réunion du « Comité de salut national libanais ».
21. — Entretien Begin-Reagan aux Etats-Unis ; le président américain s'abstient de critiquer publiquement la politique de Jérusalem.
23. — Rejet israélien des propositions palestiniennes pour un règlement du conflit.
24. — Déclaration de M. Mitterrand : « L'assaut de Beyrouth compromettrait *l'avenir du Liban et la* paix dans la région. »
25. — Premiers bombardements massifs par terre-air-mer de Beyrouth-Ouest. Démission de M. Alexander Haig.
26. — Veto américain au Conseil de sécurité à la résolution française demandant la neutralisation de Beyrouth-Ouest.
28-29. — Conseil européen à Bruxelles : les Dix invitent les Palestiniens à recourir à des moyens politiques et condamnent « vigoureusement » l'invasion israélienne.

JUILLET

1er — Envoi d'une mission française au Liban, Israël, Syrie, Arabie Saoudite, Jordanie. Voyage de M. Gemayel à Taëf.
3. — Encerclement total de Beyrouth-Ouest par les forces israéliennes ; manifestation contre la guerre d'une centaine de milliers de personnes à Tel-Aviv.
6. — Washington se déclare prêt à envoyer des troupes à Beyrouth-Ouest dans le cadre d'une force internationale.
8. — L'évocation d'Oradour par M. Mitterrand à Budapest provoque de très vives réactions en Israël : violents bombardements et duels d'artillerie à Beyrouth, qui se poursuivent le 10.
10. — Acceptation conditionnelle de la France de participer à la force multinationale d'interposition.
13. — Audition de M. Shultz au Sénat : le nouveau secrétaire d'Etat américain souhaite qu'un règlement au Proche-Orient « satisfasse les ambitions politiques des Palestiniens ».
15. — Réception à l'Elysée de M. Kaddoumi dans le cadre d'une mission de la Ligue arabe ; acceptation de l'Italie de participer à la force multinationale d'interposition.
24. — Raid de l'aviation israélienne contre les forces syriennes dans la Bekaa pour détruire les rampes de lancement des missiles SAM nouvellement installées ; présentation par M. Gemayel de sa candidature à la présidence de la République.
25. — Signature par M. Arafat d'un *document « reconnaissant toutes* les résolutions de l'ONU sur la question palestinienne ».
27. — Très violents bombardements israéliens de Beyrouth qui atteignent pour la première fois les quartiers résidentiels de la capitale. Signature d'un septième cessez-le-feu.
28. — Paris et Le Caire soumettent au Conseil de sécurité un avant-projet de résolution pour résoudre de façon consomitante les problèmes libanais et palestiniens.
29. — Acceptation par l'O.L.P., à Djeddah, des propositions du comité restreint de la Ligue arabe qui prévoient l'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth.

AOUT

1er — Prise par les Israéliens de l'aéroport de Beyrouth après de très violents combats avec les Palestiniens et de très durs bombardements de Beyrouth-Ouest. Résolution du Conseil de sécurité, qui décide l'envoi d'observateurs de l'ONU à Beyrouth.
2. — Entretien Shamir-Reagan à Washington. « Le monde ne peut plus tolérer cette escalade sans fin de la violence », déclare le *président américain.*
4. — Pénétration dans Beyrouth-Ouest des blindés israéliens. Très violents bombardements de la ville ; abstention américaine à une résolution du Conseil de sécurité qui « blâme » Israël sans envisager cependant de sanctions.
5. — Refus israélien d'accepter les observateurs de l'ONU et rejet de la requête du président Reagan pour un recul sur les positions du 1er août.
6. — Veto américain à la résolution soviétique au Conseil de sécurité demandant l'embargo sur les armes à destination d'Israël ; bombardement meurtrier au cœur de Beyrouth-Ouest.
7. — Accord libano-palestino-américain sur le plan Habib d'évacuation des combattants palestiniens. M. Arafat dans une interview au « Monde » souhaite « la réunion d'une conférence internationale réunissant toutes les parties après la fin des hostilités ».
9. — L'armée israélienne prend position à Jounieh et, le 12, se déploiera dans tout le réduit chrétien, occupant ainsi les deux tiers du Liban et dominant la vallée de la Bekaa, où sont concentrées les forces syriennes.
10. — Accord de principe du gouvernement *israélien au plan Habib.* Jérusalem réclame cependant un certain nombre d'« amendements ».
12. — Très violents bombardements sur Beyrouth-Ouest. Le gouvernement libanais interrompt la négociation Habib ; devant la « colère » du président Reagan, *Israël cesse les bombardements* dans la journée. Orageuse réunion du cabinet israélien, qui critique vivement le général Sharon.
14-15. — Transmission par M. Habib à Jérusalem des dernières propositions de l'O.L.P.
17. — Réception à l'Elysée de M. Shimon Pérès ; M. Mitterrand réaffirme la position française sur le conflit : droit du peuple d'Israël à vivre en paix dans un *Etat reconnu et respecté ; droit* des Palestiniens à disposer d'une patrie ; droit du peuple libanais à recouvrer son indépendance.
18. — Retrait des forces israéliennes du Musée pour permettre la tenue de l'élection présidentielle prévue pour le 19 et qui sera reportée au 23. Accord du gouvernement libanais au plan Habib.
19. — Accord du gouvernement israélien et demande officielle du gouvernement *libanais à Paris*, Washington et Rome de l'envoi de contingents militaires.
21. — Arrivée des soldats français de la force multinationale d'interposition venus contrôler le départ des premiers Palestiniens.

Le calendrier de l'évacuation

L'évacuation des combattants palestiniens devrait se poursuivre jusqu'au 2, 3 ou 4 septembre, selon le calendrier suivant, diffusé vendredi 20 août, par le département d'Etat. Le calendrier peut être soumis à révision en cas de problèmes logistiques.

21 août. — Débarquement et déploiement dans la zone du port de Beyrouth de trois cent cinquante militaires français de la force d'interposition. Déploiement de l'armée libanaise. Rassemblement d'un premier groupe de l'O.L.P., dont les blessés et les malades peuvent faire partie, qui quittera Beyrouth par voie maritime. Rassemblement au port du premier groupe devant se rendre en Jordanie et en Irak.

22 août. — Embarquement de tous les groupes se rendant en Jordanie et en Irak. Rassemblement au port des partants pour la Tunisie.

23 août. — Départ du convoi pour la Tunisie.

23 au 24 août — Rassemblement et embarquement du groupe attendu au Sud-Yémen.

24 au 25 août — Départ par mer du contingent se rendant au Nord-Yémen.

25 août. — Rassemblement et départ, par terre, des premiers groupes de l'O.L.P. qui doivent se rendre en Syrie. Déploiement d'éléments français le long de la route menant à Damas.

26 au 28 août. — Arrivée dans la zone de Beyrouth des autres contingents de la force multinationale, le reste des soldats français, les « marines » américains et les militaires italiens.

26 au 28 août. — Poursuite de l'évacuation des fedayin par voie terrestre ou maritime vers la Syrie.

29 au 31 août. — Redéploiement hors de Beyrouth des éléments syriens de la Force arabe de dissuasion.

1er au 4 septembre. — Fin de l'évacuation vers la Syrie de tous les membres de l'O.L.P.

2 et 3 septembre. — Rassemblement et départ par mer de tous les combattants palestiniens qui doivent se rendre au Soudan et en Algérie.

4 au 21 septembre. — Collaboration de la force multinationale et de l'armée libanaise pour assurer, *« avec l'accord des gouvernements concernés, une sécurité durable dans toute la zone d'opérations »*.

21 au 26 septembre. — Départ de la force d'interposition. — *(A.P., Reuter.)*

● *Israël vendrait à l'Iran des armes* provenant des stocks de l'O.L.P. saisis au Liban, affirme la lettre d'information américaine « Aerospace Daily », qui se réfère à des sources proches des services de renseignements américains. « Aerospace Daily » précise, en citant *cette fois-ci des sources* étrangères, qu'Israël aurait procédé récemment à une vente d'ar-50 millions de dollars. Israël a reconnu, poursuit la lettre d'information, avoir fourni à l'Iran des pièces de rechange nécessaires à l'entretien de son aviation militaire, depuis le début de la guerre Irak-Iran.

DANS LE PORT DE BEYROUTH

d'avance » de l'invasion israélienne du Liban, à laquelle il était opposé. La crise libanaise, a-t-il dit également, a provoqué de « *sérieuses tensions* » *avec* les pays *arabes*, mais Washington espère que « le rôle constructif joué par les Américains » prouvera à ces derniers « l'engagement des *Etats-Unis en faveur* d'une solution pacifique au Proche-Orient ». Le secrétaire d'Etat américain a enfin déclaré qu'il s'attendait que le gouvernement libanais « assure progressivement le contrôle de tout le pays », et qu'il obtienne le départ de toutes les forces étrangères de son territoire.

● A LARNACA, avant que les soldats français de la force d'interposition ne s'embarquent pour Beyrouth, leur commandant, *le général Granger*, a déclaré que ses hommes devaient s'attendre à des provocations au cours de leur mission. Son « souci principal » a-t-il dit, sera d'éviter de répondre à ces provocations. Le général Granger a indiqué qu'il obéirait aux ordres de l'ambassadeur de France à Beyrouth qui recevra « les souhaits du gouvernement libanais ». « Ce dernier, a-t-il ajouté, me fera également *connaître ses volontés par l'intermédiaire du comité militaire* formé des officiers représentants les forces étrangères et libanaises composant la force d'interposition. »

● A LONDRES, le secrétaire au Foreign Office, M. Pym, s'est *déclaré convaincu au cours d'une interview* à la B.B.C. *que* malgré les rancœurs accumulées durant la crise, les Etats arabes « *voudront faire un nouveau et très* important effort pour trouver une solution qui leur permettre à eux comme à Israël de vivre en paix ».

● A *BONN*, un porte-parole du gouvernement a déclaré que la R.F.A. saluait le plan élaboré par M. Habib car, « pour la première fois depuis longtemps (il) marque un pas vers la perspective d'un *rétablissement* de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'autorité de l'Etat libanais ». « La réalisation *du retrait de l'O.L.P., a-t-il ajouté, ne signifie, cependant*, pas la fin du conflit au Proche-Orient, qui dépend toujours de la solution de son problème central, la réalisation des droits du peuple palestinien. »

● A PARIS, le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, s'apprêtait à recevoir lundi son collègue égyptien, M. Boutros Ghali. *Leur* entretien doit, notamment, porter sur le projet franco-égyptien de résolution sur le problème du Proche-*Orient, dont la France a l'intention de demander* au Conseil de sécurité de reprendre prochainement l'examen.

Un bilan incertain

(Suite de la première page.)

Tentant de faire partager leur point de vue ou d'atténuer les critiques à l'étranger, les dirigeants de Jérusalem ont fréquemment dit ces dernières semaines qu'ils menaient un combat décisif contre l'un des principaux foyers du terrorisme international, combat dont bénéficieraient « *les pays occidentaux civilisés* », selon l'expression employée par M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères.

De nombreux observateurs israéliens sont convaincus qu'une pareille croisade est assez vaine car il est à leurs yeux évident *que le terrorisme* palestinien *ou* international n'est pas près de disparaître. Il semble même devoir se renforcer ainsi que l'ont prouvé, par exemple, les derniers événements en France. *Une* partie de l'O.L.P. ne renoncera pas à la violence, tant s'en faut, tandis que l'autre, même après un éclatement de l'organisation, peut poser un tout autre genre de problème non moins redoutable pour le *gouvernement de M. Begin* : privée pour un temps des moyens de la « lutte armée », une fraction importante de l'O.L.P. peut se reconvertir dans l'action politique. M. Yasser Arafat et son entourage ont connu dans le passé *des revers comparables*, mais ils n'ent ont pas moins effectué de prompts rétablissements et obtenu des réussites qui n'étaient pas toujours illusoires. On n'a pas oublié, en Israël, que M. Arafat, dans une *démarche presque triomphale*, avait, en *1974*, en accédant à la tribune des Nations unies, gravi les degrés de la reconnaissance internationale, trois ans après avoir *subi* une cuisante *défaite* en Jordanie.

Trois autres objectifs

Le deuxième objectif, l'expulsion de l'armée syrienne du territoire libanais est loin d'être acquis. Quand bien même MM. Be*gin et Sharon se disent résolus* à entreprendre cette tâche dès maintenant. Elle pourrait être longue, difficile et coûteuse. Les Israéliens ne l'ignorent pas, la diplomatie et l'aide précieuse des Etats-Unis ne devraient pas suffire. *L'option militaire* — M. Sharon l'admet — pourrait de nouveau être indispensable comme elle l'a été à Beyrouth. Malgré les très lourdes pertes qui leur ont *été* infligées en juin, les Syriens ne semblent pas disposés à abandonner aisément la Bekaa, et ce n'est pas la première fois que l'on mesure en Israël jusqu'où jeut aler l'entêtement des dirigeants de Damas.

Installer à Beyrouth un pouvoir « fort » ou « stable », c'est le troisième objectif. Il est beaucoup plus incertain que le précédent. Certes, l'allié d'Israël qu'est M. Béchir Gemayel a de bonnes chances d'être élu président, mais les problèmes *politiques du Liban* demeurent *tout* aussi *fondamentaux* qu'inextricables. Que pourra faire le nouveau président sans une armée capable d'imposer l'ordre avant *longtemps ? Quelle* sera son autorité s'il est obligé de composer, comme cela paraît inévitable, avec une majorité musulmane affaiblie mais qui ne se méfiera pas moins de lui ? D'ailleurs les Israéliens, déçus par la passivité des phalangistes lors du siège de Beyrouth n'ont-ils pas manifesté eux aussi de la méfiance à l'égard de ces derniers ?

En protégeant les Druzes contre les phalangistes et en se servant des milices du comman*dant Saad Haddad pour contrôler* le sud-Liban alors qu'elles sont en état de conflit larvé avec le parti de M. Gemayel, les Israéliens ont donné à celui-ci des *raisons supplémentaires* de prendre ses distances — une attitude qui lui était d'abord dictée par le souci de ne pas apparaître comme le suppôt d'Israël. En outre, le commandant Haddad ne cache pas que s'il n'a pas de sérieuses garanties sur l'existence de liens étroits entre le Liban et Israël, il continuera de *faire sécession*.

Dans ces conditions, le futur gouvernement n'est pas près d'être fort (à moins que l'armée israélienne reste au Liban pendant des années) et d'être en mesure de signer la paix avec Israël. M. Gemayel *l'a lui-même* laissé entendre, le quatrième *objectif* de M. Begin risque de n'être pas pour demain, à moins d'un consensus imprévisible parmi les Libanais. Israël se contentera-t-il d'une paix de fait ? Ce serait suivre *la voie de la raison* — les relations avec le Liban ne sont-elles pas déjà nettement plus développées qu'avec l'Egypte (en deux mois commerçants et industriels Israéliens ont fait davantage d'affaires avec les Libanais *qu'avec les Egyptiens en un an*). Mais ce ne serait pas le but annoncé par M. Begin, — qui aime tenir ses promesses — et cela ne suffirait pas à soustraire *le Liban à l'influence arabe*, comme il le souhaite.

Sur le plan militaire, les Israéliens ont tiré de cette campagne, surtout au début, des enseignements utiles. L'armée syrienne, la seule à pouvoir représenter une menace pour Israël, a démontré ses faiblesses et celle de son *équipement soviétique*. En quelques heures, le le quart de l'aviation syrienne (selon les estimations israéliennes) et l'essentiel de la défense anti-aérienne déployée par *l'état-major* de Damas au Liban ont été détruits. L'armée israélienne a perfectionné son entraînement, mais la confrontation avec les fedayins a été beaucoup moins glorieuse. Malgré les incroyables arsenaux *découverts au Sud-Liban*, l'O.L.P. ne pouvait constituer un redoutable obstacle. Or la résistance des « terroristes » a surpris plus d'un général israélien. De surcroît, l'armée israélienne, qui mérite l'appellation de populaire et dont la *motivation n'avait* plus à être prouvée, a connu un malaise certain, laissant entrevoir le défaut de sa cuirasse pisqe, pour la première fois durant les comats, *s'est développée au front une* contestation inquiétante. Le libéralisme qui règne dans l'armée israélienne ne permet pas de livrer sans incidents n'importe qu'elle guerre.

Les résultats sont plus probants *au niveau stratégique. Israël n'a* jamais eu une position aussi forte. Jusqu'à présent l'Union soviétique n'a pas bougé. Les pays arabes ont fait étalage de leurs divisions *et de leur paralysie, et les* Etats-Unis se sont révélés être un allié fidèle et très compréhensif bien qu'un peu réticent. Mais de sérieux doutes persistent : l'U.R.S.S. et les Etats arabes n'ont peut-être pas dit leur dernier mot, et les dirigeants israéliens craignent toujours une possible évolution de la politique américaine au Proche-Orient. D'autant plus que le secrétaire d'Etlt, M. Schultz, vient d'annoncer un réexamen de celle-ci.

On se rassure en Israël en se *disant que les Etats-Unis ne peuvent* se passer d'une armée aussi puissante dans une région du monde plus que jamais instable. Mais cette appréhension ne quitte pas les *Israéliens* qui la *traduisent* souvent par ce genre de réflexion amère : « *Une fois que nous avons fait pour eux le sale boulot, les Américains peuvent toujours, si l'occasion se présente, agir contre nos intérêts.* » Israël paye son isolement, qui s'est accru durant ce conflit puisqu'il a perdu beaucoup du crédit qui lui restait auprès de ses derniers amis dans les pays occidentaux.

Le traité avec l'Egypte a tenu bon

Israël a cependant enregistré une satisfaction de taille : le traité avec l'Egypte a tenu bon en dépit des critiques émises par les dirigeants du Caire. Ceux-ci menacent de ne pas reprendre les négociations sur l'autonomie avant le retrait de l'armée israélienne du Liban, mais M. Begin n'en a cure et il l'a avoué et *expliqué en déclarant* le 19 août que, pendant ce temps, « *Eretz Israël* (la terre d'Isrël) *continue de se construire* », allusion à la poursuite de la colonisation en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Le premier ministre laisse ainsi *entendre qu*'il n'y aura bientôt plus grand-chose à négocier. C'est pour faciliter l'annexion de fait de ces territoires que M. Begin a lancé ses troupes *au Liban — cinquième objectif* de la guerre, et non le moindre. La Cisjordanie est restée relativement calme depuis le début du mois de juin. A de nouvelles destitutions de conseils municipaux les habitants n'ont même pas réagi comme ils l'avaient fait au printemps. Mais il ne semble pas pour autant que l'on puisse assister à l'avènement de « modérés » prêts à coopérer avec Israël. *D'ailleurs, la* récente éviction du maire de Gaza, M. Rachad Chawa, indique que le gouvernement de M. Begin ne souhaite pas de la part des Palestiniens la *modération*.

Les « Palestiniens de l'intérieur » sont sous le coup de l'abattement, mais certains d'entre eux remarquent que le gouvernement de M. Begin ne parviendra pas à les désespérer car il est placé devant une contradiction. « *Nous sommes*, disent-ils, *une fois de plus abandonnés par tous les régimes du Proche-Orient. Il est maintenant évident que ceux-ci ne veulent pas de nous, mais aussi que M. Begin ne pourra pas, comme il le désire, nous faire disparaître dans le reste du monde arabe. Contrairement à ce que pensent les Israéliens, nous existons plus que jamais.* »

Dans le domaine de la politique intérieure, il *est clair* que la guerre est un atout pour le gouvernement de M. Begin. Tous les sondages réalisés jusqu'à présent montrent que le Likoud, si des *élections avaient lieu maintenant*, est en passe d'obtenir la majorité absolue. L'opposition travailliste a rarement été aussi divisée et au cours des dernières semaines *la contestation* menée par des mouvements tels que La paix maintenant marque le pas.

Cependant, la position de *M.* Begin n'est pas aussi confortable qu'il y paraît. La guerre risque d'être très longue pour un pays qui n'a connu, jusqu'alors, que des conflits éclairs. Le retour du front des soldats pourra être une épreuve pour M. Begin *comme il l'a été, en 1974*, pour le gouvernement de Golda Meïr. Il y eut alors des révisions déchirantes, et ce pourrait être encore le cas si les buts fixés par MM. Begin et Sharon ne sont pas atteints. Beaucoup d'observateurs israéliens *remarquent* que l'économie, déjà très fragile, est gravement atteinte par le coût de la guerre (*le Monde* du 17 août) : l'inflation risque d'être relancée et ses effets affectent tout d'abord les classes les plus défavorisées parmi lesquelles se recrutent, en majorité, les électeurs de M. Begin. Ce dernier a voulu écrire un nouveau chapitre de l'histoire d'Israël, mais dans *quelques mois, même pour ceux* qui le soutiennent actuellement, il ne pourrait plus s'agir que d'une « aventure ».

FRANCIS CORNU.

● *M. Raymond Eddé*, chef du Bloc national libanais (chrétiens *modérés), qui vit en exil* à Paris depuis 1976, a démenti, mercredi 18 août, qu'il avait décidé de rentrer à Beyrouth. M. Eddé a déploré le fait que l'élection présidentielle *se déroule « à l'ombre de la présence militaire israélienne »*, et il a ajouté : « *Quelle serait la réaction des pays arabes en cas d'élection d'un candidat qui collabore politiquement et militairement avec Israël ?* » *M. Eddé s'est notamment* demandé « *si le Liban, à l'ombre d'un tel président, élu par le Parlement libanais, sous la pression et la menace, continuerait d'être membre de la Ligue arabe* ».

[Chef militaire des Phalanges. M. Bechir Gemayel est le seul candidat officiellement déclaré à l'élection présidentielle. — N.D.L.R.]

La réponse de M. Begin à Marek Halter

« C'est François Mitterrand qui aurait dû demander pardon à notre peuple »

M. Begin a répondu à la lettre que lui avait fait parvenir M. Marek Halter et dans laquelle il affirmait notamment que le premier ministre israélien n'est pas autorisé « à parler au nom de millions de juifs » *qui ne sont pas israéliens* (le Monde *daté 15-16 août). Voici le texte de la réponse de M. Begin, qui nous a été transmis par l'ambassade d'Israël :*

Je suis heureux d'apprendre que vous avez pu échapper aux nazis allemands, tout en regrettant que, devenu adulte, vous soyez malgré tout resté en exil. Il va de soi que *vous auriez pu venir vivre en* Israël, à un moment ou à un autre, après le 15 mai 1948. On n'a plus besoin depuis de « certificats » et tout juif qui veut *revenir sur la terre de nos* communs ancêtres peut le faire. Vous préférez sans doute vivre en terre étrangère plutôt que « *dans la patrie historique du peuple juif* » comme disent nos héroïques frères d'U.R.S.S. Tant pis.

Mais vous voulez, de l'étranger, me faire la morale ? Et qui plus est, à l'aide de versets et de maximes de nos sages ? Sans doute reconnaissez-vous *que j'ai été* démocratiquement élu à la tête du gouvernement israélien, mais vous expliquez aussitôt la « faiblesse » de cette élection en notant qu'elle a été acquise « *à une très faible majorité.* » (Une faible majorité *n'est-elle pas la majorité ? Est-ce* qu'en démocratie c'est à la grande minorité que revient de gérer les affaires de l'Etat ?).

Et vous ajoutez : « *à une faible majorité) due en grande partie à la haine et à la peur, engendrées par les déclarations des dirigeants de l'O.L.P., leurs actes de terrorisme, et leur refus obstiné de tendre la main à la main tendue depuis si longtemps par ces Israéliens-là, qui comprennent leur cause* »...

D'où donc tenez-vous tout cela, cher M. Halter, installé que vous êtes à Paris, belle ville des lumière ? *Vous me déniez le droit*, à moi, premier ministre de l'Etat juif démocratique, de dire quelque chose des juifs de France ou de leur dire quelque chose, cependant que vous vous arrogez le droit de dire pourquoi, dans un pays dont vous n'êtes pas citoyen, un de ces citoyens a été élu à la tête de son gouvernement.

J'en viens à l'essentiel. Je n'ai pas, comme vous dîtes, manqué de courtoisie envers le président de la République, M. François Mitterrand. La simple vérité est que notre ami François Mitterrand, — car je continue à le qualifier d'ami — a commis un terrible, un affreux péché envers le peuple juif tout entier. J'ai entendu les mots qu'il a prononcés en Hongrie : « *Je n'ai pas accepté des Oradour en France, je ne l'accepterai pas au Liban.* »

Des Oradour, M. Halter, vous *qui êtes juif, l'odieux antisémitisme* qui sévit en ce moment en France comme il sévissait au temps de l'affaire Dreyfus est la conséquence de ces terribles paroles sur « *des Oradour au Liban.* »

M. François Mitterrand aurait dû demander pardon à notre peuple, ainsi qu'au peuple français, pour ces malheureux propos. Il *ne l'a pas encore fait.* Qui *donc* manque de courtoisie ?

Vous avez pris peur, M. Halter, en m'entendant dire que « *si les autorités françaises ne protègent pas les citoyens juifs des manifestations nazies que sont les meurtres de juifs tués pour la seule raison qu'ils sont juifs, je n'hésiterai pas, en tant que juif, à lancer un appel à la jeune génération de notre peuple pour qu'elle défende la vie des juifs ainsi que leur dignité humaine* ».

Je répète cela, sans en retrancher un mot. Je ne parle pas en votre nom, cher M. Halter, *ni au nom de juifs* comme vous qui résident en France. Je parle en tant que juif qui a vécu, a vieilli et qui a vu de ses yeux ce qu'a vu la génération de la destruction et de la *renaissance*. J'ai laissé aux autorités françaises l'option de mettre fin à ces actes néo-nazis que sont les meurtres de juifs tués parce que juifs. Mais si ces autorités ne pouvaient pas ou ne voulaient pas faire leur devoir, *que pensez-vous* que les jeunes juifs devraient faire, après ce que notre peuple a subi dans les années 30 et les années 40 — en France aussi ?

Je continuerai, chaque fois que l'occasion s'en présentera, à dire que le meurtre de juifs tués parce qu'ils sont juifs n'est l'« *affaire intérieure* » d'aucun pays, où *qu'il* soit. C'est l'affaire du peuple juif tout entier, c'est l'affaire de l'Etat juif, et de tous les hommes de bonne volonté de par le monde.

Vous êtes un écrivain et un érudit, cher M. Halter, te j'estime fort vos connaissances, mais permettez-moi ce conseil : relisez, ou, si vous ne l'avez encore fait, lisez l'article d'Ahad ha'am sur « La servitude dans la liberté ».

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments fraternels.

● *Une délégation d'élus et de responsables israéliens* opposés à la guerre au Liban a été reçue vendredi 20 août à Paris au siège du comité central du parti communiste. La délégation a dit, indique un communiqué du P.C.F., « *la volonté des forces pacifistes de tout mettre en œuvre pour éviter l'extension et la prolongation du conflit, et réaffirme que le mouvement en Israël, qui s'exprime pour la première fois de manière aussi puissante, représente les intérêts véritables du peuple israélien* ». Au nom du P.C.F., M. Maxime Gremetz a souligné pour sa part « *l'importance sans précédent* » du mouvement pacifiste en Israël, « *mouvement qui va dans le sens de l'action et de la volonté des démocrates et des communistes en France* ». Il a « *apprécié positivement l'accord qui permet de sauver ce qui reste de Beyrouth ainsi que la direction de l'O.L.P. et dans lequel la France joue un rôle important* ».

POUR LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

La «légion» des appelés volontaires dans deux unités françaises

La participation de la France à la force d'interposition internationale au Liban a obligé les états-majors à prendre le risque d'hypothéquer *la* cohésion des unités professionnelles de *la* Force d'*assistance* rapide (FAR) au sein de *laquelle ont été prélevés* les effectifs nécessaires à l'opération *franco-américano-italienne* de Beyrouth.

A terme, et si d'autres besoins se faisaient sentir inopinément, le risque existe que la France *soit démunie de ses forces spécialement entraînées pour des actions humanitaires ou opérationnelles* hors d'Europe parce qu'elles auront été éparpillées ici et là.

Pour *éviter* le *renouvellement* de tels inconvénients, le ministère de la défense envisage, à partir d'une expérience tentée depuis le début de l'année, de généraliser une pratique qui consiste à recenser, dans les unités de la FAR et dès leur incorporation, les jeunes appelés du contingent volontaires pour servir dans ce genre d'expéditions.

L'article L. 70 de la loi du 10 juin 1971 prescrit que, si les militaires peuvent être appelés en règle générale à *servir* en tout temps et en tout lieu, seuls les appelés volontaires peuvent être, en temps de paix, affectés à des unités ou formations stationnées hors d'Europe et hors *des départements et des* territoires d'outre-mer. Hormis une autorisation *spécifique du* Parlement, aucun appelé du contin*gent, non volontaire, ne peut* donc être engagé dans des opérations à risques hors d'Europe en temps de paix.

Pour de telles missions, le gouvernement français en est *réduit à pulser, principalement*, dans la 11e division parachu*tiste, la 9e division d'infanterie* de marine et la 31e brigade.

Ces forces sont sollicitées de toutes parts. Par les Nations unies. Par les quatre Etats africains (Sénégal, Côte-d'Ivoire, *Gabon et Djibouti) avec lesquels* la France a conclu des accords *de défense et où stationnent*, régulièrement, des compagnies *dites* « *tournantes* » de la FAR. Eventuellement, par les dix-huit Etats africains avec lesquels la France a passé des accords de coopération ou d'assistance militaire. Sans compter le cantonnement permanent de forces en Centrafrique.

Le « patron » du GAP au Liban

Pour ne prendre qu'un seul exemple actuel, le groupement aéroporté (GAP) de la 11e division parachutiste, qui est le « fer de lance » de cette unité, est pratiquement désorganisé par l'affaire libanaise.

Le GAP est, en effet, composé de ces trois unités entièrement professionnelles que sont le 3e *régiment parachutiste* d'infanterie de marine (à Carcassonne), le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine (à Castres) et le 2e régiment étranger de parachutistes (à Calvi). Or ces trois régiments ont expédié des détachements au Liban tant au titre du contingent des « casques bleus » qu'à celui de la force d'interposition internationale à Beyrouth. Au point que le « patron » du GAP, le général Jacques Granger, s'est installé au Liban.

L'idée a germé, au ministère de la défense, d'un recours possible à davantage d'appelés du contingent qui seraient volontaires pour servir hors du continent européen et des DOM-TOM.

Pressentant la situation créée aujourd'hui par la crise libanaise, les états-majors ont lancé, depuis le début de l'année, un recensement parmi les appelés de la FAR pour identifier les volontaires. *Sur les trois contingents* incorporés durant les six *premiers mois de 1982, soit de* l'ordre de cinq mille cinq cents *recrues au total*, environ mille neuf cents appelés de la 11e division parachutiste et cinq cents de la 9e division d'infanterie de marine se sont déclarés volontaires pour partir dans ces conditions.

Cette « légion » des appelés volontaires — soit 44 % des contingents recensés globalement dans ces deux divisions — a beaucoup surpris les cadres militaires qui s'attendaient à avoir moins d'offres de service.

Au-delà de cette première expérience, le ministère de la défense songe à généraliser cette procédure. Lors de leur incorporation, les appelés qui accepteraient d'accompagner en unités constituées des cadres d'active de la FAR hors de leurs garnisons habituelles dès le temps de paix — pourraient s'engager par lettre à répondre à cette demande pendant la durée légale de leur service national.

JACQUES ISNARD.

DIPLOMATIE

Les dirigeants de Bonn s'inquiètent des plans américains concernant une guerre nucléaire « prolongée »

Bonn *(A.F.P.)* — Une guerre nucléaire n'est ni contrôlable ni gagnable, estime-t-on dans les milieux politiques ouest-allemands, après la publication par le *Los Angeles Times* d'informations sur un plan américain visant à garantir qu'une guerre nucléaire « prolongée » avec l'U.R.S.S. puisse gagnable. Le porte-parole du gouvernement, M. Lothar Ruehl, s'est borné à indiquer que le gouvernement de Bonn n'était « pas au courant ». Toute modification de la stratégie nucléaire américaine, a-t-il dit, doit être communiquée aux alliés dans le cadre du « gruope des plans nucléaires » de l'OTAN.

Mais les fuites du *Los Angeles Times*, démenties ensuite par le département d'Etat à Washington, provoquent un véritable tollé à Bonn, où, en novembre dernier déjà, l'allusion du président Reagan à une *« guerre nucléaire limitée à l'Europe »* et les propos du secrétaire à la défense, M. Caspar Weinerger, sur la possibilité d'un tir nucléaire d'avertissement de l'OTAN en cas d'attaque sviétique, avait prfondément embarrassé les milieux officiels. Les milieux proches du ministère ouest-allemand des affaires étrangères ne cachent pas que le document du Pentagone, s'il est authentique, risque de provoquer des doutes en Europe sur la volonté de Washington de négocier sérieusement avec Moscou sur les armes nucléaires (eurostratégiques et stratégiques).

Alors que les experts militaires craignent que l'étude du Pentagone ne renforce l'opposition au déploiement des fusées de l'OTAN en R.F.A., l'expert du parti social-démocrate (S.P.D.) du chancelier Schmidt, M. Karsten Voigt, a violemment pris à partie l'administration de Washington qui, a-t-il dit, *« entretien la dangereuse illusino de croire pouvoir contrôler ou gagner une guerre nucléaire ».*

De leur côté, les « ténors » du mouvement pacifiste dans le S.P.D., MM. Erhard Eppler et Oskar Lafontaine, ont demandé au gouvernement d'interroger Washington.

Controverse sur les SS-20

Le gouvernement ouest-allemand a, d'autre part, demandé vendredi 21 août à l'Union soviétique d'*« éclaircir »* la polémique se développant sur la poursuite du déploiement de SS-20, pouvant atteindre l'Europe occidentale.

Le porte-parole du gouvernement a déclaré que l'Union soviétique devait fournir quelques explications sur ses affirmations comme quoi elle a cessé de déployer les missiles. *« Les contradictions sont considérables »* et un éclaircissement *« est important pour le futur de l'Europe »*, a-t-il dit.

Le 16 mars, le président Leonid Brejnev avait déclaré que son pays cessait unilatéralement tout déploiement supplémentaire de SS-20 et arrêtait toutes les préparations techniques pour l'implantation de missiles. Mais l'U.R.S.S. a terminé il y a trois semaines sa trente-sixième base de fusées SS-20, portant à trois cent vingt-quatre le nombre de ces lanceurs eurostratégiques (4 500 kilomètres de portée) à trois têtes de rentrée indépendantes, affirme-t-on à Bonn de source ouest-allemande compétente. Fin juillet, le nombre des fusées braquées sur l'Europe occidentale était, précise-t-on de même source, de deux trente-quatre lanceurs sur vingt-six bases (neuf par base), dix autres bases étant affectées au théâtre extrême-oriental (Chine, Japon).

Nominations d'ambassadeurs

Le Journal officiel de ce samedi 21 août annonce la nomination de trois ambassadeurs :

M. JACQUES BUTIN EN OUGANDA

— M. Jacques Butin devient ambassadeur en Ouganda en remplacement de M. Jean Clément.

[Né en 1923, M. Butin a été chargé de mission, puis premier secrétaire à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1959-1968), il a été ensuite en poste à Vientiane (1966-1968), à l'administration centrale (1968-1972), à Calcutta (1973-1975), à Tel-Aviv (1975-1979), puis à Dakar depuis 1980.]

M. JACQUES FESQUET EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

— M. Jacques Fesquet est nommé ambassadeur en République Dominicaine en remplacement de M. Patrice Le Caruyer de Beauvais :

[Né en 1921, M. Fesquet a été en poste à l'administration centrale aux sections Asie-Océanie (1945-1946 et 1960-1966), affaires économiques (1951 - 1954), assistance technique (1955-1956), affaires marocaines et tunisiennes (1957 - 1960), Amérique (1968), affaires politiques (1970-1974), et secrétaire général (1975 - 1976). M. Fesquet a été en outre chef de cabinet du ministre des affaires marocaines et tunisiennes (1954-1955). En 1978, il était nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Oulan-Bator.]

M. JEAN-BERNARD RAIMOND EN POLOGNE

— M. Jean-Bernard Raimond est nommé ambassadeur en Pologne en remplacement de M. Jacques Dupuy.

[M. Raimond, née en 1926, a été sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay, directeur adjoint du cabinet de Couve de Murville (1967-1968), conseiller technique au cabinet de M. Chaban-Delmas (1968-1969). Il fut ensuite affecté au secrétariat général de la présidence de la République du temps de Georges Pompidou, ambassadeur à Rabat (1973-1977), puis directeur d'Afrique-Levant au Quai d'Orsay. Il fut directeur du cabinet de M. Louis de Guiringaud en 1978, et occupa le poste de directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques, de novembre 1979 à décembre 1981.]

ASIE

Inde

Le chef du gouvernement du Pendjab échappe à un attentat

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Le chef du gouvernement provincial du Pendjab, M. Darbara Singh, a échappé, le vendredi 20 août, à un attentat à la grenade qui, selon l'agence de presse indienne P.T.I., a fait trente blessés, dont le ministre provincial de l'éducation. L'attentat, qui a eu lieu au cours d'une cérémonie publique dans le district de Jullundur, n'a pas été revendiqué. Les observateurs notent toutefois qu'il a coïncidé avec une tentative de détournement d'avion des Indian Airlines par un autonomiste sikh — qui a finalement été tué par les forces de sécurité indiennes sur l'aérodrome d'Amritsar, la ville sainte de la religion sikh, au Pendjab.

A l'origine secte religieuse et politique fondée au quatrième siècle, la communauté sikh — dont les membres se reconnaissent à leur turban et à leur barbe — représentent environ 2 % (douze millions de personnes) de la population indienne, mais 60 % de celle du Pendjab. Les Sikhs ont fréquemment accusé le gouvernement central de ne pas tenir compte de leurs revendications en faveur d'une plus grande autonomie. L'actuel président de l'Union indienne, M. Zail Singh, élu le 12 juillet dernier, est un Sikh, fait sans précédent dans l'histoire du pays.

A Bombay, plus de sept cents personnes, dont soixante-dix-neuf policiers, ont été placées en détention par le gouvernement provincial, à la suite des émeutes qui ont fait, mercredi et jeudi derniers, cinq morts et plus d'une centaine de blessés, ainsi que de considérables dégâts matériels. Les autorités affirment avoir « complètement » repris le contrôle de la situation, mais les forces paramilitaires, appelées en renfort pour réprimer les émeutes, resteront sur place pendant un délai indéterminé.

Philippines

● *Un dirigeant communiste*, M. José Lunetta, considéré comme le secrétaire général du P.C. philippin interdit, détenu depuis 1976, s'est évadé au début de la semaine en profitant d'une permission de sortie pour soins dentaires. M. Lunetta devait comparaître devant la cour martiale sous les accusations de rébellion et de subversion. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Panama

Nous devons avoir de bonnes relations avec les États-Unis

nous déclare le nouveau chef de l'État, M. de la Espriella

Chef de l'Etat panaméen depuis la démission, le 30 juillet, de M. Aristides Royo, l'ancien vice-président, M. Ricardo de la Espriella, a reçu notre envoyé spécial Marcel Niedergang au palais de Las Garzas.

En matière internationale, le président entend poursuivre la ligne nationaliste de l'ancien homme fort de Panama, le général Omar Torrijos, décédé accidentellement en 1981, et dont l'ombre plane encore sur la scène politique nationale : l'histoire, la géographie, imposent de garder de bonnes relations avec les Etats-Unis ; dans cette limite, pourtant, le pays garde une certaine marge de manœuvre, dont le symbole reste ses bonnes relations avec Cuba. Dans le domaine intérieur, M. de la Espriella réaffirme la vocation libérale du pays, mais se déclare préoccupé au premier chef par le problème du chômage, « qui prend des proportions inquiétantes » à Panama.

De notre envoyé spécial

Panama. — *« Il n'est pas question de renoncer au programme de base qui avait été défini par le général Omar Torrijos... »*, nous a déclaré M. Ricardo de la Espriella, président de la République de Panama depuis la « démission », le 30 juillet, de M. Royo, nommé ambassadeur en Espagne. *« Il s'agit*, a précisé M. de la Espriella, *de restaurer la crédibilité du gouvernement, de lutter contre la crise économique et politique, de poursuivre et d'améliorer le processus démocratique engagé, qui doit normalement déboucher sur des élections générales, libres, honnêtes, ouvertes à toutes les formations politiques, en mai 1984... »*

Tout en contestant que les déclarations publiques anti-américaines de M Royo aient pu contribuer à sa chute (*« c'est tout au plus une coïncidence »*, affirme M. de la Espriella). Le chef de l'Etat, un banquier formé aux Etats-Unis, déclare : *« Les Etats-Unis sont nos voisins ; nous devons avoir de bonnes relations avec eux, discuter ensemble de nos problèmes, de nos divergences, avant d'aller sur la place publique. Je ne crois pas non plus qu'il soit possible de marginaliser les Etats-Unis, de pousser à la création d'un organisme latino-américain dont ils seraient exclus. L'Amérique latine ne va pas faire la guerre à l'Amérique du Nord. Ce serait évidemment absurde. Cela dit, je suis d'abord un Panaméen, soucieux des intérêts de Panama. Il n'est donc pas question non plus de nous vendre aux Américains, pas question de céder quoi que ce soit de notre dignité, de notre souveraineté. Nous voulons être indépendants. Nous avons protesté, et nous protesterons, chaque fois que nous estimerons, par exemple, qu'il y a violation des traités Carter-Torrijos sur le canal. Mais nous pensons qu'il est préférable de pratiquer le respect à l'égard des autres afin que l'on nous respecte nous-mêmes... »*

Les chefs de la garde nationale (la seule force militaire — dix mille hommes environ — de la République) affirment, en privé, avoir prévenu les Américains *« une demi-heure avant le départ de M. Royo »*. Ce qui est une façon, pour eux, d'insister sur le fait que *« la démission pour raisons de santé »* de l'ancien président est un épisode *« strictement interne »* et que le gouvernement américain *« n'a joué aucun rôle ni exercé aucune pression »*.

M. de la Espriella confirme volontiers cette version. *« M. Royo*, dit-il, *multipliait à l'étranger les prises de position progressistes et tiers-mondistes. Mais il délaissait les affaires intérieures, dont la situation s'aggravait dangereusement. La crédibilité de l'exécutif était en cause. Nous sommes un petit pays, pour l'essentiel prestataire de services. Notre crédit vient de notre libéralisme, de notre ouverture au monde, de notre tranquillité exceptionnelle en Amérique centrale — Balkans de l'hémisphère occidental. Il était urgent de rétablir cette image de paix et de libertés... »*

« Les pions d'un conflit »

Affaires de corruption, paralysie de l'administration, grèves en chaîne, montée des tensions sociales, récession économique : M. de la Espriella, à l'unisson des dirigeants civils et militaires, insiste sur la *« dégradation économique et politique »*, sur les *« menaces qui pesaient sur le processus démocratique »*, pour expliquer un *« coup de palais »*, qu'il est excessif, selon eux, de comparer à un *« coup d'Etat »*. Pas question non plus de *« virage à droite »*. *« Je ne suis ni à droite ni à gauche*, affirme le président. *Je suis un humaniste préoccupé au premier chef de lutter contre un chômage qui prend des proportions inquiétantes. »*

Tous les observateurs s'accordent sur un point : le départ en douceur de M. Royo, qui n'est tout de même pas pour déplaire aux Américains, a eu lieu dans l'indifférence à peu près générale. M. Royo était en fait « partant » depuis la mort accidentelle, en juillet 1981, de l'homme fort qui avait fait sa fortune politique : Omar Torrijos. *« Il était*, dit un diplomate, *comme un homme qui ne sait pas comment quitter le premier une réception, jusqu'à ce que le maître de maison vienne lui dire : mon vieux, vous avez l'air fatigué, vous devriez rentrer à la maison... »*

Le « maître de maison » est-il, maintenant, le général Ruben Dario Paredes, commandant en chef de la garde nationale, et probable candidat à l'élection présidentielle de 1984 ? Le jour même de l'intronisation de M. de la Espriella, l'officier a formulé un certain nombre de « recommandations » qui ont toutes été adoptées par le gouvernement. Y compris la fermeture, pendant une semaine, des journaux de la capitale : *« Cette dernière mesure*, affirme le président, *a été une erreur, et une erreur reconnue ultérieurement. Pour le reste, je dirais que le général, qui a été un peu brusque, nous a proposé un menu sur l'essentiel duquel nous sommes d'accord. Je compte relancer les contacts avec le secteur privé et tous les partis d'opposition afin de rendre vie et crédit à notre expérience. »*

Le général Paredes doit lui-même, en principe, prendre sa retraite en septembre. Dans ce cas, c'est sans doute le colonel Noriega, qui dirige les services de renseignements de la garde depuis douze ans, qui deviendrait commandant en chef. Un homme dur, intelligent, très au fait des relations internationales, populaire dans la garde, et qui a su, comme l'ancien général Torrijos, maintenir des contacts avec les Cubains comme avec les Américains.

En fait, bien des incertitudes demeurent à Panama. Le départ de M. Royo a relancé les spéculations et ouvert une période de transition. Une incertitude aggravée par les tensions en Amérique centrale et par la grave crise qui frappe le Mexique. *« Nous sommes*, dit M. de la Espriella, *les pions d'un conflit Est-Ouest dans la région, et qui nous dépasse. Nous sommes directement menacés par l'onde de choc d'une éventuelle explosion en Amérique centrale, et la militarisation du canal par les Etats-Unis nous ferait, à coup sûr, perdre notre neutralité. »*

MARCEL NIEDERGANG.

Pérou

Pour faire face à une campagne terroriste

LE GOUVERNEMENT DÉCRÈTE L'ÉTAT D'URGENCE DANS LA CAPITALE

(De notre envoyée spéciale.)

Lima. — Après une série d'attentats à la bombe qui ont eu lieu à Lima, dans la nuit du 19 au 20 août, le gouvernement a décrété, vendredi, l'état d'urgence et suspendu les garanties constitutionnelles pour un mois dans la capitale. Par cette mesure radicale, le président Belaunde espère mettre un point final à une campagne terroriste en très nette recrudescence depuis juin.

Dans la nuit du 19 au 20, de fortes charges d'explosifs ont abattu cinq pylônes, privant d'électricité les six millions d'habitants de la capitale, ainsi que douze villes de la côte du Pacifique et des Andes. Tirant parti de l'obscurité, les terroristes ont lancé des bombes contre plusieurs édifices publics et incendié deux magasins du centre-ville. Parallèlement, de nombreux actes de pillage ont eut lieu, et deux cents jeunes délinquants se sont enfuis d'un centre de redressement.

Cette attaque de grande envergure porte la marque de l'organisation maoïste Sendero Luminoso (« Sentier lumineux »), qui, il y a cinq ans, avait occupé la cité andine d'Ayacucho, en centre du pays, libérant une soixantaine de terroristes de la prison locale. Quatre départements des Andes vivent, depuis lors, en état d'urgence. Le coup porté contre la capitale est d'une envergure encore supérieure.

Pourtant, le gouvernement a aussitôt fait savoir qu'il n'envisageait nullement de confier la lutte antisubversive aux forces armées, comme le suggère, depuis plusieurs mois, une grande partie de l'opinion publique, afin d'éviter, semble-t-il, une répression indiscriminée et sanglante. Cependant, les forces de police — particulièrement les « sinchis », un corps spécialement entraîné pour combattre les insurgés, créé par le président Belaunde au cours de son premier mandat (1) n'ont guère montré d'efficacité jusqu'à présent.

NICOLE BONNET.

(1) Elu en juin 1963, M. Fernando Belaunde Terry avait été renversé, en octobre 1968, par le coup d'Etat militaire du général Velaco. Lorsque les forces armées eurent décidé de rentrer dans les casernes, en 1980, M. Belaunde fut à nouveau porté à la présidence par ses compatriotes.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Il y a quatorze ans déjà...

Quatorze ans après l'intervention des troupes de cinq pays du pacte de Varsovie qui mirent fin au printemps de Prague, le 21 août 1968, la Tchécoslovaquie est toujours aussi « normalisée », en dépit de problèmes économiques croissants et des craquements polonais. Il avait fallu moins d'un an pour que l'intervention soviétique provoque le démantèlement des conquêtes libérales du « printemps de Prague ». Les derniers soubresauts furent liquidés avec le limogeage, en avril 1969, d'Alexander Dubcek de son poste de premier secrétaire du P.C. Celui qui était devenu le symbole du mouvement en l'accompagnant est maintenant employé d'une entreprise vinicole de Bratislava (Slovaquie).

La normalisation s'est étendue à tous les domaines, aidée par des encouragements à profiter d'une certaine prospérité. Or, depuis deux ans, le temps des vaches maigres revient avec la réduction de l'approvisionnement énergétique (pétrole soviétique) et des investissements, alors que la productivité est toujours défaillante.

Les événements polonais ne sont pas passés inaperçus à Prague. Les leçons que les autorités ont tirées pour leur compte sont de continuer à museler tout ce qui peut ressembler à une opposition politique ou religieuse.

La Charte 77 (qui rassemble tous ceux qui luttent pour les droits civiques et humains) a adressé une lettre au Parlement et au gouvernement exprimant le souhait que ceux-ci demandent qu'il soit mis fin au *« stationnement temporaire »* des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie. Les signataires du texte estiment que l'U.R.S.S. pourrait retirer ses troupes, *« puisque la menace ouest-allemande invoquée n'existe plus »*.

Ils demandent aussi l'élargissement de tous les prisonniers politiques ; ils souhaitent que les autorités mettent fin aux discriminations qui divisent la nation et rétablissent l'unité nationale. Le texte est signé par trois porte-parole de la Charte, Mme Marvanova et MM. Palous et Lis, ainsi que par M. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères de M Dubcek.

Dans un excellent film ramené de Prague par les reporters d'Antenne 2 (journal de midi de ce samedi), M. Hajek déclare qu'à son avis le temps est venu de réformes démocratiques dans tous les pays du socialisme dit « réel ».

Pologne

Le bureau politique lance une mise en garde aux forces « intéressées à la déstabilisation »

Varsovie *(A.F.P.)*. — Le bureau politique du parti ouvrier unifié polonais (POUP) a mis en garde, vendredi 20 août, les *« forces intéressées à la déstabilisation »* du pays, qui veulent *« provoquer une vague de tension à la fin août, début septembre »*. Le bureau politique, qui s'est réuni dans la journée, déclare que *« le pouvoir populaire ne restera pas indifférent »* devant ces tentatives. Selon l'instance suprême du parti, la population *« s'est prononcée pour le calme, la solution des problèmes difficiles par le travail, et pour une entente de toutes les forces positives du pays »*. Malheureusement, ajoute le bureau politique, *« les forces intéressées à la déstabilisation, inspirées et activement aidées par les centres étrangers de la subversion, essaient de déranger le processus de normalisation en cours. Or la mise en place de formes profondément démocratiques dans la vie du pays et la perspective d'une levée de l'état de guerre dépendent directement de la paix et du calme dans le pays »*.

Au cours de sa réunion, le bureau politique a d'autre part exprimé son *« approbation totale des résultats »* de la visite du général Jaruzelski en Crimée, et s'est *« félicité de l'unanimité des points de vue »* dont elle a été l'occasion. Il a enfin annoncé la tenue prochaine, à une date non précisée, d'un nouveau plénum du comité central consacré à l'examen des problèmes de la mise en place du plan économique triennal.

La place de la Victoire interdite

La première mesure prise par les autorités a été d'interdire la place de la Victoire où chaque jour les Varsoviens reformaient une croix de fleurs après que la police avait enlevé dans la nuit celle du jour précédent. Sous prétexte de travaux sur les canalisations du chauffage urbain, des ouvriers ont mis en place vendredi après-midi une palissade haute de 2 mètres pour isoler l'endroit où se déroulaient quotidiennement des manifestations passives contre le régime.

Vendredi soir, la télévision a annoncé qu'un soldat était mort « accidentellement » dans la nuit du jeudi au vendredi alors qu'il *« était de service »* place Powstancow, en plein centre de Varsovie et où des unités anti-émeutes de ZOMO stationnent en permanence depuis plusieurs semaines.

Enfin, selon M. Krasinski, ministre des prix, les revenus réels des Polonais ont baissé de 25 % pour les sept premiers mois de l'année en raison de l' *« importante chute [22 %] de la production »*. Cette chute est due autant au manque de matières premières qu'à celui de main-d'œuvre dans de nombreux établissements. Il a estimé que les revenus réels baisseraient de 30 % en 1982. Cependant, à partir de ce samedi 21 août, l'essence ordinaire est de nouveau en vente libre. Le super reste rationné (de 30 à 45 litres par mois selon les voitures).

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

● VISITE DE M. PENNE. — Le conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches est arrivé jeudi 19 août au Cameroun pour une visite de quarante-huit heures, après avoir séjourné au Zaïre et au Gabon. M. Guy Penne a été reçu par le président Ahidjo à Yaoundé. A Kinshasa, il s'était entretenu avec le président Mobutu du prochain sommet franco-africain prévu, début octobre, dans la capitale du Zaïre. M. Penne avait ensuite représenté à Libreville le président Mitterrand aux cérémonies célébrant le vingt-deuxième anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Gabon. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● ONZE GUÉRILLEROS ET DEUX MILITAIRES ont été tués lors de deux affrontements entre forces armées et groupes révolutionnaires à l'est et au nord-est de la capitale, a annoncé le 20 août un porte-parole de l'armée. — *(UPI.)*

Namibie

● ACCROCHAGE DANS LE NORD. — Les forces de sécurité ont tué vingt membres de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), lors d'un accrochage près de la frontière angolaise, selon un communiqué publié vendredi 20 août à Windhoek, qui précise qu'un groupe de trente guérilleros fortement armés avait été intercepté au cours d'une opération conjointe de l'infanterie et de l'aviation, à 10 kilomètre de la frontière angolaise. Les forces de sécurité affirment n'avoir subi aucune perte. — *(A.F.P.)*

Haïti

● UN NOUVEAU PROCES DE M. SYLVIO CLAUDE, président fondateur du parti démocratique chrétien haïtien, et de vingt-et-un de ses partisans, aura lieu le 27 août. M. Claude avait été condamné en août 1981 à quinze ans de travaux forcés pour atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat. Le jugement avait été cassé pour vice de forme — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

L'ÉLECTION DE M. PROSPER ALFONSI

Les Corses se sont montrés plus préoccupés par le vote de l'Assemblée régionale que par les attentats du F.N.L.C.

Après l'élection de M. Prosper Alfonsi (M.R.G.) à la présidence de l'assemblée de Corse, au troisième tour de scrutin, par 23 voix contre 20 à M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.), 9 à M. Edmond Simeoni (U.P.C.), 6 à M. José Rossi (divers opposition) et 3 bulletins blancs (nos dernières éditions datées 21 août), les dix vice-présidents constituant le bureau ont été désignés. A ce scrutin de liste n'ont participé que les élus de la « majorité régionale », formée par les radicaux de gauche, les communistes, les socialistes et M. Denis de Rocca Serra (Rassemblement pour l'avenir de la Corse-R.D.A.C.).

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — Les pronostics sur l'issue des discussions, contacts, échanges de vues, rendez-vous *discrets, coup* de téléphone sibyllins, déclarations publiques, mises au point et démentis auxquels donnait lieu l'élection du premier président de la nouvelle assemblée de Corse se sont trouvés concurrencés, au rang des sujets de conversation, par les attentats revendiqués par le F.L.N.C. *(99 suivant les dernières estimations).*

Le fond de violence sur lequel les soixante et un nouveaux élus inauguraient leurs fonctions n'a guère influencé leurs travaux. L'élection, à la majorité relative de M. Alfonsi, a révélé un rapport de forces qui ne recoupe pas seulement le clivage gauche-droite. Une frontière passe aussi *entre ceux qui croient et ceux* qui ne croient pas au nouveau *statut. Cette frontière* a coupé l'opposition. D'un côté, les colistiers (R.P.R., U.D.F. et bonapartistes) de M. Jean-Paul de Rocca Serra, député (R.P.R.) et maire de Porto-Vecchio, condamnent les nouvelles institutions ; de l'autre, les amis de M. José Rossi (U.D.F. dissident) les *acceptent et entendent y participer.* Dès lors, peu importaient les concessions que les uns *ou* les autres étaient prêts à accepter. M. Rossi ne pouvait qu'être insensible aux arguments en faveur de la *« nécessaire union de l'opposition »*, lui que les états-majors parisiens — à commencer par celui de son propre parti, l'U.D.F. — avaient délaissé. Le maintien *de M. Rossi* aux trois *tours de* scrutin et la fidélité de ses cinq *colistiers interdisaient* à M. de Rocca Serra tout espoir de succès. La rupture était consommée, non seulement au niveau régional, mais également au niveau national. M. Rossi qui s'estime exclu de fait de l'U.D.F. (1), doit pour ne pas se laisser marginaliser, faire fructifier les 9,34 % de suffrages que sa *liste* avait recueillis le 8 août. Il va donner au parti qu'il va *créer le titre de sa liste* : Union régionale pour le progrès (U.R.P.), le doter d'une *structure* et lui garder la référence libérale au plan national.

Blâmée sans nuances par M. de Rocca Serra, l'U.R.P. a rendu, en revanche, aux yeux des autonomistes, *« un service à la Corse »*, en ne *soutenant* plus l'un des chefs de clan que M. Edmond Simeoni et ses amis ne cessent de condamner. Aux yeux de l'U.P.C., c'est un deuxième service rendu à l'île, après celui de M. Nicolas Alfonsi, député (M.R.G.) de la Corse du Sud, qui, en constituant sa propre liste, avait porté un coup au « clan » de M. François Giacobbi, sénateur (M.R.G.) *de* la Haute-Corse. Celui-ci soutenait la seconde liste radicale de gauche, celle de M. Alfonsi. M. Giacobbi est, pour les autonomistes, le chef du clan de gauche, et ils en avaient demandé la condamnation publique et nominative aux partis de la majorité présidentielle, ce que ces derniers s'étaient refusés à *faire.*

Le choix de M. Rossi a *facilité* celui de M. Simeoni. Si l'oppo*sition avait montré un front uni,* les autonomistes auraient dû, alors, soit se rallier à la *majorité* présidentielle, pour empêcher le succès de l'opposition, soit maintenir la candidature de M. Simeoni aux trois tours, privant *ainsi la* gauche des voix indispensables. Grâce à M. Rossi, la *question ne s'est pas posée.* Les autonomistes, ayant franchi, pour la première fois, l'épreuve des urnes, entendent désormais travailler dans le cadre du nouveau statut. Ils doivent également faire le bilan de leur action des derniers mois et envisager l'avenir. L'occasion se présentera les *12 et 13 septembre, dates* auxquelles se tiendra l'assemblée générale des militants de l'U.P.C., avec, pour thèmes de discussion, l'harmonisation de l'action politique dans le cadre des institutions et de l'action militante, l'adaptation des structures du mouvement à la nouvelle situation politique et la préparation des élections municipales. Sur ce point, la logique voudrait que l'U.P.C. participât à la compétition de mars 1983.

Le nouveau président, M. Prosper Alfonsi, s'est félicité du respect, *par les partis de gauche,* de la *« discipline républicaine »*. Le leader du R.D.A.C., M. Denis de Rocca Serra, s'étant rallié, au troisième tour, à la cause du candidat de gauche le mieux placé, la majorité présidentielle se *trouvait* élargie d'une *unité et* devenait ainsi la *« majorité régionale ».*

La désignation du bureau, en fin d'après-midi, a donné lieu à une manifestation publique des amis de M. Jean-Paul de Rocca Serra. Constatant que la gauche avait prévu la constitution d'un *bureau homogène, n'accordant* aucune place à ceux qui n'avaient pas voté pour M. Alfonsi, M. Pierre-Paul Giacomi, ancien député R.P.R. de la Haute-Corse, a lancé : *« Bon appétit, et servez-vous bien ! Nous, on s'en va ! »* Injonction suivie par la sortie immédiate des colistiers de *M.* Jean-Paul de Rocca Serra. Les dix vice-présidents étaient ensuite élus par 23 voix sur 23 votants (12 M.R.G., 7 P.C., 3 P.S., 1 R.D.A.C.). L'homogénéité de ce bureau n'était pas pour déplaire aux autonomistes, pour qui il s'agit d'être « vigilants ». En fin de séance, les élus *présents* décidaient de réunir *les* têtes de liste, le 27 août, pour *élaborer un projet* de règlement intérieur. Pour la majorité régionale, il reste souhaitable que l'ensemble des groupes participe à la direction des grandes commissions qui seront mises en place.

Au cours de cette première journée, il n'a été, ni de près, ni de *loin, question de la rupture de* la trêve annoncée par le F.L.N.C. Il n'empêche que chacun des élus se sent désormais plus ou moins responsable de ce que cette assemblée fera pour éliminer les germes de la violence. Résoudre la question corse ? Le gouvernement a préparé un *statut particulier, il a été adopté* par le Parlement, il commence à s'appliquer. Qui aurait intérêt — sauf à faire le jeu de ceux qui prônent une radicalisation — à ce que les nouvelles institutions n'apportent pas aux difficultés économiques et sociales de l'île des solutions rapides ?

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) M. Jean Baggioni, au nom de l'U.D.F.-Corse, a réclamé, vendredi, l'exclusion des *« dissidents, dont José Rossi, qui se sont mis définitivement en dehors de l'U.D.F. »*, et demandé à M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., *« de saisir d'urgence le bureau politique, pour en tirer les conséquences et prendre les mesures d'exclusion vis-à-vis des intéressés ».*

Les dix vice-présidents

L'assemblée de Corse a décidé de fixer à dix le nombre de ses vice-présidents, la loi lui laissant la possibilité d'en désigner de quatre à dix. Voici la liste des dix élus :

— M. Dominique Bucchini (P.C.F.), maire de Sartène, membre de l'Assemblée des Communautés européennes ;

— M. *Toussaint Luciani* (M.R.G.), maire de Moca-Croce, *conseiller général de* Petreto-Bicchisano ;

— *M. Ange Pantaloni (P.S.)*, premier secrétaire de la fédération de la *Corse-du-Sud*.

— M. Denis de Rocca Serra, président de la caisse locale du Crédit agricole, membre du comité économique et social de la Corse ;

— M. Emile Zuccarelli (M.R.G.), suppléant de M. François Giacobbi, sénateur de la Haute-Corse ;

— M. Alphonse Tamburini (P.C.F.), secrétaire fédéral de la Haute-Corse ;

— M. Nicolas Alfonsi (M.R.G.), député de la Corse-du-Sud, *conseiller général* des Deux-Sevi ;

— *M. Vincent Carlotti (P.S.)*, conseiller général de Moita-Verde ;

— M. Dominique Baldacci *(M.R.G.), premier adjoint* au maire de Corte, conseiller régional sortant ;

— M. Paul Bungelmi (P.C.F.), secrétaire fédéral de la Corse-du-Sud.

Trois dossiers pour un homme tranquille

« Ce n'est pas une élection pour cardiaque », constatait, après trois tours de scrutin, M. Prosper Alfonsi, qui venait de troquer le fauteuil de président du défunt conseil régional, auquel il avait accédé le 13 juillet 1981, pour celui de premier président de la nouvelle assemblée de Corse.

Devenu, à soixante-deux ans — dont trente-trois passés dans les rangs du parti radical, — le premier président de la première assemblée régionale élue au suffrage universel, la fierté est légitime et compréhensible, surtout quand on se fait applaudir par ses supporters au balcon du palais Lantivy. Le succès est, certes, étriqué, puisqu'il aura fallu trois tours de scrutin pour dégager une majorité toute relative de 23 voix sur 61... mais le succès est là.

La vie locale, M. Alfonsi la connaît *depuis 1965, année où il avait été* élu maire d'Albertacce, commune où *il est né, le 17 juin 1920.* La vie de l'ancien conseil général avant la *« bidépartementalisation »* — c'était déjà une sorte de « mini-Parlement » insulaire, — il *l'avait découverte en* 1955, lorsqu'il avait été élu dans le canton de Calacuccia. Le découpage cantonal lui avait fait perdre son siège en mars 1973. Quant aux dossiers régionaux, depuis plus d'un an, *il a eu l'occasion de se familiariser* avec eux.

Si on lui demande quels sont, à ses yeux, les trois dossiers les plus urgents et les plus préoccupants pour la nouvelle assemblée, M. Al*fonsi cite, d'abord, l'emploi et les* activités économiques. Il rappelle *que, sur les huit mille demandeurs* d'emploi inscrits à l'A.N.P.E., 44 % *ont moins de vingt-cinq ans. « Il ne faut pas tolérer que notre jeunesse soit exclue, marginalisée au nom d'une fatalité économique »*, déclare-t-il.

Deuxième dossier : les transports. *« Il n'y a pas de bonne politique pour la Corse s'il n'y a pas une bonne politique des transports, dans le cadre de la continuité territoriale »*, estime-t-il. La question, *précise-t-il*, doit s'apprécier en termes de service public. *Troisième dossier* : l'agriculture. Aux yeux de M. Alfonsi, il faut *« éviter le tout-viticulture »*, *« s'orienter vers des productions de qualité »* et *« assurer la demande intérieure »*. Dans ce domaine, le nouveau président entend que, désormais, les schémas ne soient plus décidés « ailleurs », mais d'abord avec les intéressés.

La loi sur les compétences permettant à l'assemblée de créer certains *organismes,* M. Prosper Alfonsi considère qu'il était indispensable de créer le plus rapidement possible une agence de l'énergie.

Homme tranquille, dont la réputation d'être ouvert au dialogue est solide, *le nouveau président estime* que le statut particulier *« est perfectible »* et *« peut ouvrir la voie du renouveau »*. A ses yeux, sa réussite *« dépendra des élus, de leur volonté politique, de leur disponibilité et de leur capacité à maîtriser les nouveaux instruments de la décentralisation »*.

Quant aux problèmes purement *matériels*, les *locaux de l'ancien* établissement public *régional*, à la villa Pietri, sont étroits. Il faut aménager un grand hôtel d'Ajaccio et *transformer le plus rapidement* possible les chambres en bureaux. Le nouveau président espère que l'Etat n'hésitera pas à consentir une aide pour installer les *« pionniers de la décentralisation »*. — A. C.

Une répétition

(Suite de la première page.)

(Suite de la première page.)

Désavoués largement lors de l'élection du 8 août — ils avaient préconisé l'abstention — ils ont décidé de rompre la trêve décidée au lendemain de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Jusqu'où ira leur détermination, comment se manifestera-t-elle ? Le feu va-t-il reprendre dans l'île ?

M. Prosper Alfonsi, le nouveau *président* de la Corse, devra peut-être compter avec la pression de la rue ; *il sera certainement soumis à celle* de « son » assemblée. Il l'a emporté *d'une courte tête grâce aux voix de* la gauche, sans doute, mais surtout *grâce à la division de la droite* et à l'abstention des autonomistes. Les *vrais vainqueurs, ou du moins* les véritables arbitres de cette élection, ce sont finalement les *« dissidents »*, c'est-à-dire ceux qui ont refusé de *pratiquer le jeu politique traditionnel* : les amis de M. Simeoni d'abord, ferme sur son opposition au « régime des clans », ceux de M. Rossi ensuite, qui n'a pas voulu joindre ses voix à celles du R.P.R. Quelle attitude adopteront-ils désormais ? Participeront-ils et, si oui, comment, aux travaux de l'assemblée ?

On a déjà beaucoup dit que, pour cela, la nouvelle assemblée de Corse, dans laquelle la majorité est faible, l'opposition *forte* et les attentistes nombreux, serait ingouvernable. Le pire est-il certain ? A mi-voix, sans *oser encore l'avouer*, tant le débat électoral est proche et a été vif, *certains des nouveaux élus espèrent* que, sur des sujets précis, d'intérêt *général, pourront au jour le jour se* dégager des *« majorités d'idées » recoupant largement les clivages* politiques classiques. S'illusionnent-*ils, ne sous-estiment-ils pas la résistance des habitudes qu'a déjà illustrée, par exemple, la façon dont* a été composé le bureau de l'assemblée ?

Leurs hypothèses, en tout cas, méritent d'être examinées. Personne ne peut se cacher que, pour qu'elles aient quelque chance de se vérifier, il faut que l'assemblée de Corse obtienne et se donne rapidement les moyens de travailler à la solution des vrais problèmes de l'île. La loi de décentralisation devra être rapidement complétée sur la question des moyens dont pourront disposer les nouveaux élus régionaux : des dossiers raisonnables et bien préparés devront être proposés. C'est bien sûr beaucoup de conditions préalables à la réussite du véritable pari qui a été engagé en Corse.

Les Corses ne seront pas les seuls *intéressés à ce qu'il en adviendra.* L'élection de leur assemblée régio*nale au suffrage universel* sera considérée comme une répétition de ce *qui se passera dans deux ans dans* les vingt et une régions continentales.

Il faut certes faire la part de tous les particularismes insulaires. *Difficile par exemple de penser que* le mode d'élection à la proportion*nelle presque intégrale pourra être* transposé tel quel de ce côté-ci de la *Méditerranée où n'existent ni un* clientélisme aussi tenace ni une revendication autonomiste aussi affirmée.

Mais toutes les différences étant prises en compte il reste que l'ensemble des responsables politiques nationaux devront suivre avec attention la partie qui vient de s'engager sur cette île « à histoires ». Peut-on ou non espérer que des élus régionaux prennent dans le calme et avec intelligence la charge des affaires dont ils réclament depuis si longtemps la responsabilité ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

DES RÉACTIONS

● M. GASTON DEFFERRE, *ministre d'Etat*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a envoyé ses *« félicitations les plus chaleureuses »* à M. Prosper Alfonsi. *« Votre élection et celle du bureau confirment, après l'importante participation électorale, les résultats du scrutin du 8 août dernier. Ainsi, la Corse, dotée de son statut particulier, dispose maintenant d'une assemblée élue au suffrage universel, du président et d'une majorité favorable à l'application du statut. Les Corses pourront exercer par leurs élus les libertés et les responsabilités que leur confère la loi, l'identité, les particularités de l'île et des Corses étant pour la première fois confiées aux Corses eux-mêmes »*, a déclaré M. Defferre.

● LE SECRETARIAT GENERAL DU R.P.R. a déclaré que *« le scrutin proportionnel choisi par le gouvernement n'a pas permis la constitution d'une véritable majorité au sein de l'assemblée (...). La loi électorale choisie par le gouvernement aboutira à rendre l'administration de la Corse particulièrement difficile alors que cette région a particulièrement besoin d'une politique de développement régional dynamique. Il est à regretter que les Corses subissent les conséquences de cette grave erreur du pouvoir socialo-communiste. »*

● *Le mandat de M. Bastien Leccia*, délégué auprès de M. Gaston Defferre pour les affaires corses, a pris fin avec l'élection du président de cette assemblée. Dans un télégramme adressé à M. Leccia, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation indique qu'il souhaite le voir travailler, au sein de son cabinet, à l'établissement de bons rapports entre le gouvernement et l'assemblée de Corse.

La politique en porte-à-faux

(Suite de la première page.)

Enfin, la destruction de notre appareil de sécurité et de répression criminelle accompagnée d'une sorte de goût masochiste du démembrement met l'Etat en péril.

J'appartiens à une génération qui n'a jamais pardonné aux dirigeants de la politique et de l'intelligence françaises des années 1933-1940 d'avoir ignoré le nazisme et additionné, en sept ans, des politiques, les unes dites modérées, les autres dites socialistes, qui ont affaibli la France alors qu'elle était en danger de mort. J'observe avec effroi que des hommes de ma génération, et d'autres des générations suivantes, commettent la même erreur d'une politique totalement en porte à faux. La France s'est affaiblie au cours des dernières années, mais au cours des derniers mois son affaiblissement prend des proportions d'autant plus angoissantes qu'il est désormais accompagné d'un appauvrissement des Français.

Oh ! je sais, nombreux sont les bons esprits qui haussent les épaules et pensent que la France s'en tirera toujours. Ils osent dire : cela durera au moins autant que nous ! Ils n'osent plus croire que la disparition de notre pays dans un protectorat allemand, américain (ou russe) nous évitera les épreuves. Mais, se fondant sur leurs souvenirs d'histoire, ils affirment que la France a suffisamment de ressources pour se redresser le jour venu. On ne sait quand à vrai dire, car l'annonce de la fin de la crise, répétée depuis trop d'années, à nouveau redite depuis quelques mois, a perdu toute crédibilité.

Ces bons esprits ont tort. La France des années 1980-1990 est une France qui a vieilli et continue de vieillir. Nous atteindrons bientôt le double de la population que nous formions au milieu du siècle dernier, mais les jeunes Français de moins de vingt-cinq ans seront moins nombreux qu'ils ne l'étaient alors. C'est la jeunesse qui fait la capacité populaire de réaction contre la décadence.

En d'autres termes, la responsabilité des hommes politiques, des éducateurs, des informateurs, des dirigeants syndicaux est une responsabilité totale, à quoi l'histoire les jugera. Si nous voulons éviter un 1940 financier, économique, social, donc politique, c'est maintenant qu'il faut cesser le lamentable bla-bla qui décourage les Français, afin de parler et d'agir pour le seul bien d'une patrie menacée dans un monde en guerre, où il sera donné à chaque nation en fonction de son réalisme et de son courage.

MICHEL DEBRÉ.

Une histoire inachevée

(Suite de la première page.)

On sait ce qu'il en adviendra lorsque ce même Staline — puisque c'est de lui qu'il s'agit — prendra le pouvoir quelques années plus tard.

La dictature du prolétariat deviendra la dictature au nom du prolétariat et tout se jouera autour de la question de savoir si l'U.R.S.S. doit être regardée ou non comme le berceau du socialisme. Karl Kautsky, l'un des premiers théoriciens de la sociale démocratie allemande, s'en inquiètera, dès 1919, en analysant les méthodes des bolchéviks. Il confiera au *socialisme européen* la tâche de *« veiller à ce que la catastrophe morale d'une certaine méthode du socialisme ne devienne pas la catastrophe du socialisme en général »*.

Mot prophétique qui n'arrêtera pas pour autant le cours des choses. Loin de *s'unifier*, le mouvement ouvrier se brisera sur cet écueil. Espoir évident pour les uns, trahison patente pour les autres, la révolution russe, dont on ne discute pas ici les difficultés qu'elle eut à résoudre, servira de ligne de partage. L'autorité de l'Internationale ne s'imposera pas à tous. Au congrès de Tours, en *décembre* 1920, c'est sous la bannière *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »* que s'affrontent et se divisent les socialistes français. *Ironie du sort,* note *Michel Beaud : « Le prolétariat était censé n'avoir pas de patrie ; désormais il doit en avoir une : l'U.R.S.S. »* Et alors que *« la dictature du prolétariat devait être démocratie pour le plus grand nombre : quelques hommes, un homme, dirigent au nom du prolétariat »*.

Au terme de ce qu'il appelle des lectures d'U.R.S.S., Michel Beaud constate que le projet socialiste, celui de *« la destruction du capitalisme, et à travers lui de toutes les sociétés de classes, de toutes les sociétés d'oppression et d'exploitation »*, n'est nullement aujourd'hui réalisé. Aussi bien convient-il d'examiner la réalité nouvelle imposée par les nécessités de la production (mais s'était-on posé le problème de la production dans le socialisme ?) et qui conduit au collectivisme d'Etat. Analyse pleine d'enseignement qui fait pendant à *l'Histoire du capitalisme*, ouvrage du même auteur. Il y apparaît que le capitalisme n'est pas la dernière société de classe et que, *« finalement, l'avènement du socialisme n'est pas inéluctable »*.

Sans révolution ?

Propos pessimiste et démobilisateur ? Au contraire, affirme Michel Beaud puisque savoir que le risque existe de se battre pour le socialisme et de déboucher sur une autre *société devrait* permettre de la réduire. Mais condamner le projet *sur la base d'une expérience* manquée ne suffit pas. *« Il y a eu l'utopie,* écrit en résumé l'auteur, *l'espérance, l'enthousiasme, le dévouement, l'inestimable engagement pour le socialisme. Il y a eu le courage, celui des barricades, celui des grèves, celui de l'action quotidienne. Il y a eu les martyrs, les destins brisés, les individus sacrifiés, mutilés, écrasés. Cela seul interdirait de parler de la mort du socialisme : n'est-il pas par là encore présent et vivant dans la mémoire collective, dans la conscience sociale, dans les conquêtes dont nous jouissons encore, dans notre manière de penser l'avenir ? »*

Pieuse réthorique, dira-t-on, qui justifierait tout autant la religion même après l'Inquisition. Mais le rapprochement n'est peut-être pas de hasard. La démarche de Michel Beaud ne suppose-t-elle pas au départ une certaine foi, celle qui, en fin de compte, n'a cessé d'animer une partie de l'humanité, la foi en l'homme pour bâtir sinon un monde meilleur, du moins un monde moins livré aux forces égoïstes ?

Mais croire ne suffit pas. Au terme de cette analyse historique, Michel Beaud entend ne pas rester sur un constat de faillite. *« Rejetons les illusions, mais gardons, renforçons l'espérance. »* En outre, *« tout ce qui a été accompli, il ne faudrait pas le minimiser ni le considérer comme quelques méprisables avantages matériels »*. Hors de l'engrenage « conquête-concession-récupération », il existe des acquis *« qui correspondent bien à des revendications essentielles du mouvement ouvrier : plus de temps libre, plus de sécurité, la possibilité de peser sur l'organisation du travail et de la production »*. Tout progrès de la démocratie, enfin, induit un progrès du socialisme.

On regrettera toutefois, que la conclusion qu'apporte l'auteur n'ait *pas la force de son analyse historique.* Celle-ci nous a fait découvrir *le mouvement caché de la révolution* socialiste, ses certitudes et ses *erreurs. Le regard porté vers l'avenir* est moins convaincant. Comment *croire que de réformes en réformes* on s'approchera de *« la société sans exploitation ni domination de classe équitable, solidaire, et maîtrisant démocratiquement son devenir »* ? Sans « révolution » vraiment ?

Le *livre* s'achève sur un regard furtif lancé vers la Pologne. Nul *doute que Michel Beaud* eût aimé nous montrer la voie à suivre en s'appuyant sur Solidarité et son président, Lech Walesa. Mais voilà, août 1982 n'est plus août 1980. La victoire en priant s'est transformée en défaite. *« Au nom du socialisme, un mouvement ouvrier et démocratique a été broyé par l'armée. »* Et c'est déjà un autre livre qu'il convient d'écrire à partir de là.

FRANÇOIS SIMON.

★ *Le socialisme à l'épreuve de l'histoire 1800-1981*, par Michel Beaud. Seuil 218 pages, 79 francs.



Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LES ATTENTATS DE PARIS

Les membres présumés d'Action directe interpellés vendredi 20 août à l'aube ont été relâchés quelques heures plus tard. Seul l'un d'entre eux, M. Jean Van Nieuwenhuyze, vingt-cinq ans, chez lequel a été trouvé un poste émetteur-récepteur volé, devait être déféré au parquet ce samedi. La police a dû admettre qu'elle n'avait rien à reprocher aux autres. Une telle opération — la deuxième depuis les attentats revendiqués par Action directe — démontre que les militants de cette organisation — repentis ou non — n'ont aucune indulgence à attendre du gouvernement. L'époque est révolue où ces militants bénéficiaient de l'amnistie décidée après l'élection de M. Mitterrand ou de mesures individuelles de mise en liberté.

Rien ne sera négligé contre Action directe, comme en témoigne l'évacuation vendredi par la police d'immeubles occupés depuis plusieurs mois à Paris par des squatters à l'initiative de cette organisation. Le maigre résultat de ces coups de filet successifs apporte la preuve que le noyau dur de l'organisation a pris désormais ses précautions pour échapper à la police, en particulier Jean-Marc Rouillan, interpellé facilement, puis relâché, il y a une semaine, mais aujourd'hui introuvable après ses déclarations à « Libération » revendiquant trois attentats commis à Paris.

Ces maigres résultats expliquent-ils ces interpellations à répétition destinées à démontrer que la police et la justice ne relâchent pas la pression ? Des enquêteurs, très nombreux, travaillent, mais pour les attentats revendiqués par Action directe, ainsi que pour la fusillade de la rue des Rosiers et l'explosion à l'ambassade d'Irak, les résultats paraissent encore minces.

La perplexité de la police contraste avec la détermination qui semble désormais être celle du chef de l'Etat contre les terroristes venus de l'étranger. Citant des informations puisées « aux meilleures sources », « le Quotidien de Paris » du 20 août affirme ainsi que M. Mitterrand serait résolu à porter le fer où il le faut, « aucune action extérieure n'étant à exclure », écrit le journal. Ces propos rappellent les déclarations de M. Defferre après l'attentat de la rue Marbeuf : « Nous ne renoncerons à aucun moyen pour lutter contre le terrorisme international. » Les tueurs venus d'ailleurs et leurs commanditaires sont ainsi prévenus.

MILLE TROIS CENTS HOMMES POUR QUADRILLER LA CAPITALE

Ronde de nuit à Paris

Difficile de dire la routine, ce fatras de petits riens, lot de vérifications prévisibles et de passages balisés. M. Jack Mazalaigue, commissaire divisionnaire en charge du 17e arrondissement de Paris, aimerait prouver que l'on ne s'y enferme pas, démontrer que l'événement fait le sel *de son métier. Or, durant cette* nuit parisienne du vendredi 20 au samedi 21 août, d'événements, il n'y en eut point. Comme s'il s'était agi d'assurer le visiteur extérieur que la dissuasion a du bon.

« *Bizarrement calme* », répète M. Mazalaigue, tout au long de cette veille nocturne. « *Ronde d'état-major* » dit l'appellation officielle : une obligation de service, au moins mensuelle, pour les commissaires d'arrondissement, qui fait d'eux, à tour de rôle et l'espace d'une nuit, les « patrons » de la voie publique parisienne. Dans sa Renault 14 grise, « TI 17 » — c'est son code radio — écoute la fréquence qui le relie à la salle de commandement et d'information de la préfecture de police. Rien. Un silence grisâtre et sans saveur.

Reste donc la routine, ce contrôle des habitudes quelque peu bousculées ces temps derniers, terrorisme oblige. Rue Fortuny, l'Agence juive pour Israël : solitude d'un homme de la CRS 2, relevé toutes les trois heures. « *Tout le monde veut de la garde statique, ça rassure* », confie le commissaire. Débat d'école : l'immobile contre le mouvant. A l'instar d'autres responsables policiers, M. Mazalaigue préfère les rondes. Il en a convaincu M. Patrick Goldenberg, le neveu de Jo — celui de la rue des Rosiers — qui tient un restaurant à la même enseigne, avenue de Wagram : « *C'est plus difficile à repérer* », reconnaît aujourd'hui le restaurateur, qui, au lendemain de la tuerie, ne s'en satisfaisait pas.

D'arrondissement en arrondissement, le contrôle des « points sensibles » se prolonge dans un mélange des genres fort œcuménique. L'hôtel particulier de l'O.L.P., rue Mérimée, ses trois gardiens de la paix chapeautés d'un brigadier-chef ; la résidence de l'ambassadeur de Turquie et sa dizaine d'hommes de la C.R.S. 61 ; l'ambassade d'Iran, entourée de barrières enserrant le car d'un demi-peloton de gendarmes mobiles girondins, détachés pour un mois à Paris ; celle d'Israël, rue Rabelais, où un escadron renforcé de la même arme veille à interdire la circulation *et à ne laisser pénétrer que les* riverains... Et en chemin, l'espace d'un quart d'heure, trois véhicules de la police parisienne relevant du plan « Anjou », c'est-à-dire les rondes et patrouilles.

Sur leur liste des lieux officiels et officieux à contrôler durant un circuit d'une heure, l'adresse de M. Valéry Giscard d'Estaing. Bref, tout paraît en ordre, le « quadrillage » satisfait le commissaire. Rue des Rosiers, où c'est effectivement la pléthore, une ronde de la C.R.S. 52 croise une voiture pie d'une brigade mobile anti-criminalité (B.M.A.), tandis que trois gardiens de la paix *stationnent non loin du* restaurant Goldenberg. Cela fait du monde : à une heure du matin, selon la salle de commandement, mille trois cents hommes (policiers, C.R.S., gendarmes mobiles) se partageaient la capitale.

De quoi expliquer cette nuit calme ?... Au sous-sol du commissariat central du dix-septième arrondissement, autour d'un café, trois policiers moustachus, d'une « unité spécialisée », travaillant en civil, une frime légèrement cow-boy pour affronter la petite délinquance, disent ne pas avoir « *grand-chose à ramener, ces derniers temps* ». Les grandes manœuvres antiterroristes feraient-elles taire les voleurs à la roulotte ? Cette nuit-là répondait oui. A 4 heures, assis à son bureau qu'agrémentent deux photographies de Jean-Marc Rouillan, du mouvement Action directe, M. Mazalaigue attend toujours. *Député U.D.F. du seizième arron*dissement, M. Gilbert Gantier fait savoir qu'après une altercation un automobiliste s'est enfui avec ses lunettes... Les services techniques de la préfecture se sont occupés de fausses alertes à la bombe rue de Bièvre, où réside M. Mitterrand, et dans les locaux du journal *le Matin*. Les policiers du Val-de-Marne ont intercepté les auteurs d'un cambriolage commis boulevard Voltaire... Un homme blessé par balle s'est présenté à l'Hôtel-Dieu.

Pas de quoi émouvoir M. le commissaire, qui termine sa nuit en revenant à sa préoccupation de tous les jours : les prostitués travestis qui gagnent sur son territoire, au grand dam des riverains. Une ronde, la dernière, l'inspection de rues sombres, un faisceau de phares qui surprend un couple... Habillage furtif et maladroit. *M. Mazalaigue*, bon prince, laisse passer l' « outrage ».

Son rapport sera, comme chaque fois, à 8 h. 30 sur le bureau du préfet de police. R.A.S. ou presque.

EDWY PLENEL.

● *Pour une réunion des ministres de l'intérieur de la C.E.E.* — M. Martin Bangemann, président du groupe libéral et démocratique du Parlement européen, a réclamé vendredi 20 août à Bruxelles la convocation d'une réunion extraordinaire des ministres de l'intérieur de la C.E.E. consacrée à la lutte contre le terrorisme. Selon M. Bangemann, « *les récentes actions terroristes en France contre des installations juives exigent un plan de lutte non seulement national mais aussi européen contre le terrorisme* ». — (A.F.P.)

● *Après l'interdiction de la manifestation* organisée par la Ligue communiste révolutionnaire et plusieurs autres organisations pour exprimer leur « *solidarité avec les peuples libanais et palestiniens* » (*le Monde* du 19 août), l'association médicale franco-palestinienne déclare : « *Si l'émotion légitime provoquée par la tuerie de la rue des Rosiers ne devait que servir à interdire l'expression publique du soutien du peuple de France à la cause palestinienne et au peuple libanais et ses forces représentatives, c'est alors que l'on pourrait dire que les assassins ont atteint leur objectif.* » L'association dont le président d'honneur est le professeur de médecine Paul Milliez précise qu'elle n'appelait pas à participer à cette manifestation.

● *Erratum.* — Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 21 août, M. Vicken Tcharkhutian — le militant arménien de nationalité irakienne dont la Cour d'appel de Paris a refusé, mercredi, l'extradition réclamée par les Etats-Unis (*le Monde* du 20 août) — n'a pas été expulsé du territoire français. Le militant arménien a quitté la France volontairement comme il s'y était engagé devant la chambre d'accusation. Détenteur d'un simple document de voyage délivré par les Etats-Unis, M. Tcharkhutian s'est embarqué pour Chypre, jeudi 19 août.

MADRID : Les autorités accueillent avec scepticisme le plan français

(*De notre correspondant.*)

Madrid. — *Les autorités espagnoles ont réagi avec scepticisme, voire amertume, au plan antiterrorisme du président Mitterrand. Elles y voient, de la part de la France, une charité bien ordonnée, mais pas la coopération qu'elles souhaitent de Paris contre les séparatistes basques.*

Pour le ministre de l'intérieur, M. Juan José Roson, les mesures annoncées sont « modérées » et visent avant tout à protéger la France, sans s'inscrire dans un cadre international. « *Tant que l'on voudra traquer le terrorisme au niveau d'une seule nation, on ne pourra ni en finir avec ses ramifications internationales ni liquider le phénomène* », ajoute-t-il.

Même son de cloche chez le directeur de la police, M. José Luis Fernandez Dopico, qui estime que le gouvernement français entend essentiellement tranquilliser son opinion publique. Tout en reconnaissant qu'il manque d'informations sur le plan Mitterrand, M. Dopico ajoute : « *Je crains beaucoup que la France ne continue à être un sanctuaire pour les terroristes qui agissent chez ses voisins, qu'ils soient espagnols, italiens, allemands ou autres.* »

La seule réaction favorable a été celle du secrétaire général du parti de gouvernement) s'étonne Benegas, qui estime que M. Mitterrand a fait plus contre le terrorisme en quinze mois que *M. Giscard d'Estaing en sept ans.* Il juge « très vigoureuse » l'annonce faite par M. Mitterrand que toute organisation terroriste le trouvera sur son chemin. Mais la section basque de l'Union du centre démocratique (U.C.D., parti de gouvernement), s'étonne de cette « euphorie ». « *Les mesures de M. Mitterrand*, a déclaré l'U.C.D., *ne prévoient ni une collaboration avec la police espagnole ni une modification du droit d'asile pour les assassins.* »

(*Intérim.*)

POINT DE VUE

A court de sûreté ?

par BERNARD PRÉVOST (*)

LE cadavre de la Cour de sûreté de l'Etat bouge encore. Des incantations en tout genre montées du sang de la rue des Rosiers et des cendres du consulat d'Irak émerge de plus en plus distinctement l'évocation de l'ancienne *juridiction. Et certains de voir dans* sa mise à bas la brèche par laquelle se sont engouffrées les dernières hordes de terroristes.

Telle qu'elle est menée, cette campagne de nostalgie judiciaire est parfaitement douteuse. Parer de toutes les vertus cette justice d'exception n'aurait de sens que si elle avait empêché l'attentat de la rue Copernic. Vanter les mérites d'une garde à vue de six jours ne serait probant que si la police, amère, relâchait à la pelle des suspects au bout de quarante-huit heures. Louer *l'efficacité d'un juge d'instruction* unique ne serait convaincant que s'il était établi que toutes les affaires en cours procèdent d'une même équipe de tueurs ou d'une seule volonté politique.

Ce n'est pas dire pour autant que la disparition de la Cour de sûreté ne mérite pas réflexion. Le gouvernement ne peut pas se contenter d'ignorer superbement cette question, qui, indiscutablement, se pose à l'opinion. Le président de la République affirme que face au terrorisme notre droit actuel apporte une réponse *satisfaisante. Encore* faut-il que l'Etat le démontre. Il n'est pas certain qu'il l'ait fait.

Aujourd'hui les attentats qui viennent de meurtrir Paris sont tous l'objet d'informations judiciaires. C'est, apparemment, dire qu'aucun d'eux n'a pu passer entre les mailles d'un code dont certains affirment, pourtant, qu'il est devenu trop distendu. Mais à quel prix ?

A l'exception de la tuerie de la rue des Rosiers dans laquelle — c'était bien le moins — il a reconnu des « *homicides et tentatives d'homicides* », le ministère public considère officiellement que les agissements *hideux qui ont secoué la* capitale ne sont juridiquement que des « délits » puisque c'est en ce sens qu'il a « requis » l'ouverture des instructions.

L'observation dépasse la querelle sémantique ou le formalisme juridique. Elle signifie qu'aux yeux du parquet — c'est-à-dire à ce stade de la procédure de l'exécutif — les terroristes, si, par hasard, ils n'ont pas tué, doivent se retrouver un jour devant un tribunal correctionnel. Dans le même box que le plus inoffensif des voleurs à l'étalage. *Après que le juge d'instruction* n'aura pu décerner à leur encontre qu'un mandat de dépôt de quatre mois.

La préparation d'une voiture piégée ? La pose d'une bombe ? Rien d'autre, pour le procureur de la République qu'une « *destruction par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire* », délit puni d'un emprisonnement de cinq à dix ans et d'une amende de 5 000 francs à 200 000 francs, et défini, au demeurant, par... la loi « sécurité et liberté ».

Voilà donc la seule réplique de la justice à la folie assassine de ces derniers jours. La plus faible et la moins « répressive » qui puisse se rencontrer dans le code. N'y avait-il pas d'autre voie ? On peut raisonnablement n'être pas convaincu *de l'absence de tout choix et se* demander si une autre disposition de la loi n'aurait pas mieux correspondu à la qualification des attentats. En effet, l'article 93 du code pénal prévoit que comparaîtront devant une cour d'assises et encourront la réclusion criminelle à perpétuité « *ceux qui auront commis un attentat dont le but aura été de porter le massacre ou la dévastation dans une ou plusieurs communes* ». Ne peut-on voir là l'exacte définition des agissements *terroristes ? Faire* exploser une voiture en pleine rue, poser une bombe sur un rebord de fenêtre, n'est-ce pas aveuglément vouloir « *porter le massacre ou la dévastation* » ?

Que l'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit pas ici de préjuger les coupables de ces actes ou d'affirmer qu'ils doivent, en tout état de cause, se voir appliquer la sanction la plus lourde de la loi française. Ce serait une forme inacceptable de terrorisme intellectuel. Il s'agit seulement de constater que le pouvoir — à travers le ministère public — n'a sans doute pas pris la voie de la plus grande fermeté juridique et de la plus grande rigueur judiciaire.

Ajoutons que, en toute hypothèse, retenir, ou plutôt faire retenir, l'article 93 comme fondement des informations judiciaires eût constitué un choix politique opportun. En effet, dans le code pénal, cette disposition figure au chapitre des « crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ». Or, l'on sait que si la Cour de sûreté a disparu, ces infractions — elles — ont été maintenues et que, précisément, tout le parti du garde des sceaux a consisté à soutenir que de simples juridictions de droit commun pourraient parfaitement les juger. Il avait là l'occasion parfaite d'en faire la démonstration, et, mieux, d'en tirer profit. Au lieu de quoi, c'est un sentiment d'incertitude qui risque de l'emporter. Et de renforcer ceux qui dénoncent les graves lacunes du droit nouveau.

(*) Avocat à Paris.

FAITS ET JUGEMENTS

Une escroquerie aux dépens de l'ASSEDIC

Lille. — Plusieurs Zaïrois — une trentaine, pense-t-on mais ni le nombre ni les identités n'ont été révélés — sont écroués à la prison de Loos-lès-Lille pour avoir escroqués des sommes importantes — la préfecture du Nord a avancé le chiffre de 1 million de francs — en *touchant indûment* des prestations de l'ASSEDIC du Nord ou de la caisse d'allocations familiales. L'enquête menée par le S.R.P.J. de Lille est ouverte depuis plusieurs mois déjà. Des escroqueries analogues auraient eu lieu à Arras et dans d'autres villes de France, notamment à Lyon et à Marseille.

Dans cette affaire, ni les ASSEDIC ni les caisses d'allocations familiales ne peuvent être mises en cause : elles ont payé des prestations à des allocataires ayant en apparence satisfait aux conditions requises en se présentant aux guichets avec des papiers en bonne et due forme. En fait les ressortissants du Zaïre, ancienne colonie belge, avaient quelque facilité pour débarquer à Bruxelles et s'installer en Belgique. C'est de là que, se faisant passer pour des « réfugiés politiques » ils se rendaient à Lille ou à Arras. Munis de papiers d'identité, ils présentaient à la préfecture de police un récépissé *postal attestant l'envoi d'une de*mande d'asile à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides à Paris. Ce récépissé, ils l'obtenaient en envoyant... une enveloppe vide au service en question. Ces pièces officielles leur permettaient d'obtenir un titre de séjour provisoire et renouvelable en attendant la décision définitive de l'Office. Il leur restait alors à se faire inscrire dans les services sociaux. Cette escroquerie durait depuis plus d'un an mais la préfecture n'a révélé qu'il y a quelques mois l'existence de faux papiers d'identité et les P.T.T. ne se sont que récemment étonnés du nombre d'allocataires, tous Zaïrois, qui se faisaient adresser leurs mandats poste restante et les percevaient parfois par personne interposée. — (*Corr.*)

A Taiwan

BÉBÉS A VENDRE

Taiwan (*A.F.P.*). — Quarante-deux personnes appartenant à un réseau international de marchands de bébés ont été inculpées à Taipeh. Le groupe est accusé d'avoir vendu, de 1979 à mars 1982, une soixantaine d'enfants, pour la plupart âgés de moins de trois ans, à des couples étrangers désireux d'adopter des bébés taiwanais et venant de France, de Suisse, d'Australie, des Etats-Unis, de Finlande et de Thaïlande.

Dans plus de la moitié des cas, les parents adoptifs ignoraient l'origine véritable des enfants. Selon les enquêteurs, le groupe a enlevé certains des bébés. Ils plaçaient également des petites annonces dans les journaux, proposant d'acheter des bébés. Selon les enquêteurs, le réseau versait jusqu'à 1 000 dollars à des parents incapables d'élever leurs enfants, revendant ensuite ces derniers à 4 000 ou 5 000 dollars. Le cerveau du réseau, Mme Lin Chu Lichin, trente et un ans, est elle-même mère d'un enfant d'un an et avait auparavant travaillé chez un avocat spécialiste des adoptions d'enfants taïwanais par des couples étrangers.

● *La baronne américaine Stephania Von Kories Zu Goetzen*, détenue à Genève depuis le 23 juillet pour avoir servi d'intermédiaire dans la restitution de bijoux volés en octobre 1981 à l'hôtel Ritz de Paris, (*le Monde* des 27 et 28 juillet), a bénéficié d'une mise en liberté contre une caution de 10 000 francs suisses, (32 800 francs français). Elle devra néanmoins rester en Suisse tant que les autorités fédérales helvétiques ne se seront pas prononcées sur la demande d'extradition déposée par la France.

La baronne avait été arrêtée en même temps que deux jeunes Français, MM. Jean-Raymond Davy, vingt-deux ans, et Bruno Lovisone, vingt ans, dans une banque genevoise alors qu'ils venaient, contre une récompense de 500 000 dollars, (trois millions et demi de francs) de restituer les bijoux aux victimes du vol.

Le meurtrier de Messaoud Hamamou a avoué

L'homme arrêté par les gendarmes de Meyzieu, dans la banlieue lyonnaise, a avoué, vendredi 20 août, être l'auteur du meurtre de Messaoud Hamamou, onze ans, dont le corps a été retrouvé, mercredi 18 août, dans un bois voisin de la ville (*nos dernières éditions*). Michel de Conceicao, trente-six ans, ouvrier peintre au chômage, a été dénoncé par des témoins à partir du portrait-robot établi par les enquêteurs. La sœur de la victime, à laquelle il avait fait, la veille de son crime, des propositions, a également formellement reconnu le meurtrier. Messaoud Hamamou avait été attiré par Michel de Conceicao dans une villa de Meyzieu dont il avait la garde pendant les vacances et avait fait subir à l'enfant des violences sexuelles avant de l'étrangler.

Michel de Conceicao est également soupçonné d'être *l'auteur* du double meurtre commis, toujours à Meyzieu, le 14 juillet 1982. Les victimes étaient Fabrice Lacquit, vingt-deux ans, et Catherine Devin, dix-huit ans, retrouvés morts dans un bois attenant à la commune. La jeune fille, qui avait également subi des violences sexuelles, avait été étranglée de manière similaire. Des témoins avaient signalé, peu après ce double crime, la présence sur les lieux d'une 4 L blanche du même type que celle qui a été repérée après l'assassinat de Messaoud Hamamou.

« Un long voyage dont on ne revient pas »

« *Je revendique la révision de mon procès ainsi que ma réhabilitation. Je dénonce les brutalités policières dont j'ai été victime à Besançon.* » Après avoir erré aux quatre coins de Paris, M. Nicolas Diamandides est venu continuer sa grève de la faim entamée voici quatorze jours, place Vendôme, en face du ministère de la justice. Condamné à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de Besançon pour « *menaces de mort écrites sous condition* », il estime avoir été mal défendu lors de son procès, mais n'a pas fait appel dans les délais prévus. Se sentant menacé de mort par l'ancien ami de sa concubine — qu'il accuse de proxénétisme — il avait à son tour menacé ce dernier de l'emmener « *dans un long voyage dont on ne revient pas* ». On indique à la chancellerie que l'on examine son dossier, mais qu'en l'absence d'éléments nouveaux, une révision du procès ne peut légalement avoir lieu.

Nicolas Diamandides, qui a démissionné de la S.N.C.F. à deux mois de son examen de conducteur, est aujourd'hui sans travail, sans ressources et sans domicile.

Huit morts aux Etats-Unis pour une tondeuse à gazon

Miami (Floride) *A.F.P.* — Un professeur à la retraite, *mécontent d'une réparation* effectuée sur sa tondeuse à gazon, a tué huit personnes à coups de fusil, vendredi 20 août, dans un magasin de Miami, et en a blessé trois autres. Le forcené, M. Carl Brown, âgé de cinquante et un ans, a lui-même été tué par un automobiliste qui a lancé sa voiture sur lui alors qu'il s'enfuyait à bicyclette.

« *Il est entré dans le magasin et il est soudain devenu fou* », raconte un policier, selon lequel l'affaire avait débuté par une *altercation à propos* du coût ou de la qualité d'une réparation de la tondeuse à gazon de M. Brown. Le professeur, décrit par ses voisins comme un solitaire, a pénétré dans le magasin d'outillage par la porte de derrière, son fusil à la main, et a commencé à tirer.

Une tuerie semblable avait eu lieu, il y a une dizaine de jours, à Grand-Prairie, près de Dallas (Texas). Un chauffeur routier, peu satisfait de ce qu'il avait trouvé sur sa feuille de paie, *était soudain devenu fou furieux* et avait tué cinq personnes, avant de tomber lui-même sous les balles de la police.

CATASTROPHES

DES INONDATIONS FONT PLUS DE 700 MORTS EN CHINE

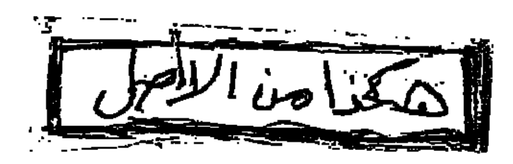
Pékin (A.F.P.) — Plus de sept cents personnes ont trouvé la mort et six mille autres ont été blessées au cours d'inondations catastrophiques qui se sont produites récemment dans la province du Sichuan, dans le centre sud-ouest de la Chine. (Nos dernières éditions datées 21 août).

Un responsable du gouvernement du Sichuan, la province la plus peuplée de Chine avec cent millions d'habitants, a cité ces chiffres, ce vendredi 20 août, lors d'un entretien par téléphone avec l'Agence France-Presse.

Selon ce responsable, sept cent dix-huit personnes sont mortes et près de huit millions et demi de personnes sont sinistrées dans l'est et le nord-ouest de la province.

SCIENCES

● *Le vaisseau spatial Soyouz-T 7*, à bord duquel se trouvait Svetlana Savitskaia, la deuxième femme à voler dans l'espace, s'est amarré à la station orbitale soviétique Saliout-7. L'opération a eu lieu vendredi 20 août vers 20 h 32, heure française. L'équipage de Soyouz-T 7 devrait rester à bord de la station pendant sept jours.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

JOAN MITCHELL A L'ARC

Le buisson ardent

« J'adore Van Gogh, j'ai même honte d'utiliser les tournesols », dit Joan Mitchell (1), dont l'ARC *présente* un choix de peintures depuis 1970. Des tournesols, l'artiste « utilise » *le jaune muri* mourant en rouille et la folie organisée — toute sa peinture est un peu ça, de la folie organisée, — comme elle ultilise les hautes herbes embroussaillées, les champs, les arbres feuillus, la chaleur de l'été, le feu, la lumière du matin, le vent, l'eau.

Comment ne pas sentir le paysage à *la source* de cette *peinture* abstraite et gestuelle, brossée ferme, généreusement. Chaque tableau respire *une sensibilité qui réagit et agit,* tout naturellement dirait-on, au contact du paysage, qui n'a pas besoin d'être grandiose : partant d'un bout de jardin, d'un coin de pré, l'artiste se charge de mettre l'ampleur qu'il faut. Pour créer une suite d'événements picturaux, des histoires faussement simples de couleurs en bataille : de bleu cru cerné de mauves, éclaboussés d'oranges.

Un spectacle renouvelé mouvant comme un feu d'été dans la nuit, avivé par un grand souffle d'air, où l'on voit les couleurs fuser en flammèches *mordorées, brûler contre* des trous d'ombres, se perdre à la périphérie des toiles dans un nuage de douceurs violines, ou gnagner en tourbillonnant le centre du brasier.

A la vision du buisson ardent succède, d'une toile à l'autre, le clignotement apaisé d'une lumière blanche, riche de mille pigments colorés qui fait taire tous les aigus, éteint la braise, liquéfie les couleurs de neige, près d'un noir pénétrant, imprégné de rose fondant.

Chez Joan Mitchell, qui est américaine, la rencontre est étonnante, to*nante, tonifiante,* de l'expressionnisme abstrait et de la tradition picturale impressionniste. A New-*York, dans les années* 50 où elle s'est formée, dans l'entourage de Kline et de de Kooning, l'artiste a ac*quis cette aisance dans le très grand* format qu'elle aime déployer en panneaux accolés, et cette liberté de facture *commune aux peintres américains* de sa génération. A Paris, puis à Vetheuil, à la campagne, tout près *de là où vécut Monet, et où elle habite* « à cause de la lumière », elle a muri, nourri sa peinture d'une lumière *intérieure, d'une sagesse qui* laisse entrevoir parfois, pudiquement derrière la plénitude lyrique, de possibles *nœuds d'angoisse. C'est ce mélange* d'énergie libérée, de suprême décontraction et de retenue qui fait l'originalité *de son style riche d'effets* chromatiques de pâtes, où la qualité du brossage s'impose dans sa diversité.

Joan Mitchell *reste fidèle à la* peinture à l'huile — elle « aime l'odeur de l'huile » — et aux couleurs broyées *qu'elle* applique en petites touches divisées, serrées, denses, ou qu'elle laisse aller en tracés fulgurants, en taches *éclatées,* en giclures et coulures, multipliant les contrastes de zones chaotiques et d'îlots construits presque *géométriquement* avec une aisance peu commune, qui disent toute une maîtrise picturale conquise au long des années.

GENEVIEVE BREERETTE

★ ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 6 septembre.

Bazaine au musée de Quimper

Lumières de la Création

En Bretagne, Jean Bazaine est chez lui : l'hommage rendu par Quimper à ce Lorrain d'origine ratifie la double appartenance du peintre (de mère bretonne d'ailleurs), qui depuis plus de vingt ans a fait de Saint-Guénolé son port d'attache. Les cartons monumentaux des vitraux inaugurés l'an dernier à la chapelle de la Madeleine en Penmarc'h qu'il a donnés au Musée des beaux-arts y sont le couronnement de cette rétrospective. Non loin de là, Locronan, où Bazaine a illuminé de six petits vitraux la chapelle Ty-ar-Zonj, qui domine le panorama de la baie de Douarnenez, accueille par les soins du Père Dilasser, recteur de la paroisse, la *série* d'aquarelles « La salle de musique » (1977), partitions enflammées calquées sur des rythmes intérieurs.

Ainsi se complète la grande exposition que Pierre Quiniou et ses collaborateurs ont organisée à Quimper, et qui entend ne laisser dans l'ombre aucun des aspects de l'art de Bazaine.

Il fallait en reconstituer la genèse. Les principaux jalons d'un itinéraire qui a vite trouvé sa voie sont là, sous la forme d'œuvres majeures devenues « classiques » : *le Jongleur* (1932), *Suite de verres, les Enfants aux vitres* (1938). Bientôt la figuration au premier degré s'efface devant la transposition des images et voici, dès 1944, la fameuse *Messe de l'homme armé,* d'une triangulation où jouent les bleus, les rouges, les orange, qui doit peut-être quelque chose à *l'amitié* qui unit Bazaine à Jacques Villon. La rigueur géométrique va se muer en compositions aux architectures tout aussi stucturées, mais sous-jacentes. Autour des années 50, Bazaine a trouvé son langage propre, qui restitue aux masses colorées leur *autonomie et* qui doit pouvoir tout exprimer, les sentiments comme les spectacles de la nature, par des modulations éclatantes et raffinées, d'une diversité toujours neuve, depuis les chefs-d'œuvre de la « période minérale », tel ce *Paysage gelé (1951),* dialogue anxieux de la terre et du ciel, jusqu'à la dernière toile en date (1982) présentée ici, *Rumeur du printemps,* frétillement serré de rouges et de gris-bleu, preuve que les années n'ont *en rien* terni la fraîcheur de sa vision.

Comme pour infirmer le terme d'« abstrait », trop souvent accolé à ces huiles et à ces aquarelles, il n'en est aucune qui ne se soumette à l'objet — aux résonances plutôt éveillées par l'objet, — qui ne soit strictement conforme à l'objet. *Le paysage* chahuté d'*Espagne* (1954), évoqué par les ocre, les gris, les rouges, les roses de la *Castille,* se passe de vain pittoresque. La lumière émane de l'eau de *la Hollande* (1959). La *Grande marée basse* (1955) traduit autant l'atmosphère des côtes de Cornouailles que l'opulente *Dernière neige à Rochetaillée* (1959), celle de la région stéphanoise, plus riche encore qu'*Ombre sur la mer,* « folie de bleus désaccordés », ou que cette suite de toiles des années 70 ; *Vent sur les pierres, Mêlée de l'aube, la Lumière de la paille, le Vent,* plus longuement contemplées. Mais l'ascension continue avec *Silence des hauteurs* (1974), *Naissance* (1975), ou l'ardente symphonie de rouges de l' *Hommage à Turner* (1978).

Le sens du sacré

Les exigences de la tapisserie viennent discipliner la plus libre des palettes, sans en refréner l'élan ni la rutilance. *Une salle n'a pas suffi* pour déployer notamment les *Blasons des douze mois,* révélés en 1975 par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Là encore, formes et couleurs sont en conformité avec le climat, les saisons : bleu limpide de *Mai,* flamboiement de *Juillet, canicule* d'*Août,* rouges et orangés somptueux d'*Octobre,* etc., que le visiteur peut confronter aux maquettes originales. Ce qui lui est malheureusement interdit — et pour cause — pour les vitraux dont les cartons — des gouaches sur papier, — comme il est dit plus haut, ne trahissent pas la ferveur mystique. On a suffisamment épilogué sur le spiritualisme de l'auteur d'*Exercice de la peinture* pour ne pas confondre art religieux et art sacré, et Bazaine s'est clairement expliqué là-dessus, lui qui, quoi qu'il peigne ou dessine, a *le sens du sacré.*

Tout est sacralisé chez Bazaine, inconsciemment et consciemment, même les dessins moins connus du public mais aussi dignes d'intérêt que *le reste de l'œuvre. Ils sont assez* nombreux, ici, pour mettre en lumière l'autre face de son talent. Des portraits fidèles, celui du père de l'artiste, celui de Georges Bernanos sur son lit de mort, ceux de Marcel Arland, d'André Frénaud, quelques-uns des livres qu'il a illustrés. Et de nombreuses encres de Chine, qui ne sont pas des études préparatoires, *comme ces carnets de croquis* montrés eux aussi, mais des œuvres à part entière, paysages, arbres, rochers, captés par une plume sensible, et révélant chez Bazaine une autre *façon d'appréhender le réel.*

Avec ou sans la couleur, Bazaine recrée l'espace et l'ample respiration de la *Création.* L'air qui circule entre les choses nommées ou transcendées est un air vivifiant. Puisé aux sources.

J.-M. D.

★ Musée des beaux-arts de Quimper, jusqu'au 31 août. Locronan, chapelle proche de l'église de Saint-Ronan.

FORMES

L'imaginaire et le fantastique

Le nom et l'art de Claude Georges sont familiers aux visiteurs de l'abbaye de Beaulieu en Rouergue (1), comme aux habitués des galeries parisiennes *Le point cardinal* ou *Regards.* Déjà, Geneviève Bonnefoi l'avait présenté à plusieurs reprises, en 1970 par exemple, en 1975 *(Espaces lyriques),* en 1980 dans la prestigieuse collection rendue publique de ce centre d'art contemporain. Cette fois, c'est au panorama d'une œuvre étalée sur trente ans (1952-1982) qu'elle consacre *son exposition annuelle.*

Dans le déroulement d'une trajectoire apparemment capricieuse, on assiste à l'ordonnance progressive d'un chaos saisi d'abord par une gestualité foudroyante *(l'Usine fossile).* Cet *artiste de formation* scientifique, et qui a mis au point, au moins en ses débuts, des matériaux très sophistiqués, a voulu concevoir l'idéal alliage des formes vivantes et mécaniques *(Machine à feu)* avant de s'attaquer à une création à la fois terrestre et extra-terrestre : son imaginaire s'apparente à ce fantastique moderne, à cette science-fiction qui offre de nouveaux tremplins aux besoins d'évasion de nos contemporains.

Mais chez Claude Georges tout est pictural, strictement pictural. *Le chrysochrome* sur toile *Volcaniques* (1954) libère une éruption de laves immaculées. Les blancs, les beiges, les gris *éteints ou* métalliques sont l'élément de prédilection du peintre. Ils annoncent le *Cycle lunaire* (trois toiles de 1959, 1960) que stimulent les verts et les rouges, le paysage visionnaire de *Résurgence* (1962).

A mesure que les tableaux — que les dessins aussi, car des encres aussi suggestives alternent avec les toiles qui marient l'huile et l'acrylique, avec les gouaches, les collages — défilent *sur les murs de l'église* peu à peu restaurée, une architecture de plus en plus géométrique *découpe nettement* ces formes sans figer leur dynamisme. Un des rares titres donnés à ces compositions qui s'en passent le plus souvent, *Mouvement — Temps,* est suffisamment éloquent pour caractériser cette tentative simultanéiste. Suivent alors les « cavernes », les déserts, les mirages, les espaces transparents de rocs et d'eaux des dix dernières années, en tonalités claires, durement découpées sur des horizons laiteux — que j'ai eu la joie de saluer lors de leur éclosion. Surhumaine entreprise de « désensibiliser l'univers ».

†

En matière de fantastique, celui de Balzac, qui n'a pas une ride, inspire *toujours* les artistes. Seulement, pour rester fidèle à l'esprit de *la Peau de chagrin,* il faut à la *fois* tenir compte du réalisme balzacien, qui fait naître de circonstances naturelles les coups de for*tune* les plus incroyables, et du surnaturel qui les attribue aux pouvoirs diaboliques du talisman. Jean Bernadac l'a compris en illustrant l'édition de l'Imprimerie nationale dans la collection « Lettres françaises » (2), où le choix des plasticiens est souvent à la hauteur du texte, d'un texte ici établi et commenté par Madeleine Ambrière. Les scènes retenues dans cette allégorie de notre destinée suivent l'enchaînement fatal des événements, depuis le point de départ dans une ambiance féerique jusqu'à la fin dramatique. On assiste aux progrès du mal sur le visage de Raphaël à mesure que se rétrécit la peau sans que soient pour autant négligés d'autres personnages, et le décor. Le tout exprimé en traits nerveux, robustes, envahi s'il le faut par des franges d'ombres, des zones de mystère. Le côté magique d'une des œuvres majeures de *la Comédie humaine* est préservé.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre d'art contemporain, abbaye de Beaulieu. *Ginals, 82330 Lexos.*

(2) 27, rue de la Convention. Points de vente : 2, rue Paul-Hervieu ; 20, rue La Boétie ; 182, rue Saint-Honoré.

A L'Isle-sur-la-Sorgue

OUVERTURE PROCHAINE DU MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE RENÉ CHAR

Un musée-bibliothèque René Char va s'ouvrir le 3 septembre à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), la ville natale du poète, dans un bel hôtel particulier acquis et restauré par la municipalité pour l'accueillir : *l'hôtel de Campredon. Il* abritera la plupart des livres, manuscrits, correspondances et tableaux réunis par René Char au long de sa vie, et dont le classement est en cours, confié à Mme Anne Hugues, conservateur, chargée également d'organiser des expositions temporaires sur les trois *niveaux de l'hôtel.*

L'exposition inaugurale (du 3 septembre au 15 décembre) présentera *livres illustrés, manuscrits,* gravures, dessins et peintures des « alliés substantiels » du poète : citons Braque, Hugo, Miro, Matisse, Sima, Giacometti, Villon, de Stael...

Rappelons que l'année 1983 sera importante pour René Char : elle sera marquée par un colloque inter*national sur son œuvre,* en *juin,* à l'université de Tours, et par la sortie d'un volume de la Pléiade rassemblant tous ses recueils.

★ Hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

CINÉMA

JOHN FORD VU PAR LINDSAY ANDERSON

Un portrait grandeur nature

Un an s'est écoulé depuis la parution à Londres d'un des meilleurs livres jamais publiés sur un cinéaste, About John Ford, *de Lindsay Anderson, et aucun éditeur français à ce jour ne semble encore s'être réellement intéressé à ce travail. Qu'un autre cinéaste, ancien critique, passé depuis longtemps derrière la caméra, comme il arriva plus tard à François Truffaut ou à Glauber Rocha, consacre une partie du temps qu'il aurait pu réserver à un film à analyser l'œuvre et la personnalité d'un aîné admiré mérite pourtant une attention toute particulière.*

*Tout le travail du réalisateur d'*If..., *de* O Lucky Man ! *et de* Britannia Hospital, *redevenu momentanément essayiste, consiste à tenter de cerner la « poésie » fordienne qu'il a découverte dès l'après-guerre dans* My Darling Clementine. *Étudiant à Oxford, créateur avec un groupe d'amis de la revue* Sequence, *il publie alors trois longs textes sur John Ford qui constitueront le noyau du livre aujourd'hui.*

Il a déjà mis en place une admirable rhétorique du héros fordien incarné par Henry Fonda puis par John Wayne ; il tente de dégager les valeurs morales inséparables de la démarche de John Ford. En 1950, il rencontre à Dublin, pour la première fois, le cinéaste qui tourne l'Homme tranquille *et qui restera, pour Lindsay Anderson, avec le documentariste Humphrey Jennings et Jean Vigo, un modèle. Le rapport entre les deux hommes deviendra presque passionnel.*

Quatre autres rencontres remettant face à face John Ford et Lindsay Anderson. La dernière, et la plus épouvante, aura lieu dans un coin perdu de Palm Desert, en Californie, quelques mois avant la mort du réalisateur américain. Ces cinq rencontres structurent une analyse qui sait aussi être sévère à l'égard d'un maître qu'on révère d'autant plus qu'on n'ignore aucune de ses faiblesses. Lindsay Anderson, porté par son inspiration et sa fureur analytique, met en pièces, au fil du récit, la théorie du « cinéma d'auteur » telle que s'en firent les champions les Cahiers du cinéma et leurs disciples anglais et américains, et affirme la suprématie de l'émotion authentique sur la jonglerie verbale. Ces phrases sonneraient creux si l'ouvrage n'était la parfaite démonstration de cette méthode.

Lire About John Ford, *c'est faire retour à une tradition critique très anglo-saxonne, où jamais l'arbre ne cache la forêt, mais où la forêt garde tous ses contrastes de lumière, sa vie grouillante, son mystère insondable. C'est retrouver, une merveilleuse iconographie à l'appui, l'essence d'une démarche à nulle autre comparable.*

LOUIS MARCORELLES.

★ *About John Ford,* 256 pages, 385 photographies. Éditions Plexus, Londres, 5,95 livres sterling.

LE JURY DU FESTIVAL DE VENISE

Sept cinéastes précédemment primés au Festival de Venise formeront le jury de la prochaine « Mostra » qui aura lieu du 28 août au 8 septembre et célébrera son cinquantième anniversaire. *(Nos dernières éditions datées 21 août).*

Il s'agit de Luis Berlanga (Espagne), prix de l'Office catholique du cinéma en 1956 pour *Calabuig ;* Mario Monicelli (Italie), Lion d'argent en 1959 pour *la Grande Guerre ;* Franck Perry (Etats-Unis), prix de la première œuvre en 1962 pour *David et Lisa ;* Gillo Pontecorvo (Italie), Lion d'or en 1966 pour *la Bataille d'Alger ;* Satyajit Ray (Inde), Lion d'or en 1957 pour *Aparajito,* et Andrei Tarkovski (U.R.S.S.), Lion d'or en 1962 pour *l'Enfance d'Ivan.*

Marcel Carné, Lion d'argent en 1953 avec *Thérèse Raquin,* a été choisi pour représenter la France. Entièrement remis d'un récent accident, il a accepté de se rendre à Venise, contrairement à ce que nous avions annoncé.

ARCHÉOLOGIE

DANS L'INDRE

Une troisième temple gaulois est mis au jour à Argentomagus

De notre correspondant

Limoges. — Un petit temple consacré à un culte gaulois vient d'être mis au jour dans le site archéologique d'Argentomagus, à Saint-Marcel-Argenton-sur-Creuse (Indre). Il s'agit d'un *petit édifice* carré dans lequel ont été retrouvées plusieurs statues dont la position « en tailleur » est caractéristique des rites gaulois. Comme la quasi-*totalité des statues découvertes* depuis vingt ans (date du début des fouilles méthodiques dans ce site), les statues ont été brisées lors du sac et de l'incendie de la ville gallo-romaine en 276 après Jésus-Christ.

C'est le troisième temple de culte celtique découvert sur le site ; à quoi il faut ajouter une fontaine sacrée qui était aussi le support d'un culte gaulois. Tous ces vestiges sont groupés dans l'espace restreint de l'ancien oppidum.

Cette continuité de la culture gauloise dans la vallée de la Creuse pendant les trois siècles qui séparent la conquête romaine de la destruction de la ville présente pour les archéologues un très grand intérêt. M. Jacques Allain, ancien directeur des antiquités préhistoriques du Centre, et qui a été l'un des initiateurs du chantier de fouilles, précise à cet égard : *« La persistance, au beau milieu d'une ville antique importante, d'un culte indigène sous sa forme indigène, à travers tout le haut empire et jusqu'au seuil du christianisme, est lourde de signification. Elle atteste l'inébranlable vigueur des racines gauloises qui font à chaque instant craquer le vernis romain. Voir la Gaule à travers Rome, tel est, en définitive, l'intérêt fondamental du site d'Argentomagus. »*

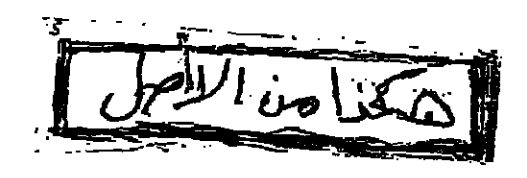
La ville gallo-romaine, citée dans plusieurs documents impériaux, *était désignée comme la première* fabrique d'armes de fer de la Gaulle romaine. La ville s'étalait alors sur les coteaux de la Creuse exposés au sud.

La particularité du lieu, c'est que la ville médiévale, puis moderne, au lieu *de se superposer* à la ville, s'est déplacée sur l'autre rive de la Creuse en laissant la nature et les cultures recouvrir la ville abandonnée ; ce qui explique la richesse particulière des *fouilles d'aujourd'hui, « une chance unique, qu'Argentomagus ne partage, pour toute la Gaule centrale, qu'avec Alésia »,* indique M. Jacques Allain. Les structures actuellement dégagées — les temples gaulois, la fontaine sacrée, le théâtre — ne constituent que quelques éléments d'un ensemble plus vaste qui reste à exhumer : temples romains, *forum,* théâtre de 100 mètres de diamètre repéré par photographie aérienne. D'autre part, les quelque deux mille deux cents monnaies antiques découvertes depuis vingt ans dans ce site ont ouvert la voie à des études de plus en plus fines sur les mouvements monétaires, et donc sur la vie économique de la Gaule centrale.

GEORGES CHATAIN.

■ Une « *métropole sur pilotis* » remontant à l'âge du bronze (troisième et deuxième millénaire avant J.C.) vient d'être découverte au fond du lac de *Viverone (près de Turin)* par une équipe d'archéologues piémontais. Cette cité lacustre — la plus étendue jamais retrouvée en Europe — reposait sur 2 560 pilotis et devrait couvrir une superficie de 22 000 mètres carrés, sans compter les villages satellites également repérés. Selon l'archéologue Luigi Fozzati, elle devait regrouper quelque soixante-dix habitations — certainement celles de pêcheurs.

■ L'Opéra Bolchoï de Moscou devrait faire l'objet d'importantes restaurations dans les années qui viennent. Bâti il y a deux cents ans, le Bolchoï a déjà été plusieurs fois reconstruit ou modifié. Le projet actuel, qui ne bouleversera pas l'apparence de l'édifice, prévoit la sonorisation de la grande salle, la reconstruction de la scène, la mise en place d'un système d'éclairage à distance, l'aménagement de nouvelles salles de répétition et de locaux annexes.



SPECTACLES

théâtre

Bouffes Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam. 21 h, dim. 15 h).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam. 21 h, dim. 15 h 30).
Comédie de Paris (281-29-36) : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 22 h).
Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h, dim., 15 h 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : la Planque (sam. 20 h 30).
Espace Marais (271-10-19) : la Mouette (sam. 20 h 30) ; la Tour mystérieuse, le Philosophe soi-disant (sam. 22 h 30, dim. 18 h).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : l'Ile de Tulipatan (sam., 20 h 15) ; le P'tit Vélo (sam., 22 h).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., *21 h 30) ; Okame (sam., 22 h 30).*
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : Mon cul sur la commode (sam., 20 h 15) ; Arlequin poli par l'amour (sam., 22 h 15). – Théâtre Rouge : Eon (sam. 18 h 30) ; Tchoufa (sam. 20 h 30) ; Mime Bizot (sam., 22 h 15). – Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam. 21 h) ; Dialogues de sourdes (sam. 22 h 15).
Madeleine (265-07-09) : l'Alouette (sam., 20 h 45).
Mathurins (265-90-00) : Emballage perdu (sam. 21 h).
Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France *(sam., 19 h 15 et 22 h).*
Potinière (261-44-16) : Une fille drôlement gonflée (sam. 20 h 30, dim. 15 h).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babacadres (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam. 22 h et 23 h 30).
Théâtre Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam. 20 h 45, dim. 15 h).
Variétés (233-09-92) : Lorsque l'enfant paraît (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30).

Les cafés-théâtres

Blancs Manteaux (887-15-84) I : Areuh = M.C. 2 (sam. 20 h 15) ; les Démones Loulou (sam. 21 h 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam. 22 h 30 et 24 h) ; II : Pas une pour rattraper l'autre (sam. 20 h 15) ; Qui a tué Betty Grandt ? (sam. 21 h 30) ; Comment ça va Zanni ? (sam. 22 h 30).
Café de la Gare (278-52-51) : Les Damnés de la septième planète (sam., dim., 20 h 15) ; Rufus (sam., dim. 22 h 30).
Café d'Edgar (322-11-02). I : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h 30) : Mangeuses d'hommes (sam., 21 h 45). – II : Chantons sous la psy (sam. 20 h 30) ; L'amour c'est comme un bateau blanc (sam., 21 h 45).
La Gageure (367-62-45) : la Garçonne (sam. 21 h) ; Un cœur sous une soutane (sam. 22 h 30).
***Le Petit Casino** (278-36-50) : Douby... be* good (sam., 21 h) ; les Bas de Hurleveau (sam., 22 h 30).

Point Virgule (278-67-03) : le Petit Prince (sam. 20 h 15) ; Tranches de vie (sam. 21 h 30).
Splendid Saint-Martin (208-21-93) : Papy fait de la résistance (sam. 20 h 30) ; Bunny's bar (sam. 22 h).
Le Tintamarre (887-33-82) : Phèdre (sam. 20 h 15) ; Apocalypse na (sam. 21 h 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : le Pain de ménage, le Défunt (sam. 20 h 30) : Les huîtres ont des bérets (sam. 21 h 30) ; Cerise (sam., 22 h 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Achetez François (sam., 21 h. ; dim., 15 h 30 et 21 h).

Music-hall

Comédie de Paris (281-29-36) : Brel, je persiste et signe... (sam. 20 h 30).

Danse

Mairie Annexe du IVe (278-60-56) : Les ballets historiques du Marais (sam., dim., 21 h).

Les concerts

Notre-Dame (dim. 17 h 45) D. Serve (Alain, Liszt).
Chapelle-Saint-Louis de la Salpêtrière (dim., 16 h 30) : J. Marguillard (Marchand, Haendel, Buxtehude, Froberger).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Jazz group de Bretagne (sam. 21 h 30, dern.) : J.-P. Sasson Quintet (dim. 21 h 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Patato Valdes (sam. 22 h) ; Rachel (dim., 22 h)
Chevalier du Temple (277-40-21) : Patato Valdes (sam. 23 h 30) ; A. et J. Sims (dim. 23 h 30).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Los Salseros (sam. 22 h 30, dim. 22 h).
Connétable (277-41-40) : Paris Summer Jazz Quintet (sam., 22 h).
Petit Opportun (236-01-36) : Happy Feet Quintet (sam., dim., 20 h 30, dern.).
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Tito Segesso (sam., dim., 21 h).

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Mairie du Ve arrondissement, 18 h 30 : J. Van Immerseel (Haydn).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE

Square du Temple, 20 h : Arlequin poli par l'amour (Compagnie du Fond de Cour).
Carreau du Temple, 20 h : Vie et mort d'Arlequin.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI : 15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Bout de chou, de H. Wulschleger ; 17 h : Un oiseau rare, de R. Pottier ; 19 h : Vices privés et vertus publiques, de M. Jancso ; 21 h : le Messie, de R. Rossellini ;

DIMANCHE : 15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Vous n'avez rien à déclarer ?, de L. Joannon ; 17 h : la Femme sur la lune, de F. Lang ; 19 h : Une semaine de vacances, de B. Tavernier ; 21 h : le Passe-montagne, de J.F. Stevenin ;

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI : 15 h : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h ; Contes cruels de la jeunesse : 19 h : Le fantastique : Man in the Attic, de H. Fregonese ; 21 h ; Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur ;

DIMANCE : 15 h : Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h : Il pleut sur Santiago, de H. Soto ; 19 h : Le fantastique : The two Faces of Dr. Jekill, de T. Fisher ; 21 h : Curse of the Fly, de D. Sharp ;

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMOUREUX FOU (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 20 et dimanche 21 août

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ANTIGANG (A., v.f.) (*) : Miramar, 14e (320-89-52) : Tourelles, 20e (364-51-98).
APHRODITE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANANA JOE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
CALIGULA ET MESSALINE (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36).
L'ÉPÉE SAUVAGE (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FAMILY ROCK (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette*, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 16e (326-58-00).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; v. arabe, ss-t. f. : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) Marignan, 8e (359-92-82) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
MEGAFORCE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs - Élysées, 8e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; *Paramount-Opéra*, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANGE DE LA VENGEANCE (*), film américain d'Abel Ferrara. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CORBILLARD DE JULES, film français de Serge Penard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG, film français de Christian Gion ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33 ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GREASE II, film américain de Patricia Birch. V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59 ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE JEU DE L'ASSASSINAT (TAG.) (*), film américain de Nick Castle. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65)) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PORKY'S, film américain de Bob Clark. V.o. : Gaumont-Halles, 1er, (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

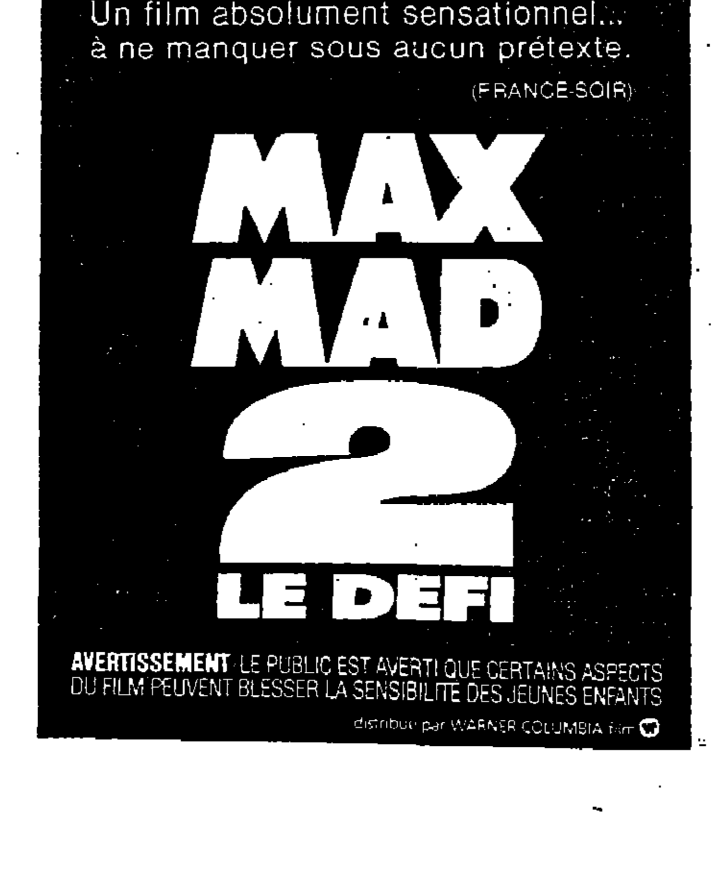
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PARASITE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
***POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS* RIEN** (Fr.) : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Victor-Hugo*, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE SOLDAT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : VF : *Berlitz 2e* (742-60-33) : Capri, 2e (508-11-69) ; Nations, 12e (343-04-67) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).
L.. BANDE A DONALD (A. *v.f.*) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CARAPATE (Fr.) : Français, 8e (770-33-88).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.). Action-Christine, 6e (325-47-46).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*). Studio Logos, 5e (354-26-42).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DON GIOVANNI (It., v.o.). Calypso, 17e (380-30-11).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). VF : Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) Ranelag, 16e (288-64-44).
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e *(508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.). Action-Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62), (v.f.). : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
IRMA LA DOUCE ((A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60)
JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) . Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 6e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)).
***OSSESSIONE** (It., v.o.)* : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) (ex-Omnia) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE PARRAIN No I (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. sp.
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
SERPICO (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) : (**) Fauvette, 13e (331-60-74).
SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), les Fiancés en folie (sam.), les Trois Ages (dim.).
CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mon épouse favorite (sam.), l'Impossible M. Bébé (dim.).
UN CLASSIQUE DU JEUNE BELMONDO : Bonaparte (326-12-12), le Doulos, 16 h, 18 h, 20 h.
SAMUEL FULLER : l'Ambiguïté (v.o.), Bonaparte (326-12-12) ; Maison de bambou, 22 h.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), la Femme à abattre (sam.), le Trésor de la Sierra Madre (dim.).
FRITZ LANG (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Furie (dim.).
TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.
CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), (sam. 16 h 30, 21 h 30 et dim. 14 h), Elisa vida mia ; (sam. 19 h, 21 h 30 et dim. 14), Vivre vite (*).
UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Sunset Boulevard (sam.), le Grand Sommeil (dim.).
IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Butch Cassidy et le Kid (sam.), la Revanche d'un homme nommé Cheval (dim.).
LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.j., 20 h 30 et 22 h.



SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

AU C.S.I.O. DE ROTTERDAM

Bons débuts pour Jean-Marc Nicolas

Rotterdam. **— *Première* victoire française vendredi 20 août au concours hippique international de Rotterdam, et, comme il s'agissait d'une épreuve de bon niveau, il y a lieu d'adresser un grand bravo au lauréat, le jeune Jean-Marc Nicolas, trente-deux ans, en selle sur le bai *Hazard*.**

De notre envoyé spécial

Personnalité très attachante que celle de ce fougueux Niçois attiré de bonne heure par l'équitation dans une région pourtant peu cavalière, et où il faut vraiment avoir le feu sacré *pour percer*. Se servant admirablement de sa petite taille, 1,65 mètre, et doué d'un toucher d'archange — une mouche prise dans sa paume ne serait pas écrasée, — *Jean-Marc* est aujourd'hui un des piliers de l'équipe de France, où sa cravache est de toutes les batailles, succès et revers confondus.

Atteint très tôt de la maladie commune à tous les cavaliers de métier, la bougeotte, *il a sillonné*, lui et ses chevaux, et un pied toujours en l'air, le beau pays de France, jusqu'au jour où ce Méridional bon teint, à qui l'argent n'a pas toujours *été* facile, a trouvé son bonheur... outre-Rhin. Depuis bientôt cinq ans, il a ses *installations qui le mettent* à portée de voix de Strasbourg, une formule de vie qui lui permet de mener une double carrière en France et *en Allemagne, où il ne compte que* des amis, témoin Paul Schockemöhle, qu'il a retrouvé à Rotterdam et coiffé d'une courte tête dans le difficile Prix de la Meuse.

Sur le reste du front, rien à signaler, ou peu de chose, car nous ne tiendrons pas pour digne du commentaire l'épreuve disputée en fin d'après-midi, *et qui consistait à lancer* par groupe de deux à la fois les concurrents sur des obstacles construits de chaque côté de la piste et de nature rigoureusement identique. On l'a vu ailleurs, les plus scientifiques perdent à tout coup, les *plus « culottés » confondant vitesse* et précipitation triomphent parfois. Le public s'amuse beaucoup, c'est peut-être l'essentiel. — R. M.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 21 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Sue Anne Grainger décide d'ignorer les menaces qu'elle reçoit de son correspondant anonyme jusqu'à ce que celles-ci deviennent sérieuses.

21 h 35 Numéro un : Gérard Depardieu.
Variétés de M. et G. Carpentier (redif.).
L'acteur chante et reçoit dans ce numéro spécial : Diane Dufresne, Alain Souchon, Claude Nougaro, Sapho, Serge Gainsbourg, Johnny Hallyday, Catherine Deneuve.

22 h 35 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : Paris en état d'alerte ; enquête sur la rue des Rosiers ; l'octogénaire qui refuse son siècle ; des Polonais en souffrance ; le grand témoin de la semaine sera François-Xavier Do.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Le Secret des Andrônes.
D'après le roman de R. Magnan, réal. S. Itzkovitch. Avec J. Guiomar, F. Christophe, C. Rouvel, D. Doll...
Le commissaire Laviolette, en vacances à Sisteron, assiste à une représentation théâtrale. Mais le mannequin qui est jeté du haut des remparts est... un vrai cadavre.

22 h Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne, réal. J. Guyou.
Avec des extraits de : *les Cent Vierges, Trois jeunes filles nues, le Violon sur le toit, Princesse Czardas*, etc.

22 h 45 Sport : Catch à quatre.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir (cycle Shakespeare) : Timon d'Athènes.
Drame en cinq actes de Shakespeare, réal. J. Miller. Coprod. B.B.C.-Time-Life. Avec J. Pryce, N. Rodway, J. Shrapnel, J. Welsh.
Comment l'hypocrisie des flatteurs et leur ingratitude transforment Timon d'Athènes en ermite. Comment, découvrant de l'or dans son désert, il le distribue aux ennemis de sa ville, et comment, préférant la sagesse à la gloire, il meurt. Encore une œuvre à ne pas manquer de cette série réalisée par la télévision anglaise.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Thème et variations, de Fauré, par H. Boschi.

FRANCE-CULTURE

14 h, Journée Lewis Carroll : Alice est revenue : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière ; « Alice au pays des merveilles » ; à 20 h, « la Chasse au Snark ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (Festival de Salzbourg 1982) : « le Chant du cygne », de Schubert ; « Dichterliebe », de Schumann, par D. Fischer-Dieskau, baryton ; A. Brendel, piano.

21 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Schoenberg, Guézec, Ligeti, Webern ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Nyman, Moon, Martz.

Dimanche 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée en la basilique Notre-Dame-des-Enfants à Châteauneuf-sur-Cher (Cher), prédicateur : Père J. Debruynne.

12 h Série : L'aventure des plantes.
La longue marche du pollen, de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.

12 h 30, La bonne conduite.

13 h Journal.

13 h 20 La clé est sous le paillasson.
(Et à 14 h, 15 h 40, 16 h 30, 18 h, 19 h).

13 h 30 Série : Spiderman.

14 h 20 Série : Sloane, agent spécial.

16 h Sports dimanche.
Natation : championnats de France.

18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
Une voiture faramineuse.

19 h 30 Les animaux du monde.
Une famille au milieu d'éléphants.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : La Sirène du Mississippi.
Film français de F. Truffaut (1969). Avec J.-P. Belmondo, C. Deneuve, M. Bousquet, N. Borgeaud, M. Berbere (redif.).
Un industriel de la Réunion épouse une jeune femme avec laquelle il est entré en relations par une annonce matrimoniale. C'est une aventurière. Elle s'enfuit avec son argent. Il la retrouve en France, et vit un amour fou qui lui fait tout accepter. François Truffaut a modernisé l'intrigue fin de siècle d'un roman de William Irish, pour raconter la passion romantique et autodestructrice d'un homme faible pour une femme libre, énergique. On retrouve son propre univers d'auteur dans ce film méconnu.

22 h 50 Sports dimanche soir.

23 h 10 Journal.

23 h 35 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.

12 h Platine 45.
Avec Blondie, E. Mitchell, L. Drop, Crosswinds, J. Caswell, le groupe Téléphone, F. Hardy...

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Hunter.

14 h 10 Cirques du monde.
Le grand cirque Bush.

15 h Feuilleton : Les amours des années folles.
L'homme à l'Hispano (redif.).

16 h 05 Document INA : Botaniques.
Un magazine du monde végétal préparé par F. Dumas. Mise en pages Ph. Collin.
Ne surtout pas manquer cette nouvelle (trop courte) série sur les plantes, préparée par Françoise Dumas. C'est un travail très recherché, très soigné, un peu parisien peut-être, mais intelligent et toujours excitant. Entre l'enquête et la fiction, le document scientifique et le commentaire ultra-personnalisé, le jeu du « je » et l'interview de l'autre, c'est une balade sophistiquée à l'intérieur de la végétation avec une photo délicate, sublime.

16 h 25 Le Muppet Show.

16 h 55 Série : Médecins de nuit.
De B. Gridaine, et J.-P. Ribes (redif.).
Une étrange secte dans ce petit hôtel particulier de Belleville. Pour atteindre la pureté, les membres doivent pratiquer le jeûne qui les amène au coma qui leur permettra d'accéder à un homme nouveau.

17 h 55 La chasse aux trésors.

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontières.
De Guy Lux et C. Savarit.
A Madère (Portugal).

22 h Série documentaire : Des hommes.
Réal. J.-M. Soyez. N° 1 : Les chantiers navals.
Un périple chez les bâtisseurs et les « médecins » des bateaux. Des descendants de ceux qui bâtirent le navire d'Ulysse (à Port-en-Bessin) à ceux qui réparent les gros navires (à Achères).

22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty. Avec Ray Briant et Milt Jackson.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Pour les jeunes : Il était une fois l'homme.

20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
Par Y. Menuhin et C.W. Davis, avec Ch. Weir. Réal. R. Bucking et J. Thomson.
N° 4. *L'époque du compositeur.*
Après nous avoir fait écouter les sons de la matière, expliqué quelques-uns des grands moments de la musique — l'éclosion de l'harmonie, l'évolution des instruments de musique, — Yehudi Menuhin parle cette fois de Vivaldi, Bach, Mozart, Haydn, Beethoven et Schubert. Le discours du maître façon très vieille télévision.

21 h 35 Courts métrages français.
Les machines de Paul Gugelman, de Michel Deuis ; *l'Arriviste*, de Marc Bernol.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Danielle Darrieux) : Battement de cœur.
Film français de H. Decoin (1939). Avec D. Darrieux, C. Dauphin, J. Tissier, A. Luguet, J. Astor, S. Fabre, J. Carette (N.).
Une jeune fille pauvre prend des leçons dans une école de voleurs. Elle se fait pincer par un ambassadeur dont elle a dérobé l'épingle de cravate. Au lieu de la livrer à la police, celui-ci se sert d'elle pour obtenir la preuve de l'infidélité de sa femme. Le ton, le style d'une « comédie américaine » retrouvés dans les studios français. Une réussite totale dans la fantaisie, la gaieté, l'optimisme. Avec Danielle Darrieux, en pleine gloire, et une équipe de grands comédiens du cinéma d'avant-guerre.

24 h Prélude à la nuit.
Cinquième petite symphonie, de Milhaud, par les Philharmonistes de Châteauroux.

FRANCE-CULTURE

11 h, Tribune internationale des compositeurs : Le Japon en France et le Japon au Japon.

12 h 5, Agora : La révolution informatique.

13 h, Histoire pittoresque illustrée des grands voyages : Voyages de Paul de Chaillu dans l'Afrique occidentale : le Gabon.

14 h, *France-Culture 1980-1982.*

17 h 7, L'insaisissable affaire de la ville, de P. Raulet (rediff.).

18 h, Par les routes d'eau, de lumière et de terre : Le grand ried d'Alsace.

19 h 10, Opéras français : « La Forêt bleue » (extraits), de L. Aubert ; « la Chartreuse de Parme », de H. Sauguet ; « l'Aiglon », de Honegger et Ibert.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert (en direct du Mozarteum de Salsbourg) : œuvres de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum, dir. G. Wimberger : sol. : G. Winbergh, ténor ; W. Schulz, flûte.

13 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Kalinnikov, Lyapunov, Arensky, Rimsky-Korsakov, Tchaïkovski, Scriabine, Prokofiev, Stravinsky.

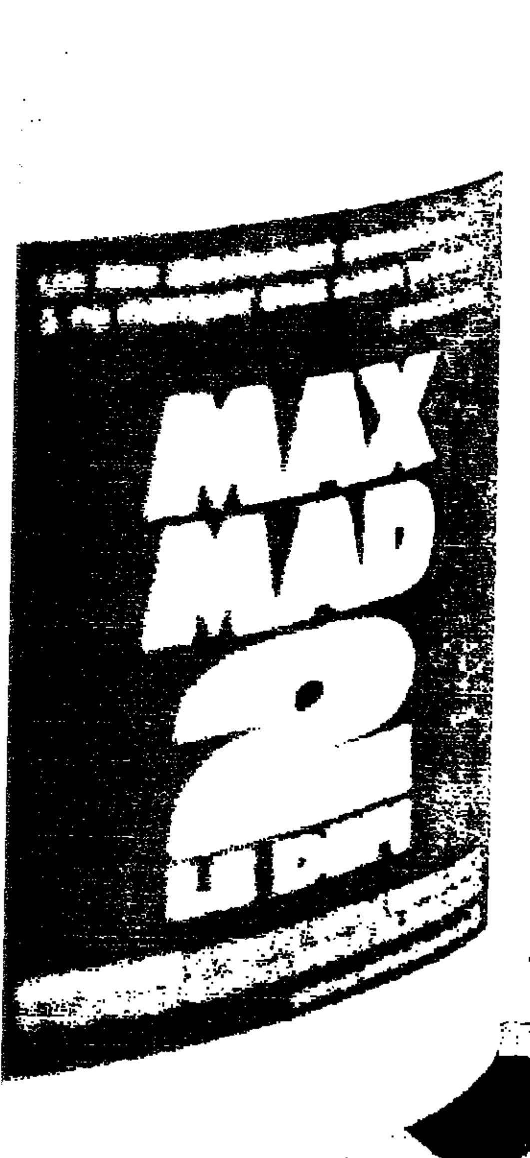
17 h, Comment l'entendez-vous ? par Jean d'Ormesson : œuvres de Mozart, Haendel, Verdi, Palestrina, Allegri, Haydn.

19 h, *Jazz : Le Sun Ra's Arkestra.*

20 h, Les muses en dialogue.

20 h 30, Concert : « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy ; « Nocturnes pour orchestre : Nuages-fêtes », de Debussy ; « La valse », de Ravel ; « Symphonie fantastique », de Berlioz par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Giacinto Scelsi.



FOOTBALL

L'heure des règlements de comptes chez les « verts »

L'affaire de la caisse noire et des dessous-de-table de l'Association sportive de Saint-Etienne *a connu deux nouvelles péripéties*, vendredi 20 août, avec les témoignages de M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football (F.F.F.) et de M. Roger Rocher, qui avait dû démissionner de la présidence du club le 17 mai dernier.

Les conditions de cette démission sont connues. Rappelons-les brièvement. M. Rocher et le « manager » général du club, M. Robert Herbin, *qui avaient mené le club en finale de la Coupe* d'Europe 1976, n'étaient plus d'accord sur la politique à suivre après quelques saisons de moindres succès. Le premier estimait désormais inévitable la poursuite d'une politique de prestige liée au recrutement de joueurs vedettes. *Le second* prônait le retour à la politique de formation qui *avait fait la réussite initiale du club*. Robert Herbin allait obtenir la démission de Roger Rocher en faisant apparaître, avec la « complicité » de Mᵉ Fieloux et Claude Buffard, désormais président et vice-président du club, l'existence d'une « caisse noire » et la pratique de « dessous de table ».

Tandis que M. Rocher contre-attaquait en accusant de complicité les nouveaux dirigeants et Robert Herbin, *M. Sastre a estimé qu'il n'appar*tenait pas à la F.F.F. de *« prendre parti dans les problèmes de personnes qui sont à l'origine de la crise. »* Il a rappelé que la F.F.F. et la Ligue nationale étaient intervenues dès qu'elles avaient eu connaissance des irrégularités, le 14 mai, pour exiger le reversement immédiat à un compte bancaire officiel de l'A.S. Saint-Étienne du solde de la caisse noire, soit 3 693 245 F et la passation en écritures régulières des entrées non comptabilisées et des versements effectués aux divers bénéficiaires.

Si la première exigence a pu être satisfaite, la seconde n'a pu être menée à bien, le détail des opérations occultes n'ayant pas été porté, par M. Rocher, à la connaissance des commissaires aux comptes et des nouveaux responsables du club. Le président de la F.F.F. a d'autre part, insisté sur les mesures déjà existantes ou en préparation, pour sanctionner, *voire éviter à l'avenir* de telles fraudes.

M. Rocher accuse son successeur de complicité

Saint-Etienne. — M. Roger Rocher, ancien président de l'Association sportive de Saint-Etienne, a décidé de ne pas s'attirer seul les foudres du fisc, voire de la justice. A la sortie d'un long interrogatoire dans *les locaux du service régional* de la police judiciaire (S.R.P.J.) de Lyon, il avait l'avant-veille déjà mis en cause sans les nommer certains joueurs du club, indiquant que la « caisse noire » pour laquelle on lui réclame des comptes, avait servi à distribuer des dessous de table.

De notre envoyé spécial

Dans un salon du restaurant Le Glasgow, l'annexe du club de Saint-Etienne, sous les photographies des *heures de gloire des « Verts »*, l'ancien président a élargi vendredi 20 août, le champ de ses accusations. Ainsi, Mᵉ Henri Fieloux, l'actuel président du club, aurait *« partagé la responsabilité de la constitution des réserves occultes »* en sa qualité d'ancien vice-président. Les conventions internes, dont M. Rocher a présenté les reçus aux policiers, qui permettaient de payer des joueurs à un tarif plus cher que le prix officiel établi sur le contrat légal, auraient été déposées dans l'étude de Mᵉ Fieloux. *« Si je devais être inculpé, mon successeur le serait aussi, j'en ai la conviction »* affirme l'ancien président des « Verts ».

Ce dernier n'aurait, à l'en croire, cédé à la tentation d'une « caisse noire » à partir de 1977 que sous les injonctions de deux de ses collaborateurs, le recruteur du club, *M. Pierre Garonaire* et l'entraîneur Robert Herbin qui, tous les deux, selon M. Rocher, auraient largement bénéficié de l'existence des dessous de table. Robert Herbin, par exemple, aurait perçu chaque mois la somme de 80 000 F alors que sa *fiche de paye ne porte mention que* d'un salaire de 35 000 F.

L'ancien président du club livrera plus tard d'autres noms. *« Je ne veux pas gaspiller mes munitions »*, explique-t-il. Les supporters du club assistent, nacrés, à ce nouvel épisode de la crise que traverse l'A.S. Saint-Etienne depuis six mois. Les familiers du club ne sont pas dupes : Roger Rocher ne vise par ses accusations que ses adversaires, l'équipe qui en s'opposant à sa gestion l'a contrait à démissionner de ses fonctions au printemps dernier. Aussi vendredi après les affirmations de l'ancien président, le public attendait-il les réaction venues du stade Geoffroy-Guichard. La réplique a été brutale : l'équipe dirigeant du club rejette bien sûr *« les odieuses accusations de complicité »*. Prévoyant la tournure que risquait de prendre l'interrogatoire de M. Rocher par la police, Mᵉ Henri Fieloux, et le vice-président, Mᵉ Henri Buffard, avaient demandé à Robert Herbin et aux joueurs concernés par la « caisse noire » de régulariser leur situation fiscale. Ce qu'ils auraient fait, affirme-t-on, avant le 1ᵉʳ août.

Selon Mᵉ Buffard, l'ancien président fait l'objet d'une procédure parce qu'il *a refusé pendant plusieurs mois* de restituer les comptes des réserves occultes. *« Son refus n'a qu'une seule explication*, affirme l'actuel vice-président. *Il n'est pas en mesure de justifier toutes ces sorties d'argent et surtout de justifier que ces sorties ont été faites dans l'intérêt du club »*. En clair, M. Rocher, selon un proche de l'équipe dirigeante, aurait détourné *« plusieurs dizaines de millions d'anciens francs »*.

Les supporters du club, désolés de voir *« un tel linge sale lavé sur la place publique »* ne souhaitaient pas vendredi en apprendre davantage. *« La haine entre les deux clans détruit notre club »*, expliquait un passionné qui n'a pas raté un match des « Verts » depuis 1975.

La vérité devrait être approchée vers le 15 septembre. Le procureur de la République de Saint-Etienne, M. Yves Larue, a demandé au S.R.P.J. de Lyon de lui remettre les conclusions de son enquête à cette date.

PHILIPPE BOGGIO.

Quand la Fédération joue les gendarmes

« Il n'y aura pas de loi du silence », a affirmé Fernand Sastre... *« Nous irons jusqu'au bout, quelles que soient les conséquences »*. Depuis quelques saisons, la F.F.F. et la Ligue nationale du football ne ménagent pas leurs efforts pour rétablir auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales et régionales, *dont les subventions sont devenues* indispensables, la crédibilité du football *professionnel*, compromise par des affaires comme celles de l'Olympique de Marseille (1972), du Paris-Saint-Germain (1978) et par les dépôts de bilan ou les déficits d'exploitation de bon nombre de clubs.

Pour astreindre les dirigeants à une gestion plus rigoureuse, les responsables du football français ont ainsi élaboré un plan comptable auquel doivent se soumettre tous les clubs. Dans le même temps, ils ont nommé une commission nationale de *contrôle de gestion composée d'ex*perts chargés de vérifier la comptabilité et les déclarations des clubs. Désormais, avant de recruter tout nouveau joueur un club doit théoriquement apporter la preuve qu'il est en règle avec les organismes sociaux *et qu'il pourra faire face aux nou*velles charges entraînées par son recrutement.

Si ces mesures ont contribué à réduire sensiblement le déficit global du *football professionnel*, elles se sont *révélées* beaucoup moins efficaces pour lutter contre la fraude, surtout dans le cadre de la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif, qui autorise une certaine souplesse à l'égard de l'administration *fiscale. Les occasions ne man*quent pas en effet pour un dirigeant de constituer une caisse noire en minimisant, par exemple, certaines rentrées d'argent dans les opérations les moins contrôlables telles que les matches amicaux.

L'expérience démontre que l'existence de caisses noires et d'avenants occultes *à certains contrats ne se ré*vélaient qu'à l'occasion de conflits *entre dirigeants* ou *entre dirigeants* et joueurs. A défaut de pouvoir maîtriser la prévention de ces pratiques, les responsables du football francais ne peuvent guère compter que sur la répression. Après *l'éclatement de la* crise stéphanoise et sous la pression *de M. Pierre Mauroy et de Mme Ed*widge Avice, la F.F.F. et la Ligue nationale du football ont offert aux dirigeants de club une dernière chance de se mettre en règle.

Une lettre recommandée, *expédiée le 1ᵉʳ juin, leur demandait de* procéder avant le 15 juin à la comptabilisation immédiate des opérations occultes réalisées depuis la saison 1977-1978 et aux régularisations qui s'avéraient nécessaires auprès de l'administration fiscale. La lettre précisait que, passé ce délai, toute découverte d'opération non comptabili*sée entraînerait* l'application des règlements fédéraux, c'est-à-dire la suspension ou la radiation des dirigeants responsables et la non-homologation de nouveaux contrats durant une ou plusieurs saisons.

Lettre recommandée

Cette lettre prévenait également les dirigeants que de nouvelles sanctions seraient proposées lors des *prochaines assemblées générales de* la Ligue nationale en novembre et de la F.F. en mars 1983 : la suspension de un à six mois des bénéficiaires des opérations non comptabilisées, l'exclusion des clubs de la Coupe de France pour une ou plusieurs saisons *et des retraits de un à dix points au* classement du championnat.

Un seul club *professionnel* de deuxième division, le Football club de Grenoble, a procédé à des régularisations. Pourtant, des confidences récentes nous ont confirmé que les caisses noires n'avaient pas totalement disparu en première division.

Dans l'immédiat, deux types de mesures semblent susceptibles de limiter ce genre de fraude : l'aménagement d'un *régime* fiscal des sportifs professionnels, réclamé par l'Union nationale des footballeurs professionnels et la généralisation des *sociétés sportives d'économie mixte* pour les sections professionnelles des clubs.

Obligés d'attendre la troisième année de leur contrat professionnel pour négocier librement leur salaire, les joueurs ne gagnent vraiment bien *leur vie que sur une période* très courte où ils sont alors très fortement *imposés. Vis-à-vis de l'admi*nistration fiscale, un étalement de ces sommes sur une plus longue période permettrait d'abaisser le taux d'imposition et inciterait peut-être moins les joueurs à rechercher les dessous de table.

Les sociétés sportives d'économie mixte, prévues par le loi Mazeaud du *29 octobre 1975, ne sauraient* constituer une panacée aux problèmes du football *professionnel*. Le contrôle des collectivités locales, associées pour au moins 20 % au capital, ne saurait être un gage de gestion florissante ou de réussite sportive. *Mais la présence de leurs* représentants au conseil d'adminis*tration devrait au moins limiter* les risques de fraude.

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle loi sur le sport, Mᵐᵉ Avice se déclare favorable à cette généralisation des sociétés sportives d'économie mixte, tout comme M. Sastre. *Mais dans ce cas toutes les collecti*vités locales concernées seront-elles d'accord pour s'associer ainsi à l'aventure du football professionnel ?

GÉRARD ALBOUY.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Marc **CAMPION** ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Benoit, André, Fernand,

le 17 août 1982.

63, rue de la République,
93000 Bobigny.

Décès

— Henri Lévy Rossi,
Marlène et Jean-Michel Bleustein,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rosette BLEUSTEIN,

le 13 août.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès de

M. Pierre TOUTAIN,

conseiller général de la Seine-Maritime.

[M. Pierre Toutain est né au Havre en 1925. En 1941, il adhère à l'organisation des jeunes du Front national, puis aux Jeunesses communistes en 1942. Au sein de la Résistance, en Seine-Inférieure, il fait la connaissance de M. Roland Leroy. En 1944, il participe au comité départemental de libération nationale. Après la guerre, il devient instituteur. Il exerce à Aumale, *puis à Oissel* comme directeur d'établissement. En 1971, il est élu conseiller municipal de Oissel et maire en 1977. *En mars* 1982, M. Toutain avait été élu conseiller général du nouveau canton de Oissel-Saint-Etienne-du-Rouvray.]

INFORMATIONS « SERVICES »

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les aides financières

Le chauffage et la production d'eau chaude des logements représentent plus du quart de la consommation énergétique globale et une charge de plus en plus lourde pour l'usager. Et si les particuliers sont conscients de la nécessité de mieux isoler leur habitation, la dépense financière reste un obstacle pour beaucoup. Pourtant, les nouvelles mesures d'incitation aux travaux d'économie d'énergie récemment prises par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie sont particulièrement importantes. En voici les points forts.

C'est maintenant, en tout cas durant les mois de juillet, août et septembre, qu'il faut songer à réduire sa consommation d'énergie. Par la suite, en période de chauffe, il sera en effet plus malaisé d'entreprendre de gros travaux d'équipement tels qu'entretien ou rénovation de chaudière, installation de pompes à chaleur, etc.

Le diagnostic technique est indispensable. Il permet d'apprécier l'importance et la nature des travaux à réaliser dans son logement : isolation, double vitrage, etc. Depuis janvier 1982, l'administration autorise désormais à déduire de son revenu imposable les frais qu'il entraîne, dans les mêmes conditions que les dépenses pour travaux et équipement destinés à économiser l'énergie dans un logement utilisé en résidence principale.

Le plafond de cette réduction a été porté à 8 000 F plus 1 000 F par personne à charge. En outre, cette déduction peut se cumuler avec celles relatives aux intérêts des emprunts pour accession à la propriété ou l'amélioration de l'hatitat, aux dépenses de ravalement, et concerne des dépenses effectuées entre le 1er janvier 1982 et le 31 décembre 1986.

Les subventions de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) couvrent désormais 40 % du montant des travaux et des équipements. Elles peuvent atteindre 50 % dans le cas d'opérations dites « expérimentales » (chauffage solaire, éolienne...) et aller jusqu'à 60 % si le demandeur dispose de revenus modestes. Tout locataire ou tout propriétaire-bailleur d'un logement mis en location à usage d'habitation principale peut y prétendre.

D'autres aides financières ne sont pas systématiques. C'est le cas des primes E.D.F. liées à l'emploi de pompes à chaleur (se renseigner auprès de son centre de distribution E.D.F.-G.D.F.), des primes à l'amélioration de l'habitat attribuées dans certains cas par les directions départementales de l'équipement et des subventions des caisses de retraite pour les propriétaires-occupants retraités ayant des ressources qui ne dépassent pas 4 200 F par mois, pour une personne, et 6 400 F par mois pour un couple (s'adresser auprès de sa caisse de retraite).

Les prêts conventionnés « économies d'énergie » pour les propriétaires-occupants (résidence principale) et propriétaires-bailleurs sont désormais plus accessibles ; le taux moyen de ces prêts a en effet été ramené à 14,50 %, et ils peuvent couvrir jusqu'à 80 % du montant des travaux.

Les prêts épargne-logement : les propriétaires-occupants ou bailleurs bénéficiant d'un plan épargne-logement ou d'un compte épargne-logement ont la possibilité d'obtenir un prêt à faible taux d'intérêt pour financer travaux et équipements (3,5 à 4,75 % pour les comptes, 5 à 7 % pour les plans).

Les PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété) peuvent financer des surcoûts occasionnés par le renforcement de l'isolation thermique. Le complément accordé est de 4 000 F en habitat collectif et de 5 000 F en maison individuelle.

Les caisses d'épargne (Ecureuil), le Crédit agricole et certaines banques sont également autorisés à consentir aux particuliers des prêts pour le financement de travaux visant la maîtrise des consommations d'énergie. Ils sont d'application souple, et leur taux d'intérêt est modéré (autour de 17 %).

Le prêt employeur, dit « 1 % patronal » peut aussi compléter un prêt principal dans certaines conditions, sans toutefois dépasser 50 % du coût total des travaux. Le taux d'intérêt de ces prêts ne peut excéder 3 %. « *Devenir une véritable entreprise nationale de service public chargée d'apporter à chacun l'information, la formation, le conseil technique, l'expertise, voire, dans certains cas, l'ingénierie technique et financière indispensable à la prise de décision* », c'est le but qu'entend donner M. Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, à son action. De fait, les effectifs de l'agence ont été considérablement renforcés, et les vingt-deux délégations régionales dont la création est prévue d'ici à 1985 ne seront certainement pas de trop pour répondre aux besoins de plus en plus urgent des Français en matière d'économie d'énergie.

PHILIPPE DUMONT.

★ *Où se renseigner ?* **Agence française pour la maitrise de l'énergie, 30, rue Cambronne, 75015 Paris, tél. : (1) 567-55-22. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, 17, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : (1) 261-57-23. P.A.C.T. (Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat), 4, place de Vénétie, 75013 Paris, tél. : (1) 583-80-21. F.N.H.R. (Fédération nationale de l'habitat rural), 27, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris ; tél. : (1) 526-69-66. A.N.I.L. (Association nationale pour l'information sur le logement), 2, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris, tél. : (1) 202-65-95.**

BREF

AUTOMOBILE

CHANGER DE FILTRE. — Les filtres à air et à huile, indispensables *pour purifier le gaz ou les liquides* qui les traversent, doivent être changés tous les 15 000 km environ. Le filtre à air est facile à remplacer, celui à huile un peu plus délicat mais cependant possible avec une clé de démontage pour dévisser la cartouche à huile. Sous la marque Airol, on trouve des filtres à air (30 à 75 F) et à huile (30 à 45 F) pour toutes les voitures *françaises et étrangères. Un* schéma de montage et démontage est joint à chaque filtre.

★ **Airol, en vente dans les grandes surfaces, centres auto, accessoiristes, grands magasins.**

COLLOQUES

CONSTRUCTION EN TERRE. — Le secrétariat permanent du Plan construction organise *les 14 et* 15 octobre avec l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (E.N.T.P.E.) et l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau (EPIDA) un colloque sur l' « actualité de la construction de terre en France », placé sous le patronage du ministre de l'urbanisme et du logement.

★ **1, rue François-Ier, 75008 Paris, tél. : 225.99.19.**

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILLE. — Un concours sur titres est ouvert à l'Hôtel du département de la Loire pour le recrutement de deux médecins à temps complet pour le service départemental de protection maternelle et infantile. Pour tous renseignements s'adresser au président du Conseil général de la Loire, Hôtel du département, bureau du personnel, 42002 Saint-Etienne Cedex.

BOURSES

PIOBETTA. — La Fondation Piobetta, qui est gérée par la chancellerie de l'Ordre de la libération, remettra une ou deux bourses d'une valeur totale de 8 000 francs aux candidats qui présenteront une étude, un mémoire ou une thèse orientés sur la période 1940-1945 traitant de la libération, de la Résistance, de la déportation ou de la France libre.

★ **Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au cabinet militaire de la chancellerie de l'Ordre de la libération, 51 *bis*, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. 705-35-15, avant le 15 novembre.**

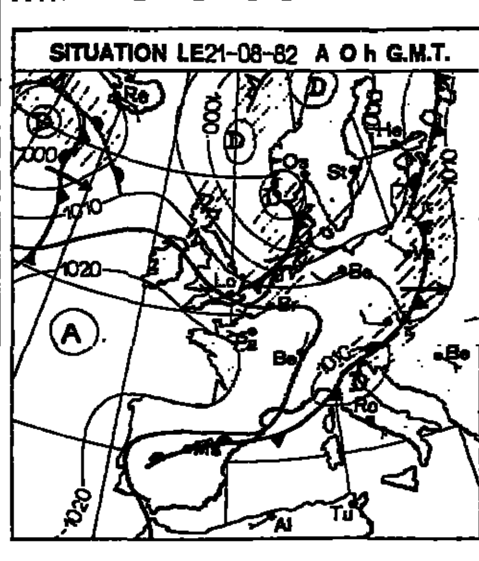
RÉGIONALISME

COURS INTENSIF DE BRETON. — Un nouveau stage intensif de breton se déroulera à Avel Nevez, Plougrescant, Pays de Tréguier, du 30 août au 4 septembre. Ce cours, qui suit les méthodes didactiques mises au point à l'université de Haute-Bretagne, est placé sous la direction pédagogique de Per Denez.

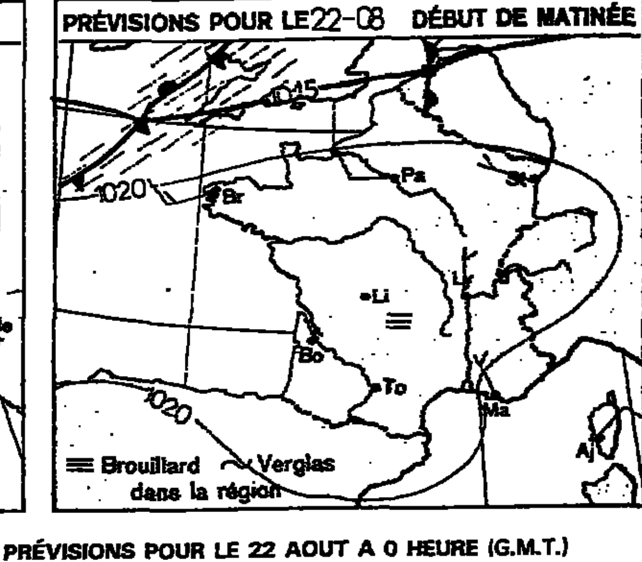
★ **J.-P. Buffard, I.G.R.A.R., 1, place du Centre, 22200 Guingamp, tél. : (96) 21.28.98.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21-08-82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-08 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 août à 0 heure et le dimanche 22 août à 24 heures :

Le thalweg, actuellement situé sur le nord et le nord-est du pays, se décalera vers l'Est ; simultanément, l'anticyclone atlantique se renforcera vers l'Europe occidentale. Une perturbation, d'activité modérée, abordera le nord-ouest de la France dans l'après-midi de dimanche.

Dimanche matin, le temps sera généralement dégagé (seulement quelques brouillards dans les vallées du Centre) mais frais : on relèvera des minimums souvent inférieurs à 10 degrés dans l'intérieur du pays. Dans l'après-midi, les nuages envahiront progressivement le ciel en Bretagne, Normandie, Vendée ainsi que sur la Flandre, la Picardie et la région parisienne ; il pleuvra en fin de journée. Les températures maximales s'étageront entre 20 et 25 degrés du nord au sud du pays (jusqu'à 30 degrés près de la Méditerranée). Quant aux vents, ils seront faibles à modérés de secteur ouest sauf dans la vallée du Rhône et près du golfe du Lion où ils souffleront du nord.

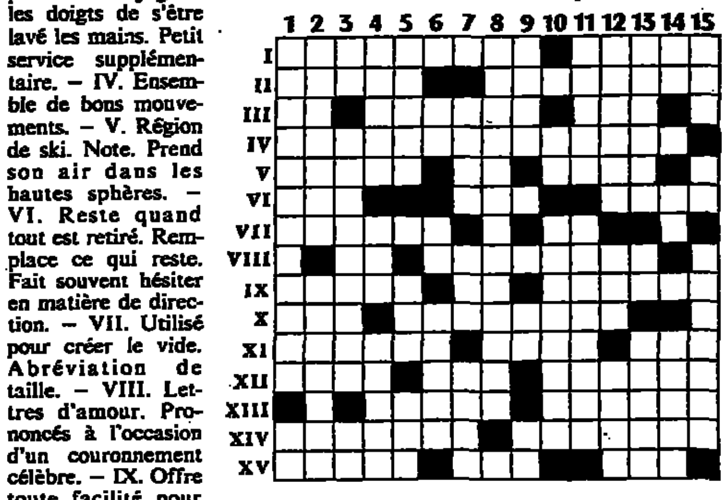
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 août à 8 heures, de 996,8 millibars, soit 747,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 août ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 août) : Ajaccio, 28 et 20 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 21 et 9 ; Bourges, 21 et 7 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble, 20 et 10 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille-Marignane, 29 et 16 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 20 ; Paris-Le Bourget, 20 et 9 ; Pau, 21 et 21 ; Perpignan, 30 et 19 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 20 et 6 ; Toulouse, 22 et 14 ; Pointe-à-Pitre 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 39 et 24 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 21 et 11 ; Bonn, 19 et 10 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 37 et 23 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 12 ; Dakar 31 et 26 ; Djerba, 34 et 24 ; Genève, 18 et 8 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 19 et 10 ; Luxembourg, 16 et 6 ; Madrid, 34 et 16 ; Moscou, 22 et 14 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 31 et 22 ; Rome, 30 et 24 ; Stockholm, 18 et 10 ; Tozeur, 39 et 26 ; Tunis, 33 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 22 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



PARIS EN VISITES

MARDI 24 AOUT

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« Le Panthéon », 15 heures, façade, Mlle Oswald.

« Les Buttes-Chaumont », 15 heures, métro Botzaris, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Portraits italiens du dix-huitième siècle », 14 h 30, 1, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Place Dauphine », 15 heures, Pont-Neuf, statue d'Henri IV, M. Bouchard.

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Esotérisme », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise, M. V. de Langlade.

« Appartements de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (Paris et son histoire).

« Faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; *nos abonnés sont invités à formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3259

HORIZONTALEMENT

I. A pied, à cheval ou en voiture. N'a plus qu'à attendre qu'on lui demande ses impressions. — II. Peut être fumé avant d'être mangé. Peut nous permettre de juger les autres. — III. Partie de cartes. S'est peut-être mordu les doigts de s'être lavé les mains. Petit service supplémentaire. — IV. Ensemble de bons mouvements. — V. Région de ski. Note. Prend son air dans les hautes sphères. — VI. Reste quand tout est retiré. Remplace ce qui reste. Fait souvent hésiter en matière de direction. — VII. Utilisé pour créer le vide. Abréviation de taille. — VIII. Lettres d'amour. Prononcés à l'occasion d'un couronnement célèbre. — IX. Offre toute facilité pour garnir un coffre. Adepte du ralenti. Nous en fait donc voir de toutes les couleurs. — X. Peut avoir un langage *coloré. Jeux d'enfants.* — XI. Comme un air qui ne trompe pas. Avant c'était une poule, aujourd'hui c'est une souris. Lettres de baptême. — XII. A une valeur relative lorsqu'il est petit. Ouvre ou ferme par roulement. N'hésite pas à faire mousser ses produits. — XIII. Cache à la vue ou permet seulement de voir. Plante lacustre. — XIV. Son poil est passé par la *plume. Laisse présager des éclats* lorsqu'il promet qu'on va l'entendre. — XV. On s'y trouve souvent sans raison. Son retour se passe parfois sans problème. Prouve qu'on ne lésine pas sur les exécutions.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II						■	■								
III			■							■				■	
IV															■
V						■			■					■	
VI				■	■	■				■	■				
VII							■		■			■	■		■
VIII		■			■									■	
IX						■			■						
X				■									■	■	
XI							■					■			
XII					■				■						
XIII	■		■						■						
XIV								■							
XV						■				■	■				■

VERTICALEMENT

1. Offre une position bien assise mais sujette aux pressions. Démonstratif. — 2. Revenue à de meilleurs sentiments. Des jaunes pour des bleus. — 3. Négatif. Action d'éclat. Participe. — 4. Une manière de jouer pas toujours très appréciée. Principe qui a du négatif et du positif. Exige une certaine légèreté. — 5. Victime de la négligence. Ne laisse pas plus d'espoir en le retournant. Pris par déduction. — 6. Fait prendre ses distances en Chine. Note. *N'offre aucun répit.* — 7. Froid, l'été venu. Sa rareté en fait un sujet de recherches. Ne fait pas partie du programme. — 8. Apporte quelques atouts pour faire la belle. — 9. Se manie rarement sans bouton. Peut s'utiliser pour un moment. Personnel. — 10. En Corse. On oublie son côté grotesque lorsqu'elle devient bouleversante. — 11. A souvent la vedette lorsqu'il est petit. Ouverture qui favorise la fermeture. — 12. *Images positives. Versas.* Relief. — 13. Mouillé. Le marteau ou l'enclume. Un homme pour qui le pied passe par la tête. — 14. Personnel. Le premier est parfois le dernier. Avec lui, il est inutile d'attendre le fin mot de l'histoire. — 15. Ceux qui y entrent s'en sortent toujours. Sont toujours abattus avec plaisir. Reposer.

Solution du problème n° 3258

Horizontalement

I. Organisme. — II. Niagara. — III. Impose. Mu. — IV. Ré. Ri. Saï. — V. Ballets. — VI. MO. Plume. — VII. Archet. Ru. — VIII. Romains. — IX. Crabe. Réa. — X. Nenni. — XI. Eve. Tasse.

Verticalement

1. *Oniromancie.* — 2. *Rime. Or.* — 3. Gap. Crâne. — 4. Agoraphobe. — 5. Nasillement. — 6. Ire. Luta. Na. — 7. Sa. Sem. Iris. — 8. Materne. — 9. Etuis. Usage.

GUY BROUTY.

ANNIVERSAIRE

La commémoration de la libération de Paris le 25 août prochain

La commémoration de la libération de Paris, le 25 août 1944, jour où le général von Choltitz, commandant de la garnison allemande, signa sa reddition au général Leclerc de *Hauteclocque, commandant* de la 2e D.B. et au colonel Rol-Tanguy, prendra cette année un éclat particulier. L'achèvement des travaux du parvis de l'Hôtel de Ville va permettre que l'on y tienne, après deux années d'interruption, une cérémonie militaire en présence de M. Charles Hernu, ministre de la défense, M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants et M. Jacques Chirac, maire de Paris, le 25 août prochain.

Nous avons réuni ci-dessous les dates et lieux des principales manifestations organisées à cette occasion.

Lundi 23 août :

— 17 h. 45 : l'Association nationale des anciens combattants de la résistance ranimera la flamme sous l'Arc de triomphe, en présence de MM. Jacques Debû-Bridel et Rol-Tanguy.

Mardi 24 août :

— 11 heures : cérémonie à l'Hôtel de Ville des syndicats des services publics.

Mercredi 25 août :

— 10 h. : dépôt de gerbes au tombeau du maréchal Leclerc à la crypte des Invalides en présence de Madame Nicole de Hauteclocque.

— 11 h. : dépôt de gerbes et cérémonie du souvenir en hommage aux fonctionnaires morts pour la France, au martyr de la Résistance à la salle des prévôts à l'Hôtel de Ville, en présence de M. Jacques Chirac.

— 11 h. 15 : cérémonie du souvenir et dépôt de gerbes devant la plaque commémorative des conseillers municipaux fusillés pendant l'occupation, en présence de M. Jacques Chirac.

— 11 h 45 : dépôt de gerbes devant la plaque commémorative du départ des déportés à la gare de l'Est, en présence du général Casso.

— 12 h 15 : dépôt de gerbes à l'arbre « Libération Victoire » place de Stalingrad, en présence du général Casso.

— 17 h. : dépôt de gerbes au monument du maréchal Leclerc place du 25-Août-1944, en présence d'anciens combattants de la 2e D.B., de représentants de l'actuelle 2e D.B. et de M. Jacques Chirac.

— 17 h. 30 : le maire de Paris déposera une gerbe devant la plaque commémorative de la reddition des troupes allemandes au général Leclerc, place du 18-Juin-1940.

— 18 h. 15 : M. Charles Hernu, *ministre de la défense,* M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, et *M. Jacques Chirac assisteront* place de l'Hôtel-de-Ville à une cérémonie militaire (revue des troupes, remise du fanion du maréchal Leclerc par le ministre des anciens combattants au maire de Paris et allocution de M. Jacques Chirac).

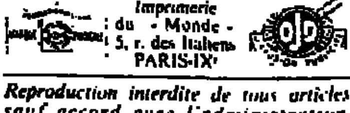
— 19 h. : Réception officielle dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Dimanche 5 septembre :

— 10 h. 30 : dépôt de gerbes à la mairie du 10e arrondissement par la Fédération des associations d'anciens combattants.

— 17 h. 15 : dépôt de gerbes du comité parisien de la libération et allocution, place du 18-Juin-1940.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

économie

LA RENTRÉE SOCIALE

La C.G.T. « met tout en œuvre pour une action syndicale offensive »

La C.G.T. « *met tout en œuvre pour une action syndicale offensive* ». M. Gérard Alezard, secrétaire confédéral, a donné le ton de ce que sera la rentrée sociale pour la C.G.T. Intervenant devant les dirigeants des fédérations et des comités régionaux réunis le 19 août à Montreuil (Seine-Saint-Denis), M. Alezard a précisé les priorités de la Confédération : le maintien du pouvoir d'achat et la lutte contre l'inflation.

La Confédération demande l'ouverture de négociations, fin août ou *début septembre, dans les entreprises* et les branches professionnelles. Ces négociations « *ne peuvent avoir des objectifs de pouvoir d'achat inférieurs aux mesures précédemment décidées dans les accords* ». Elles doivent aussi permettre d' « *améliorer le pouvoir d'achat des bas salaires et d'assurer le maintien de celui des autres* », a encore précisé le secrétaire confédéral.

Principaux obstacles pour la C.G.T. : *la droite* et le patronat, accusés de mener « *une bataille acharnée pour tenter de préserver leurs privilèges* ». Ainsi la C.G.T. se veut « *offensive* » contre les « *campagnes mensongères* » et les attaques du grand patronat, mais « *constructive* » afin de « *contribuer à réduire durablement la hausse des prix en s'attaquant aux causes de l'inflation* ».

Ces orientations de rentrée sont annoncées sur un ton qui paraît très mesuré vis-à-vis de la politique gouvernementale. La C.G.T. s'abstient de critiquer le gouvernement sur le blocage des salaires, préférant mettre en cause le patronat. Elle fait enfin de la défense du pouvoir d'achat son *premier objectif*, comme l'a récemment fait M. André Bergeron pour Force Ouvrière.

LA C.F.T.C. DEMANDE LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT

Estimant la prochaine rentrée « *difficile* », M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., exprime de vives inquiétudes à l'égard de la politique gouvernementale, dans l'éditorial de « *Syndicalisme – C.F.T.C.* » de septembre. « *Le coup du blocage n'est pas avalé par les salariés* », écrit M. Bornard, les économies à réaliser pour l'indemnisation du chômage et la sécurité sociale « *laissent présager d'autres mesures douloureuses* » et l'emploi reste une « *préoccupation majeure* ».

Réclamant un réajustement des salaires pour rattraper la baisse du pouvoir d'achat, le président de la C.F.T.C. demande au gouvernement « *d'en finir dans ce domaine avec des déclaration ambiguës* ». Il estime enfin qu'il faut « *remettre sur pied la politique contractuelle et les accords mis à mal par les décisions gouvernementales* ».

ÉTRANGER

Grande-Bretagne

EN DÉPIT DES PRESSIONS PATRONALES

Mme Thatcher n'infléchira pas sa politique de rigueur

La nouvelle baisse des taux d'intérêt apparaît nécessaire, mais non suffisante, pour assurer la reprise de l'activité en Grand-Bretagne. Aussi, en dépit d'un large redressement de la compétitivité, les industriels britanniques sont-ils pessimistes et demandent un infléchissement de la politique économique. Toutefois, dans la perspective des élections législatives, Mme Thatcher semble décidée à maintenir la rigueur.

De notre correspondant

Londres. – Après deux jours d'intense activité à la Bourse de Londres, qui faisait suite à la flambée de Wall Street, le calme est revenu. Si la baisse des taux d'intérêts américains est aussi une bonne nouvelle pour l'économie britannique, les analystes financiers n'en demeurent pas moins prudents. La diminution du loyer de l'argent qui se produit également en Grande-Bretagne – pour la septième fois cette année, les banques viennent de baisser d'un demi-point leurs taux d'intérêt sous la pression de la Banque d'Angleterre – a levé un obstacle à la reprise, mais elle n'est pas, à elle seule, suffisante pour relancer les investissements et la production.

C'est pourquoi le débat entre les tenants de la politique de rigueur, menée depuis le retour au pouvoir des concervateurs, en 1979, et les *partisans d'une relance reprend* comme chaque année à pareille époque, avec la proximité du congrès annuel des concervateurs et la *préparation du collectif budgétaire* pour l'automne. La perspective d'élections anticipées dès l'an prochain en accroît cependant l'importance.

Le premier ministre peut se prévaloir d'un certain nombre de succès. *Les prix n'ont pas augmenté* au mois de juillet. Le rythme annuel de l'inflation étant ramené à 8,7 %, le gouvernement ne désespère pas de descendre au-dessous de 7 % dès la fin de l'année. La croissance de la masse monétaire a été maîtrisée – c'était un des principaux objectifs de Mme Thatcher – et les dépenses publiques seront inférieures de deux milliards de livres aux prévisions.

La compétitivité de l'industrie britannique a été largement reconstituée, grâce à des hausses de productivité dues à une modération des augmentations de salaires. Celles-ci n'ont pas dépassé 9,8 % pendant les douze derniers mois – la hausse la plus faible depuis quatre ans – et même 6,8 %, dans l'industrie.

Avec la baisse des taux d'intérêt qui pourraient revenir à un seul chiffre au début de 1983, tous ces éléments devraient amener, selon la théorie gouvernementale, à un redémarrage « *naturel* » de l'économie. Pourtant, force est de constater que *de tels espoirs ont été souvent formulés* depuis un an et qu'ils ont été jusqu'à maintenant déçus. Malgré quelques soubresauts cycliques, la reprise tant attendue ne s'est pas produite, le niveau de l'activité industrielle ne dépasse pas celui de 1967, les investissements dans l'industrie ont diminué de 3 % au deuxième trimestre par rapport au premier et, si la production intérieure brute doit augmenter de quelque 1 % cette année, le pétrole de la mer du Nord apportera la principale contribution.

Les chiffres du commerce extérieur

Le pessimisme de certains milieux industriels est renforcé par les derniers résultats du commerce extérieur : les importations ont connu une brusque croissance, alors que les exportations stagnent. Après la sévère récession de 1980, les ménages ont tiré sur leur épargne pour satisfaire leur soif de consommation, mais la relance du commerce a surtout profité aux entreprises étrangères.

Le nombre des demandeurs d'emploi dépasse 3,2 millions. *Un tel niveau de chômage est-il longtemps tolérable, surtout si* les conservateurs ne veulent pas risquer un echec électorale ? Non, vient de répondre M. James Prior, secrétaire d'Etat à l'Irlande du nord, mais ancien ministre de l'emploi, soutenu par les conservateurs modérés. Ceux que Mme Thatcher nomme avec quelque mépris les « *mous* » estiment que l'Etat doit donner un coup de pouce à l'activité, en débloquant des crédits publics et en réduisant la pression fiscale sur les entreprises. Les succès enregistrés dans la lutte contre l'inflation leur apparaissent comme un argument supplémentaire en faveur d'un assouplissement des dogmes monétaristes plus ou moins respectés depuis trois ans. Cette position est partagée par la Confédération de l'industrie britannique (C.B.I.). L'organisation patronale considère depuis plusieurs mois déjà qu'il est vain d'espérer une reprise de l'activité économique sans un infléchissement de la politique.

Il est peu probable que les conservateurs modérés impressionnent le premier ministre. L'année dernière Mme Thatcher avait déjà tranché en faveur de la continuité en se séparant de ses ministres favorables à une politique de relance. La perspective des élections législatives ne devrait pas l'amener à changer d'avis tant elle est convaincue que la rigueur constitue son meilleur argument électoral.

DANIEL VERNET.

AFFAIRES

DEVANT LA VOLONTÉ AMÉRICAINE DE MAINTENIR SON EMBARGO

La France pourrait réquisitionner la société Dresser pour l'obliger à fournir du matériel à l'U.R.S.S.

Les Soviétiques sont en avance sur le calendrier prévu pour la construction du gazoduc reliant la Sibérie à l'Europe occidentale, a indiqué le 20 août à l'agence Tass M. Chtcherbina, ministre de l'industrie pétrolière et gazière. Cette mise au point fait suite à la reprise, dans la presse occidentale, d'informations sur les difficultés « *d'intendance* » dans la construction du gazoduc. Selon les *Izvestia*, le ministère des transports « *n'a pas encore réorganisé le travail dans les nouvelles perspectives* » et n'a fourni que le quart des piliers en béton armé destinés à soutenir le gazoduc en terrain marécageux.

Il n'empêche que 500 kilomètres de tuyaux auraient déjà été assemblés (au rythme de 20 kilomètres par jour) et que les Soviétiques envisageraient de terminer 800 kilomètres supplémentaires d'ici la fin de l'année, soit une nette avance sur les délais prévus.

M. Chtcherbina a précisé qu'un septième gazoduc pourrait être construit en plus de celui destiné à l'exportation et de cinq gazoducs nationaux, au cours du plan 1981-1985. Le ministre a aussi formellement démenti la présence de détenus sur le chantier. « *Pour résoudre une tâche d'une telle envergure dans de brefs délais*, souligne-t-il, *il faut des spécialistes hautement qualifiés (...) ceux qui travaillent sur le chantier sont précisément des cadres de cet acabit : ouvriers, techniciens et ingénieurs possèdent une expérience solide.* » M. Chtcherbina a aussi contredit l'information selon laquelle l'embargo américain sur le matériel destiné au gazoduc retarderait la construction de deux ans et contraindrait l'Union soviétique à réduire la construction de gazoducs pour ses besoins intérieurs.

Les Américains ont toutefois réitéré leur position le 20 août. Lors d'une conférence de presse M. George Shultz a souligné que « *la position du président* » était « *ferme* ». Devant l'évolution de la situation en Pologne, a affirmé le nouveau secrétaire d'État, les États-Unis n'ont pas d'autre choix que de « *maintenir les sanctions* ».

Alors que la décision américaine doit devenir effective le 21 août, les milieux diplomatiques de Bruxelles étaient pessimistes vendredi quant à une éventuelle modification de la position de Washington.

La France a d'ores et déjà pris les dispositions nécessaires pour que les contrats conclus avec l'U.R.S.S. soient honorés. Dans un télégramme aux principales ambassades, – cité par *le Quotidien de Paris* du 21 août – le ministère des Relations extérieures précise : « *Le ministre de la recherche et de l'industrie a adressé le 10 août à quatre sociétés françaises participant à la construction du gazoduc (Alsthom, Creusot-Loire, Dresser-France et Rockwell-Valves), une lettre leur précisant que le gouvernement entend que les contrats conclus avec l'U.R.S.S. soient exécutés et qu'il se réserve de prendre, en cas de besoin, les mesures administratives ou règlementaires à cet effet, allant au besoin jusqu'à la réquisition.* »

(...) « *La décision de principe a été prise de réquisitionner notamment les services de la société Dresser – première à devoir livrer – si cette firme continuait à refuser d'exécuter son contrat pour respecter les ordres de sa direction américaine. Cette mesure interviendrait entre le 21 août, date qui marque la fin du délai (...) et le 24, date prévue pour la livraison.* »

Cette mesure éventuelle – fondée sur l'ordonnance du 6 janvier 1959 – semble surtout destinée à mettre les dirigeants de la filiale française d'une entreprise américaine – Dresser-France, qui doit fournir des compresseurs, est une filiale à 100 % de Dresser États-Unis – en position de force vis-à-vis de leur maison-mère.

ÉNERGIE

L'OPEP VA TENTER DE MAINTENIR PRIX ET NIVEAUX DE PRODUCTION DE PÉTROLE

Vienne *(Reuter, A.F.P.)*. – Le ministère du pétrole de l'Algérie, des Emirats arabes unis, de l'Indonésie et du Venezuela, réunis le 20 août à Vienne, sont convenus que l'OPEP devait défendre aussi bien le prix de référence de 34 dollars par baril que le « *plafond* » de production de 17,5 millions de barils par jour (un million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an).

Auparavant, les experts de l'Organisation avaient estimé la production des pays membres à moins de 17,5 millions de barils quotidiens. Après être remonté au mois de juillet, ce niveau serait donc en baisse et l'Arabie saoudite pomperait actuellement moins de 5,5 millions de barils par jour.

M. Al Oteiba, ministre des Emirats arabes unis et président de la commission de l'OPEP chargée de la surveillance du marché, a donc mis en garde les compagnies pétrolières contre toute spéculation sur une chute prolongée de la production et invité les pays membres de l'OPEP dont l'extraction est supérieure à l'accord de mars à restreindre celle-ci.

La commission a également demandé à un groupe d'experts de l'Organisation d'étudier les primes appliquées par certains États membres, compte tenu de la qualité de leur pétrole.

APRÈS LA DÉMISSION DE M. GANDOIS

Une lettre de l'ex-administrateur général de Rhône-Poulenc...

A la suite de la publication, dans le Monde *daté du 14 août, d'une lettre de M. Jean Peyrelevade, dans laquelle l'ex-directeur du cabinet de M. Pierre Mauroy affirmait qu'il avait prévenu M. Jean Gandois de sa nomination à la tête de Rhône-Poulenc, nous avons reçu de ce dernier la lettre suivante :*

Les affirmations de M. Peyrelevade et les conclusions erronées qu'il en tire m'obligent à faire la mise au point suivante :

J'ai été nommé administrateur général de Rhône-Poulenc par le conseil des ministres du 17 février 1982. Dans l'après-midi du 16 février, un de mes amis, constatant que je ne savais rien sur mon sort, a pris sur lui, sans m'en avertir, de téléphoner à M. Peyrelevade. Il lui a demandé, comme faveur, de me donner une indication, s'il était en mesure de le faire. C'est à la suite de cette intervention que M. Peyrelevade m'a appelé vers 17 heures pour m'indiquer que je serais désigné. Il ne m'a pas présenté cette information comme un message officiel, et j'ai estimé qu'il s'agissait d'une communication officieuse et personnelle.

Moins d'une heure plus tard, c'est-à-dire vers 18 heures, j'ai appelé au téléphone M. Pierre Dreyfus, auquel je n'avais pas eu l'occasion de parler depuis longtemps. Le ministre de l'industrie m'a déclaré qu'il ne pouvait rien me dire sur le choix qui serait fait pour Rhône-Poulenc, ma nomination ayant fait l'objet de contestations telles qu'une décision définitive ne serait prise qu'au conseil des ministres du lendemain. Cette position officielle du ministre responsable m'a confirmé, s'il en était besoin, le caractère personnel de l'intervention de M. Peyrelevade dont j'ai considéré l'information comme périmée.

Je pense, dans ces conditions, être en droit de dire que j'ai appris ma nomination par radio. Je déplore que M. Peyrelevade, dont je ne mets pas en cause la bonne foi et dont j'avais apprécié la courtoisie, ait jugé opportun, à partir d'un fait exact, de présenter sous forme d'affirmation péremptoire les hypothèses qu'il a échafaudées sur ce qui s'est passé pour moi dans la soirée du 16 février.

...et de la C.G.T.

D'autre part, à la suite de l'interview de M. Gandois, publiée dans le Monde *du 7 août, nous avons reçu de Mme Nicole Grime, secrétaire fédérale de la Fédération nationale des industries chimiques C.G.T. et responsable du groupe Rhône-Poulenc, la lettre suivante :*

Pour reprendre les termes du *Monde* du 7 août 1982, l' « affaire » Gandois est devenue un élément important de la vie politique, je laisse donc au monde politique le soin de répondre ou de se taire devant les propos tenus par M. Gandois, mais, par contre, il me semble nécessaire de publier les observations du monde syndical.

Elles sont de trois ordres :

1) SOCIAL. – M. Gandois déclare : « *Lorsque l'ancienne majorité était au pouvoir, on voyait en moi un patron « social » qu'on aurait plutôt situé à gauche.* »

Si je m'en réfère au *Petit Robert*, je trouve la définition suivante : social : « agréable aux autres ».

Donc M. Gandois, patron « social » considère qu'il a été agréable aux autres, mais à quels autres ? *Aux quinze mille salariés de l'industrie du textile*, dont il a déjà fermé les entreprises, les réduisant au chômage, ou bien à ceux qu'il s'apprêtait encore à priver d'emploi, puisqu'il entendait « *ne pas revenir sur son programme d'assainissement aujourd'hui achevé à 80 %* » en précisant « *qu'il conviendrait de finir de fermer certaines usines qui ne deviendraient jamais rentables, quoi qu'en dise la C.G.T.* ».

Pourtant, que serait-il M. Gandois sans les travailleurs du groupe Rhône-Poulenc en France, toutes catégories confondues qui ont permis, grâce aux profits réalisés en France, le redéploiement à l'étranger, et plus particulièrement dans des pays « sociaux », tels que le Brésil, l'Asie du Sud-Est, etc. !

2) ECONOMIQUE. – Il s'agit là, bien sûr, de la question de fond : la nationalisation pour quoi faire, et avec qui ?

Bien avant le 10 mai les conceptions C.G.T. sur les nationalisations étaient connues « avec un contenu nouveau et moderne, nationalisations sont indispensables pour atteindre nos objectifs de transformations économiques et sociales. Elles donnent aux travailleurs la possibilité de participer effectivement à la direction des affaires et de briser le pouvoir patronal sur l'économie de notre pays. Les nationalisations constitueront un secteur public qui enclenchera un processus de rupture avec les critères de gestion basé sur le profit pour participer progressivement en prenant appui sur la participation des travailleurs à une nouvelle politique économique et sociale. Le secteur nationalisé aura à remplir un rôle d'entraînement pour les conquêtes sociales et les nouveaux droits des travailleurs du secteur privé dans le cadre des Conventions collectives nationales ».

Dans « Rhône-Poulenc-Actualités » du 26 février 1982, faisant référence à la lettre de mission de M. Dreyfus et aux déclarations du premier ministre, M. Gandois écrit : « *Nous devon viser d'efficacité économique sans oublier les objectifs à long terme. Nous devons contribuer à la création d'emploi... Nous devons donner l'exemple en matière sociale... Le premier ministre lui, a précisé tout d'abord que les nouveaux dirigeants d'entreprises étaient pleinement responsables sous la seule contrainte d'une convention ou contrat de plan qui sera passé avec le ministre de tutelle. Sans cette réserve ils ont « l'entière responsabilité » de leur gestion. M. le premier ministre a ajouté, je reprends ses termes mêmes, qu'ils seraient sur un pied d'égalité face à l'administration et que donc les entreprises nationalisées ne seraient pas outils à la disposition de telle ou telle administration.* »

Or dans le même temps et jusqu'à sa démission, M. Gandois n'a pas cessé d'avoir un comportement contradictoire avec cette déclaration :

– *sur les objectifs des nationalisations*, il déclare publiquement : « *Les nationalisations ne comportent que des inconvénients et aucun avantages !* » ;

– sur les objectifs sociaux : il se prononce pour continuer à fermer les usines et à réduire les effectifs et contre le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs ;

– sur son propre rôle : dans son interview au *Monde*, M. Gandois se considère comme l'otage du gouvernement, alors que les déclarations du premier ministre assurent aux dirigeants des entreprises nationalisées leur pleine responsabilités !

Tout ceci confirme l'analyse faite par la C.G.T. lors du maintien de M. Gandois au poste d'administrateur général : cette nomination est une erreur politique, parce que M. Gandois, artisan de la politique néfaste menée par l'ancien gouvernement, ne peut que continuer à mener un combat d'arrière garde contre le gouvernement actuel... Et ceci m'amène à une troisième observation :

3. POLITIQUE : M. Gandois dans son interview déclare : « *C'est alors qu'ont commencé les attaques personnelles de la C.G.T. contre moi !* »

Il se fait trop d'honneur, la C.G.T. ne s'est jamais attaqué *personnellement* à M. Gandois, mais à l'idéologie qu'il représente en tant que serviteur du grand capital.

Contre son maintien au poste d'aministrateur général de Rhône-Poulenc nationalisé, nous avons déclaré qu'il serait obligé soit « *de se soumettre ou de se démettre* » ; c'est ce qu'il a fait, et par cette action il confirme sa position de classe, hostile au changement mais il tente en plus de se justifier en rendant le gouvernement et la C.G.T. responsable de cette démission. C'est habile, mais cela ne prend pas !

Poursuite des concentrations sidérurgiques en R.F.A.

THYSSEN ET KRUPP ENVISAGENT LA FUSION DE LEUR PRODUCTION D'ACIERS SPÉCIAUX

Les deux groupes sidérurgiques ouest-allemands Thyssen et Krupp envisagent de fusionner leur production d'aciers spéciaux dans une société qui tiendrait le premier rang européen de la branche, avec un chiffre d'affaires d'environ 5 milliards de deutschemarks (14 milliards de francs), un effectif de 2 400 salariés et une production d'environ 2,5 millions de tonnes.

Cette fusion interviendrait après la naissance de Ruhrsthal A.G., créé par le mariage du deuxième producteur d'acier allemand, Hoesch, avec le troisième, Krupp, qui avait été annoncé il y a plus de six mois (*le Monde* du 6 février) et qui devrait être effectif à la fin de l'année.

Thyssen, au premier rang européen avec 17 millions de tonnes par an, se trouverait ainsi associé avec le nouveau deuxième producteur européen (12 millions de tonnes), dans une société filiale à 50 % des deux groupes.

Cette nouvelle étape de concentration et de rationalisation (Hoesch ne produit pas d'aciers spéciaux) s'inscrit sur le fond de la crise européenne de l'acier et, si les pourparlers aboutissent, devra obtenir l'approbation des autorités européennes, ainsi qu'allemandes.

CONJONCTURE

L'autre économie

II. — LES TAUPES

par PIERRE DROUIN

L'« économie sociale » reprend des forces avec le gouvernement de M. Mauroy. C'est que les associations, les coopératives et les mutuelles offrent notamment des capacités d'emploi plus importantes qu'on ne l'imagine. (*le Monde* du 21 août). Mais l'« économie souterraine », c'est bien autre chose...

Travailler... à chercher un emploi est sans doute une occupation plus éprouvante que bien d'autres. Elle rapporte à la société si le candidat finit par trouver. Or, où cette « richesse » s'inscrit-elle dans les comptes nationaux ? Nous avons choisi exprès un exemple d'économie souterraine auquel on pense rarement, alors que deux millions d'individus y participent.

Si l'« économie sociale » éclate dans de nombreuses directions et offre ainsi maintes difficultés de repérage parce que le fil d'Ariane du profit n'est plus là, que dire alors de cette économie encore plus informelle, parce que carrément non officielle ? Malgré tout, certains experts ont essayé de dénicher ces taupes et d'évaluer leur « rendement ». A peu de temps d'intervalle, deux études fort intéressantes ont été publiées sur le sujet, l'une dans la revue *Consommation* (1), due à M. Xavier Greffe, professeur à Paris-I et rapporteur de la commission chargée de la réforme de la planification ; l'autre de MM. Pommerehne et Frey (2).

Ces derniers ont, malgré les embûches, cherché à mesurer l'économie souterraine (sans parler du travail de la femme au foyer) dans un certain nombre de pays où leurs méthodes *avaient le plus de chances de* fournir un résultat. Selon eux, l'ampleur croissante prise par le phénomène du développement des activités créatrices de « revenus qui n'apparaissent pas dans les statistiques officielles » conduirait à d'importantes erreurs d'interprétation de la situation économique réelle si l'on se bornait aux seuls indicateurs classiques. Ainsi, aux Etats-Unis, on estime que le revenu par tête est supérieur de 10 à 15 % aux chiffres officiels, et le chômage inférieur d'un demi-point à ces chiffres.

Il n'est pas inutile également de savoir que l'Etat subit de ce fait des pertes d'impôt considérables : entre 8 et 15 % en Suède, 20 % en Belgique par exemple. Pour certaines catégories socio-professionnelles françaises comme les artisans, les commerçants ou les professions libérales, le revenu déclaré est, selon le CERC, inférieur de plus de 30 % au revenu effectivement perçu. Pour ces mêmes catégories, la différence atteint 60 % en Italie.

Enfin, le degré de substitution de l'*économie souterraine* à *l'économie* officielle est un indicateur du malaise des citoyens, lié au poids croissant des impôts et des charges sociales.

Les diverses méthodes choisies par nos auteurs (études de détournement fiscal, de l'écart entre le revenu et les dépenses, des contrôles portant sur le marché du travail, ou la vitesse de circulation de la monnaie) conduisent à des résultats qui sont du même ordre de grandeur : l'économie souterraine représenterait 5 % du P.N.B. en Grande-Bretagne, 7 % en Suisse, 8 % aux Etats-unis. En Italie et en Espagne, elle atteindrait 20 %. Incertitudes pour la France : la fourchette des personnes employées dans cette « autre économie » serait de 3 à 6 % de la population active officielle, les secteurs représentés étant surtout ceux du bâtiment, de la confection, de la réparation automobile, de l'agriculture, de la coiffure, de l'hôtellerie et de la restauration (3).

Notons que ces chiffres paraîtraient sans doute exagérés à M. Drek Blades, qui, dans *l'Observateur de l'O.C.D.E.* de janvier 1982 (4), estime que, « *dans la plupart des pays de l'O.C.D.E., l'économie souterraine pourrait représenter quelque 4 % du PIB mesuré, dont 1,5 % disons, serait déjà recensé dans les comptes nationaux* ». Pour les Etats-Unis, en tout cas, on arrive à ce résultat. C'est le seul pays où l'on a tenté de chiffrer les trois composantes de l'économie souterraine : la production licite non déclarée (2,2 % du PIB), la production illicite telle que les stupéfiants, les jeux, la prostitution (1,5 % du PIB) et les vols commis par les salariés (0,5 %).

De médiocres apprentis

Sans doute-sommes nous en Occident encore de médiocres apprentis en économie souterraine — même les Italiens ! — par rapport au monde de l'Est. L'« économie parallèle » est là-bas consubstantielle au régime. Il s'agit de « *tout ce qui relève de la recherche du gain privé plus tout ce qui est en contravention* » avec la loi ou la réglementation (5).

Nous cheminons ainsi du marché kolkhozien bien connu jusqu'aux vols dans les entreprises, considérés comme légitimes par une grande partie de la population lorsqu'ils portent sur des biens d'Etat : à la spéculation, qui consiste à vendre à un prix supérieur au prix officiel des marchandises qui sont en situation de pénurie ; à la corruption de fonctionnaires destinée à couvrir des activités illégales diverses ; aux pratiques de gestion destinées à rechercher une certaine sécurité d'exécution du plan (on masque ses capacités de production ou on livre des produits de qualité inférieure), etc. « *Qui ne vole pas l'Etat vole sa famille* », dit un proverbe tchèque (6).

On se rend compte à quel point une « seconde économie » peut, à travers ses ramifications, fausser complètement les balances de l'autre, mais il est inutile d'insister sur les cas des régimes d'autorité, qui sécrètent tout naturellement marchés et travail noirs. Le décor est fort différent dans les pays qui ne sont pas soumis à cette pression de l'Etat.

Pourquoi l'économie non officielle se développe-t-elle tout de même en Occident ? se demande Xavier Greffe, dans l'article cité plus haut. Il pense d'abord, comme Jay Gershuny, qui a beaucoup investi dans ces recherches, que l'extension du chômage a contribué à étendre le domaine du « travail noir » et que plus d'individus, pour des raisons diverses (revenus, modes, etc.), cherchent à produire directement certains biens et services nécessaires à leur consommation.

Une seconde justification de l'économie non officielle peut être trouvée dans les phénomènes liés à la contestation du contenu du travail et de la remise en cause des modes d'utilisation du temps. Autres causes : la dislocation de la famille élargie qui conduit de nombreux jeunes à subvenir plus tôt à leurs propres besoins ; « l'inversion » du mouvement d'urbanisation et les recherches d'autonomisation du travail.

Un débat est largement ouvert sur le thème suivant : l'économie non officielle peut-elle jouer un rôle de régulateur dans la crise que nous traversons ? Oui, répond M. Rosanvallon : « *Mon hypothèse est que la crise est amortie par le développement de l'économie souterraine : activités domestiques, petite production directement autoconsommée, entraide familiale, services de voisinage, troc, travail au noir sous toutes ses formes* » (7).

Non, rétorque Xavier Greffe, après avoir élégamment développé les arguments de la thèse opposée : de nouveaux types d'emplois peuvent mieux convenir aux jeunes ; la réduction forcée du temps de travail aide à répondre plus directement à ses besoins sans passer par des achats monétaires ; de nouveaux débouchés sont ouverts à l'économie officielle (artisanat, bricolage) ; le degré d'exposition à la concurrence externe est diminué, permettant une meilleure autonomisation du système économique ; la crise de l'Etat-providence est atténuée grâce à une diminution des activités publiques officielles.

Le travail au foyer

S'il est vrai que le travail au foyer ne paraît pas dans les comptes nationaux, alors qu'il représente une bonne part des richesses produites par la nation, il n'en demeure pas *moins que l'on assiste à la fois, en* temps de crise, constate Xavier Greffe, à la diminution du revenu monétaire et à la déqualification du travail domestique du fait du moindre renouvellement des biens de consommation durables. Aussi ne peut-on guère parler pour ce genre de travaux d'une fonction d'amortisseur de crise.

C'est aussi vrai pour le « travail au noir », qui apparaît comme l'exacerbation de certaines formes de concurrence déloyale qui conduisent à un double transfert de coût : des entreprises qui recourent au travail au noir vers celles qui procèdent « officiellement » ; des travailleurs au noir vers les autres travailleurs. Il n'y a donc guère d'amélioration de la régulation de l'économie, mais plutôt un conflit toujours plus vif pour se partager les marchés existants.

On ne pourrait en dire autant du champ de l'« expérimentation sociale », qui, elle, rentre dans le circuit officiel comme les associations, les mutuelles ou les coopératives, examinées dans notre premier article.

Ne mélangeons donc pas les torchons et les serviettes, les « taupes » et les « poissons pilotes ». Il reste vrai qu'il convient, en période de crise plus qu'en tout autre temps, de mobiliser au niveau local toutes les initiatives qui peuvent satisfaire les besoins au travers de formes de production nouvelles. L'« autre économie » c'est cela aussi, et l'épanouissement des activités qui se situent entre le travail et le loisir. Sans *doute, l'économie marchande* restera la grande pourvoyeuse de biens et d'emplois, et attendre après la « catharsis » de la crise, un modèle de développement très différent de l'ancien est une chimère. Du moins, convient-il de débarrasser le plus possible la société des habitudes prises à l'âge où les produits brûlaient les doigts des consommateurs.

FIN

(1) Nº 3 de 1981. Reprise dans « Problèmes économiques » du 28 avril, *la Documentation française*, 1982.

(2) Chroniques SEDEIS, 15 mai 1982, 141, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

(3) Le petit livre de Rosine Klatzmann sur *le Travail noir*, collection « Que sais-je ? », donne bien une idée du flou qui règne en France sur ce sujet précis. Un rapport du B.I.T. chiffre entre *80 000 et 1 500 000 les « pratiquants* réguliers » du travail noir. Les évaluations du chiffre d'affaires de ces activités varient entre 10 et 90 milliards de francs !

(4) Voir aussi « Etudes spéciales », Perspectives économiques de l'O.C.D.E., juin 1982.

(5) G. Grossmann cité par Gérard Duchêne dans *le Courrier des pays de l'Est* d'octobre 1980.

(6) Cité par J.-J. Walter dans *les Machines totalitaires*, Denoël, 1982.

(7) Revue *le Débat*, Gallimard, Nº 2, juin 1980.

AGRICULTURE

DE NOUVELLES AIDES POUR LES AGRICULTEURS VICTIMES DE LA SÉCHERESSE

Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, à l'issue d'un voyage de deux jours dans les six départements du Massif Central touchés par la sécheresse (Aveyron, Cantal, Loire, Haute-Loire, Lozère et Tarn) a annoncé vendredi 20 août de nouvelles aides en faveur des agriculteurs, notamment des éleveurs, victimes de la sécheresse : le report d'échéances de certains prêts et d'autre part, la prise en charge des intérêts de prêts spéciaux « calamités ».

Au ministère de l'agriculture on précise à propos de ces deux mesures que les caisses du Crédit agricole pourront accorder un report de l'annuité en capital due en 1982 par les éleveurs les plus fortement endettés. Ce report ne pourra concerner que les agriculteurs sinistrés au titre de la sécheresse en 1982, après examen au cas par cas de leur endettement. D'autre part, un crédit de 8 millions de francs est dégagé pour permettre la prise en charge des intérêts dus en 1982 au titre des prêts spéciaux « calamités » accordés pour des sinistres antérieurs. Cette mesure est réservée principalement aux éleveurs.

Ces décisions nouvelles s'ajoutent à celles déjà arrêtées au cours de l'été et concernent l'octroi de prêts spéciaux « calamités », l'intervention du Fonds national de garantie des calamités agricoles et l'aide au transport des fourrages.

FRUITS : LES PRODUCTEURS S'INQUIÈTENT DE LA BAISSE DES COURS

Les producteurs de fruits « *demandent instamment aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour permettre un redressement rapide des cours* », indique vendredi 20 août un communiqué de la F.N.P.F. (Fédération nationale des producteurs de fruits).

La F.N.P.F. estime que cette baisse est provoquée, surtout dans le cas de la pêche, par « *des importations à bas prix en provenance d'Italie* », par « *les pratiques anticommunautaires de la Grèce, encouragées par la passivité des instances de Bruxelles et l'attentisme des pouvoirs publics français* ».

La F.N.P.F. estime que « *seule la mise en place d'un prix minimum des échanges intracommunautaires peut éviter des crises de cette nature. Elle attend du gouvernement français qu'il en fasse la demande prioritaire, dans le cadre des négociations relatives à la réglementation communautaire* ».

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 20 août 1982

Merci New-York !

EN une seule séance, celle de mercredi, la Bourse de Paris a effectué un bond en avant de 3,2 %, réalisant ainsi l'un de ses plus beaux succès depuis le début de l'année en un laps de temps aussi court, performance qui lui permet de ramener à quelque 3 % la baisse subie depuis la liquidation du mois de juillet.

Comme toute médaille, celle-ci a son revers, et l'on avoue bien volontiers autour de la corbeille que ce sursaut ne doit rien à une vigueur soudain retrouvée, mais à un simple mimétisme avec Wall Street qui avait reçu, la veille au soir, un énergique coup de fouet. En cela, le marché parisien n'a fait que s'aligner sur l'ensemble des places internationales qui, toutes, attendaient depuis de nombreux mois le feu vert de l'Oncle Sam.

Le démarrage a été foudroyant, tant à New-York qu'à Paris après que l'un des oracles les plus prisés de Wall Street, M. Henry Kaufman, eut prédit une décélération des taux d'intérêt au cours des douze prochains mois, cela dit force est de constater que, dès les jours suivants, la vitesse de croisière avait sensiblement diminué au fur et à mesure que le calme revenait dans les esprits.

Ainsi, au palais Brongniart, la cote, qui avait regagné en deux heures de cotation une partie du terrain abandonné depuis l'instauration du blocage de prix et des salaires en France à la mi-juin, perdait plus de 1 % jeudi sous le poids de prises de bénéfices bien compréhensibles, pour clore la séance de vendredi sur une note pratiquement inchangée. Cette séance coïncidait, il est vrai avec « *la réponse des primes* », une phase technique propre aux opérations de liquidation mensuelle qui fausse un peu les comparaisons.

Au total, le marché a progressé de 2 % environ en quatre séances (la Bourse était close lundi, lendemain de l'Assomption) « *sans que les gestionnaires soient intervenus* », précise l'un d'entre eux.

Le raisonnement des professionnels est simple : si la décélération des taux d'intérêt constitue indéniablement un fait acquis, elle repose sur l'idée que la reprise économique escomptée pour le second semestre aux Etats-Unis ne serait pas au rendez-vous. Dans ces conditions, comment peut-on espérer que se matérialise l'effet de levier que tout le monde attend sur les économies européennes ?

L'évolution de Wall Street au cours des prochains jours sera pleine d'enseignements à cet égard, fait-on valoir, mais, de toute façon, le marché parisien des actions reste empêtré dans une situation économique peu propice à inciter les investisseurs à prendre position. Certes, le résultat de l'indice des prix pour le mois de juillet (en hausse de 0,3 %) a été favorablement accueilli, « *mais on n'est pas grimpé aux colonnes pour autant* ». Les prochaines statistiques du commerce extérieur pourraient réserver encore quelque surprise désagréable et le blocage des prix industriels « *constitue un remède de cheval qui risque de tuer le malade* », vient d'affirmer M. Yvon Gattaz, un avis très partagé à la corbeille.

Visiblement, on attend la rentrée et son cortège de négociations, puisque la Rue de Rivoli vient de repousser à une lointaine échéance — le premier semestre 1983 — l'éventualité d'un retour à la liberté des prix industriels et d'ici là, « *rien n'incitera les acheteurs à acheter, à moins...* ». A moins que le gouvernement — et l'Elysée — accélèrent le processus d'élaboration de cette fameuse loi sur l'épargne qui, à force d'arbitrages interministériels, risque de se réduire comme une peau de chagrin jusqu'à déboucher sur une « réformette », dont nul ne veut rue Vivienne.

Pour l'instant, le marché obligataire continue à monopoliser les placements en quête de sécurité avec une rémunération confortable et les professionnels comprendraient bien mal qu'un certain équilibre ne soit pas recherché en faveur des capitaux à risques, seuls susceptibles d'animer un marché de plus en plus institutionnalisé.

SERGE MARTI.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13 août	Cours 20 août
Or fin (kilo en barre)	74 600	82 100
— (kilo en lingot)	74 900	82 000
Pièce française (20 fr.)	601	610
Pièce française (10 fr.)	400	440
Pièce suisse (20 fr.)	523	550
Pièce latine (20 fr.)	501	515
● Pièce tunisienne (20 fr.)	461	475
Souverain	620	636
Souverain Elizabeth II	685	730
● Demi-souverain	320	340
Pièce de 20 dollars	2 735	2 880
— 10 dollars	1 420	1 460
● — 5 dollars	765,25	772,80
— 50 pesos	3 210	3 310
● — 20 marks	615	645
— 10 florins	526	528
● — 5 roubles	369	370

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
C.N.E. 3 %	17 425	56 073 685
Schlumberger (1)	99 350	22 220 474
B.S.N.-Gervais Dan.	16 200	21 083 000
4 1/2 % 1973	9 300	16 443 800
Harmony Gold	166 900	14 589 200

(1) Trois séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 août	17 août	18 août	19 août	20 août
Terme		58498712	124351478	90647605	188343559
Comptant					
R. et obl.		355569357	550886206	604261445	632732724
Actions		53821183	64848152	51556325	57141555
Total		467889252	740085836	746465375	878217838
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç.		96,5	99,0	98,0	
Étrang.		105,8	112,0	110,4	
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance		108,0	111,4	110,0	110,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.		94,6	96,1	96,0	95,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La semaine des records

Décidément, le taureau a vigoureusement redressé la tête cette semaine à New-York où les boursiers ont eu droit à une avalanche de records *en tous* genres : celui de la plus forte hausse en une séance de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, enregistré mardi (38,81 points) et celui de la plus forte activité en une séance (mercredi, avec 132,6 millions d'actions).

L'ensemble de la semaine officialise ce double record avec une hausse de 81,23 points, selon l'indice Dow Jones qui a clôturé vendredi à 869,28 points alors qu'il se situait il y a seulement une dizaine de jours à son point le plus bas depuis deux ans (776,91). Le volume d'activité pour l'ensemble de ces cinq séances a également constitué un record, 456,3 millions d'actions ayant été échangées contre 251,6 millions la semaine précédente.

Ce brillant palmarès doit naturellement beaucoup aux déclarations optimistes de certains experts — en tête desquels M. Henry Kaufman — à propos de la baisse des taux d'intérêt. Celle-ci s'est encore concrétisée vendredi après-midi avec la décision prise par un certain nombre de banques de premier rang d'abaisser leurs « *prime rate* » de 14 % à 13,50 %.

L'adoption par le Congrès du projet de loi visant à accroître de près de 100 milliards de dollars les recettes fédérales, au titre des impôts indirects, au cours des trois prochaines années a également été très bien accueillie à Wall Street.

	Cours 13 août	Cours 20 août
Alcoa	23 1/4	27 3/4
A.T.T.	51 7/8	56 3/8
Boeing	18	20
Chase Man. Bank	33 5/8	34 1/2
Du Pont de Nem	30 7/8	34
Eastman Kodak	72 1/4	78 1/4
Exxon	25 1/8	27 3/8
Ford	22 1/8	25 3/4
General Electric	63 1/2	70
General Foods	34 3/4	39 1/8
General Motors	40 1/8	47 3/8
Goodyear	21 3/4	24
I.B.M.	62 3/4	68 1/8
I.T.T.	23 3/4	26 1/4
Mobil Oil	20	21 3/4
Pfizer	54	59 5/8
Schlumberger	33 3/4	33 7/8
Texaco	26 3/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	16 1/8	18 1/2
Union Carbide	42 1/4	48 3/4
U.S. Steel	16 1/2	19 1/2
Westinghouse	26 5/8	30
Xerox Corp	29	30 1/2

LONDRES

Forte hausse

Suivant l'impulsion de la place américaine, le London Stock Exchange a enregistré une forte hausse cette semaine, les observateurs s'affirmant satisfaits après la baisse des taux constatée également sur le sol britannique où les banques de dépôts ont abaissé de 11 % à 10,50 % leur taux de base, lundi 16 août.

Indices « F.T. » : industrielles : 580,6 contre 544,9 ; mines d'or : 303,8 contre 262 ; fonds d'Etat : 78,03 contre 74,25.

	Cours 13 août	Cours 20 août
Bowater	189	196
Brit. Petroleum	260	282
Charter	183	208
Courtaulds	78	80
De Beers (*)	4,05	4,37
Free State Geduld*	24 1/8	27 1/8
Gt. Univ. Stores	508	531
Imp. Chemical	278	292
Shell	374	400
Vickers	125	143+
War Loan	30 5/8	32 5/8

(*) En dollars

FRANCFORT

Redressement

Encore sous le coup des déboires que subit la firme A.E.G.-Telefunken, laquelle devrait bénéficier cependant d'un crédit bancaire de 1,1 milliard de DM, le marché a opéré un redressement en fin de semaine pour ne pas être en reste avec New-York et l'indice de la Commerzbank s'inscrivait vendredi soir à 661,1 contre 664,6 la semaine précédente.

	Cours 13 août	Cours 20 août
A.E.G.	29,20	32,90
B.A.S.F.	114,00	113,20
Bayer	105,90	106,20
Commerzbank	119,30	119,90
Hoechst	105,80	106,00
Mannesmann	128,00	129,50
Siemens	218,80	218,50
Volkswagen	139,10	135,30

TOKYO

Marché instable

Contrastant avec la progression constatée sur l'ensemble des places internationales, le marché de Tokyo est resté assez instable en raison des fortes fluctuations du yen, la monnaie nippone tombant à 265 yens pour un dollar, soit son plus bas niveau depuis cinq ans sur le marché des changes.

L'indice Nikkeï Dow-Jones est remonté à 6 968,46, en hausse de 14,09 points, l'indice général gagnant 2,14 points, à 519,11.

	Cours 13 août	Cours 20 août
Akaï	270	261
Brigestone	404	420
Canon	778	809
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	660	694
Matsushita Electric	990	990
Mitsubishi Heavy	116	170
Sony Corp	3 050	3 120
Toyota Motors	815	850

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Une reprise spectaculaire

Le mois d'août aura décidément *été fertile en péripéties diverses. Le* marché euro-obligataire vient en effet *d'enregistrer cette semaine une* des reprises les plus spectaculaires de son existence. En même temps, le Mexique, dont la dette extérieure de 85 milliards de dollars est la plus forte du monde, s'est décidé à recourir au F.M.I. et a invité ses eurobanquiers à se réunir à New-York, très vraisemblablement pour étudier le rééchelonnement d'une partie des créances qui leur sont dues et procurer de nouveaux capitaux à l'Etat mexicain.

La plus forte hausse jamais enregistrée sur le marché américain des *capitaux à déteint, mais à un degré* moindre, sur celui des euro-obligations. Alors que le président Reagan n'était pas parvenu à rassurer les investisseurs américains, il a suffi d'une phrase de Henry Kaufman, le très écouté gourou de la anque Salomon Brothers, pour déclencher une hausse phénoménale des cours sur le marché obligataire aux États-Unis. Parce que le « cher Henry », revenant sur toutes ses anticipations précédentes, a enfin décrété que les rendements sur les émissions à long terme redescendront *aux alentours de 9 à 10 %* ; l'emprunt 14 % du Trésor améri*cain, venant à échéance en l'an* 2011, a vu son cours passer de 108 à *113 en l'espace d'une journée. Dans* le sillage, toutes les autres émissions *obligataires américaines ont enregis*tré des progressions qui ont pu souvent atteindre jusqu'à 8 %. *Le mar*ché international des capitaux, littéralement interloqué par ce mouvement, a suivi, mais dans des limites un peu plus modestes. Les hausses les plus fortes, qui se sont portées sur les meilleures eurosignatures, ont été de l'ordre de 5 points. En moyenne, elles ont été de 3 points pour les autres euro-emprunts. Ceci reflète la différence d'opinion n'a cessé d'exister depuis plusieurs mois entre les Etats-Unis et le reste du monde. Si les investisseurs américains ont été rapidement enclins à croire en une détente durable des taux d'intérêt, les autres capitalistes occidentaux sont toujours restés plus circonspects. La baisse des taux leur paraissant plus convaincante qu'auparavant, ils commencent à réagir à leur tour.

L'adaptation est toutefois plus lente de ce côté-ci de l'Atlantique.

Tandis qu'une avalanche d'émissions nouvelles n'a pas tardé à déferler à New-York, le nombre et le volume d'euro-emprunts nouveaux ont été assez faibles. Cette réserve peut avoir deux raisons :

1) Le dollar est présentement cher, ce qui peut expliquer que les grandes institutions ne se sont pas *encore portées acheteuses ;*

2) Les investisseurs suisses, qui au cours des douze derniers mois ont acquis pour environ 40 milliards de dollars *d'euro-obligations* diverses dotées de coupons de l'ordre de 16 % et plus, *ne sont guère, on le com*prend, disposés à acheter du papier qui ne leur rapporterait plus maintenant que 13 %-14 %.

Vendredi matin, *seulement* trois euro-emprunts nouveaux avaient été lancés sur le marché des émissions à taux d'intérêt fixe libellé en dollars, malgré une ambiance très ferme et la prodigieuse baisse des taux d'intérêt à court terme, qui en huit jours, a vu le taux sur les dépôts en eurodollars à six mois revenir de 13,25 % à 11,25 %. La filiale luxembourgeoise de la Deutche Bank, qui avait sollicité le même secteur deux semaines plus tôt, est le première revenue à la charge avec une nouvelle émission de 200 millions de dollars, d'une durée de sept ans, qui a été proposée au pair avec un coupon de l'opération antérieure. Un tel écart en l'espace de quinze jours montre à quel point le marché s'est amélioré. La transaction de la Deutche Bank ayant été en grande partie préplacée par les banques la dirigeant, très peu de papier a été en définitive offert au public. Cette pratique restrictive a permis à l'émission de se bien comporter sur le marché secondaire, où elle se traite aux alentours de 99. Ainsi qu'il en avait été avec l'opération précédente, celle-ci fera également l'objet d'un « swap », c'est-à-dire que la Deutche Bank échangera avec deux autres établissements internationaux ses obligations à taux fixe contre un montant équivalent de papier dont le taux d'intérêt variable sera inférieur à celui du Libor.

Par contre, la société américaine Pembroke Capital Company Incorporated, qui est détenue à parts égales par les pétrolières Gulf Oil et Texaco,a été, malgré son brillant patronage, moins heureuse avec l'euro-emprunt de 200 millions de dollars *sur dix ans qu'elle a lancé mercredi* à partir d'un coupon annuel de *13,75 % au pair. Cet emprunteur* avait, il y a deux ans, laissé un très *mauvais souvenir avec sa première* émission euro-obligataire, offerte à l'époque avec des conditions trop faibles. Le marché, ayant dans ce domaine une mémoire d'éléphant, le lui a bien fait sentir. Malgré la prestigieuse *classification* « A A A » dont bénéficie sa dette aux États-Unis, Pembroke tend à être traitée comme un vulgaire « A » *sur le mar*ché euro-obligataire où sa nouvelle *proposition a de suite enregistré* une décote de 1,75-1,25.

Fluor Corporation, compagnie américaine de classe « A », n'a pas *non plus suscité d'enthousiasme* excessif, tant les rares investisseurs in*ternationaux* désireux *de s'engager à* moyen terme se montrent sélectifs au *niveau* de la qualité. Les 100 millions de dollars d'euro-obligations luor auront une durée de sept ans et porteront un taux d'intérêt annuel de 14 % après avoir été émises au pair. Vendredi, elles étaient affectées d'une décote de 1,875-1,375.

Le marché des émissions internationales ayant la devise allemande pour support est lui aussi bien orienté, d'autant plus que les banquiers d'outre-Rhin attendent un abaissement prochain des taux d'intérêt dans leur pays. La Banque mondiale qui, jeudi soir, a lancé au pair un emprunt à dix ans de 200 millions de deutschemarks, accompagné d'un coupon annuel de 9 %, a vu immédiatement s'ouvrir devant *elle* les portefeuilles des uns et des autres. Les obligations étaient, vendredi, demandées à 99,75 et offertes avec une légère prime. *la Société norvégienne* Norsk Hydro a eu aussi beaucoup de succès avec une euro-émission à dix ans de 100 millions de deutschemarks. *Les euro-obligations dotées* d'un coupon annuel de 9 % sont actuellement en souscription publique à un prix de 99,50. Avec un peu de chance, on peut *les trouver à 99,125-99,625*.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Le credo de M. Kaufman

Sur la scène internationale, les Américains *ont vraiment frappé* les trois coups cette semaine. A l'affi*che : les taux d'intérêt, une pièce en* plusieurs actes et au moins autant *d'adaptations, mais qui continue* à remplir la salle sans problème.

Cette fois-ci, la mise en scène était signée de M. Henry Kaufman, et, une fois n'est pas coutume, tout l'orchestre disposait du même programme, en l'occurrence ce communiqué de presse dans lequel l'un des directeurs de la célèbre firme de courtage new-yorkaise Salomon Brothers faisait fi des réticences qu'il manifestait depuis plusieurs mois à l'égard d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis pour faire sienne la détente actuellement observée.

Tournant résolument casaque, M. Kaufman, qui a été de tout temps l'un des experts les plus prisés du petit monde de la finance new-yorkaise, pronostiquait une nouvelle baisse des taux d'intérêt, allant jusqu'à prévoir un taux de 6 % à 7 % d'ici un an pour les « Federal Funds » (loyer de l'argent au jour le jour), qui se situaient pour lors aux alentours de 9 %.

Sous réserve de « *quelques interruptions dramatiques* », le « *gourou* » de Wall Street anticipe même une très nette décélération sur les taux des obligations à long terme du Trésor américain, qui devraient régresser aux alentours de 9 % à 10 % dans le même laps de temps, contre un taux voisin de 12 1/2 peu avant ses déclarations de mardi matin.

La réaction des milieux d'affaires et des places financières a été à la hauteur de l'événement. Point n'est besoin de revenir sur les performances réalisées ce jour-là tant à New-York que sur l'ensemble des places financières internationales, mais il serait hasardeux d'affirmer pour autant que les marchés de capitaux ont été totalement pris de court par le nouveau credo de M. Kaufman.

Celui-ci n'a fait d'ailleurs qu'emboîter le pas à d'autres *experts, tel M. Albert Wojnilower*, de First Boston Corp., qui penchait *depuis quelque temps en faveur* d'une détente sur les taux après les *efforts prudemment* déployés par la Réserve fédérale sur la scène monétaire. Ceux-ci ont abouti à *ramener* en près d'un mois le taux d'escompte de 12 % à 10,50 %, tandis que le « *prime rate* » (taux de base) évoluait dans le même sens, retombant à 14,50 % *en début de semaine*, voire 14 % mercredi après que les *principales banques eurent calqué* leur attitude sur la Citibank et la *Bankers Trust*.

Le processus était bien engagé, mais il lui manquait l'imprimatur d'un avis autorisé et qui n'émane pas de l'administration Reagan. Voilà qui est fait, et les derniers événements semblent donner raison à l'« oracle » new-yorkais, puisque la Chase Manhattan, suivie par d'autres banques, vient d'abaisser de 14 % à 13,5 % son taux de base.

Si les experts s'affirment convaincus, à présent, que la baisse des taux d'intérêt va se poursuivre, aussi bien à court qu'à long terme (la masse monétaire a baissé de 100 millions de francs pour la *semaine au 11 août*), ils gardent à l'esprit que cette détente repose sur un constat, celui d'une *récession* économique plus grave que ne veut l'avouer la Maison Blanche, et qui n'autorise guère l'espoir d'une *reprise au second semestre 1982*, selon le schéma élaboré autour du *« bureau oval »* de M. Reagan.

La situation ne devrait guère s'améliorer à cet égard, ainsi qu'en témoigne la révision en baisse du taux de croissance *du P.I.B. améri*cain pour le deuxième trimestre 1982, dont *la progression* vient d'être ramenée à 1,3 % en rythme annuel contre 1,7 % *initialement*. La Réserve fédérale est bien obligée d'en tenir compte, et *il* n'est pas douteux que la position plus souple qu'elle manifeste est due au moins autant aux *« efforts méritoires »* du *président Reagan, qui* veut essayer de combler l'impasse budgétaire en accroissant les impôts indirects dans des proportions importantes (près *de 100 milliards de dollars* pour les trois prochaines années), qu'à la volonté de ne pas asphyxier les entreprises américaines ni, encore moins, le système bancaire, qui fait entendre quelques craquements alarmants.

La plus grande prudence reste de rigueur, et c'est bien ainsi que l'on a raisonné sur l'ensemble des places financières, sans se priver cependant de l'occasion d'abaisser le coût de l'argent.

Ainsi, la Banque de Belgique a ramené de 13,5 % à 13 % son taux d'escompte, *tandis que la Banque* centrale du Canada prenait une décision identique (14,25 % contre 15,25 %). Au Royaume-Uni, les banques de dépôt ont abaissé leur *taux de base de 11,50 % à 11 %* lundi, mais la Banque d'Angleterre *ne s'est pas laissée aller à l'euphorie*. Une attitude que partage la Bundes*bank, refusant d'abaisser, dans* l'immédiat, ses taux directeurs, même si son président, M. *Karl Otto* Poehl, admet que la banque centrale ouest-allemande dispose à présent d'une marge de manœuvre plus importante pour desserrer sa politique de crédit.

Et en France ? Là, le problème est un peu différent, affirme-t-on rue de Rivoli, où l'on met l'accent sur les variations toujours aussi erratiques du dollar, ajoutant qu'il convient d'attendre quelques jours. Du coup, le taux de l'argent au jour le jour a été maintenu à 14,50 % tout au long de la semaine, et la Banque de *France a appliqué* le même taux de 14,25 % pour ses achats d'effets de première catégorie.

A l'occasion de l'adjudication de bons du Trésor *intervenue* mardi, 2,20 milliards d'effets à douze mois ont trouvé preneur avec un taux de rendement actuariel de 15,738 %, et une opération identique s'est déroulée vendredi avec un taux de *14,983 %* pour 2 milliards de francs de bons à six mois.

Par ailleurs, le Trésor a procédé à une émission de bons du Trésor à intérêts payables mensuellement à terme échu portant sur 2,55 milliards de francs, dont la moitié ont été servis avec une marge maximale de 8/128 par rapport au taux au jour le jour (formule des intérêts composés)

Au B.A.L.O. de lundi 23 août doit être simplement prévu un emprunt de 300 millions de francs selon la formule T4M (moyenne mensuelle *du marché monétaire*), tandis que, sur le marché secondaire, on assis*tait à une baisse des taux de rende*ment moyen des emprunts obliga*taires (communiqués par la banque* Paribas) et qui ressortent ainsi : *emprunts d'Etat à plus de sept ans* : 15,30 % contre 15,39 % la semaine *précédente* ; *à moins de sept ans* : 15,91 % contre 15,07 % ; émissions du secteur public (taux brut) : 15,92 % contre 15,94 ; emprunts du secteur industrie (taux brut) : 17,04 % contre 17,09 %.

S. M.

Les devises et l'or

Baisse heurtée du dollar
Vive hausse du métal précieux

Baisse heurtée du dollar, affaiblissement du franc français, flambée soudaine et brutale de l'or à l'approche du week-end : la semaine écoulée a été fort chaude sur les grandes *places financières internationales*.

Une fois encore les variations erratiques de la devise américaine ont tenu la vedette. En forte reprise dès *lundi, malgré la décision prise par la* Réserve fédérale le vendredi précé*dent de procéder à une nouvelle ré*duction du taux d'escompte, le billet vert *repassait* la barre des 7 F à Paris, seule place à avoir chômé le 16 août, celle des 2,50 DM à Francfort (2,5190 DM contre 2,4985 DM) et des 265 yens à Tokyo (plus haut niveau depuis le 30 septembre 1977), pour fléchir dans la soirée et s'orienter franchement à la baisse le lendemain. Le dollar allait-il cette fois entrer dans des eaux plus calmes ? Non point. Jeudi il repartait vigoureusement de l'avant, avant de s'alourdir dans la soirée et de baisser nettement vendredi dans des marchés, certes encore assez actifs, mais moins nerveux que les jours précédents. De soubresauts en culbutes, le dollar a finalement fléchi d'un vendredi à l'autre de 1,3 % à Paris, de 1,8 % à Francfort et de 2,3 % à Zurich.

Ce recul est-il l'amorce d'une baisse de grande ampleur ? Les tenants de cette thèse font valoir que la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique est maintenant bien engagée et que les recettes fiscales supplémentaires votées par le Congrès américain diminueront d'autant les besoins du Trésor.

D'aucuns rétorquent à cela que les besoins de dollars restent importants et surtout que la baisse des taux outre-Atlantique devrait entraîner un mouvement similaire en Europe, ce qui maintiendrait un différentiel en faveur de la devise américaine.

Dans ces conditions, on comprend que des opérateurs aient cru bon de céder leurs dollars pour s'intéresser à d'autres valeurs refuges.

Agitée par le dollar, la semaine a *été difficile pour le franc français* qui conserve certes la troisième *place au sein du système monétaire* européen (S.M.E.), mais n'en a pas *moins perdu du terrain*, notamment vis-à-vis du florin et du deutschemark dont le cours a atteint jeudi 2,81 F à Paris en dépit des interven*tions de la Banque de France*.

Au-delà des rumeurs qui ont circulé sur une sortie du franc du S.M.E., rumeurs aussitôt démenties par le ministère de l'économie et des finances, il faut sans doute voir dans le recul de notre devise un effet de la baisse du dollar. Au lendemain de la dévaluation, les opérateurs ont « joué » le franc qui leur assurait un « rendement » confortable. Cela s'est traduit par des rentrées de devises. Aujourd'hui ces mêmes opérateurs constatant que la devise américaine semble s'orienter à la baisse et ils se reportent sur le deustchemark ou le florin en vendant leurs francs.

Le troisième événement de la semaine a été le réveil brutal de l'or à la veille du week-end. Sur les indications parvenues d'outre-Atlantique, où les cours jeudi soir s'étaient mis à bouillir à la suite de rachats du découvert, le cours de l'once de métal précieux déjà en reprise les jours précédents s'est élevé à Londres à 379 dollars, pour atteindre 392 dollars l'once vendredi soir à New York avant de se stabiliser à 386,50 dollars en clôture.

D'une semaine à l'autre, le métal fin a donc gagné 52 dollars par once soit une hausse voisine de 14 % !

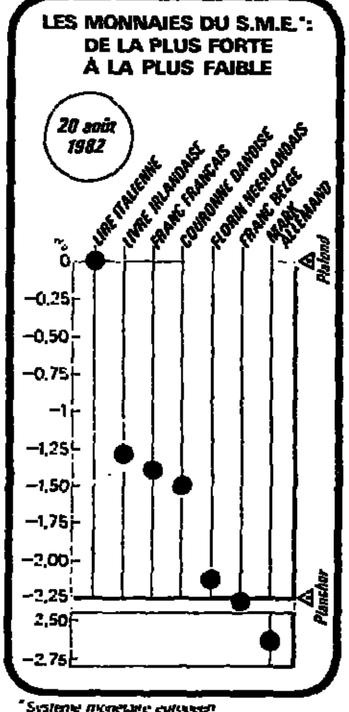
A Paris, le lingot a progressé de 10 % dans le même temps pour atteindre 82 000 F, son niveau le plus élevé depuis le 19 octobre 1981. Certains voient dans ce réveil de l'or la preuve que la « *spéculation* » se détourne de la devise américaine. – A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 13 AU 20 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7400	–	14,5666	48,1927	40,7331	2,1253	37,0096	0,0722
	1,7090	–	14,3678	46,7945	40,0160	2,0964	36,2844	0,0717
Paris	11,9451	6,8650	–	330,84	279,63	14,5908	254,07	4,9584
	11,8946	6,9600	–	325,69	278,51	14,5911	252,53	4,9910
Zurich	3,6105	2,0750	30,2260	–	84,5213	4,4102	76,7949	1,4987
	3,6521	2,1370	30,7040	–	85,5142	4,4800	77,5399	1,5324
Francfort	4,2717	2,4550	35,7615	118,31	–	5,2178	90,8586	1,7732
	4,2707	2,4990	35,9053	116,93	–	5,2389	90,6748	1,7920
Bruxelles	81,8670	47,05	6,8536	22,6746	19,1649	–	17,4130	3,3983
	81,5193	47,70	6,8535	22,3210	19,0876	–	17,3076	3,4285
Amsterdam	4,7014	2,7020	39,3592	130,21	110,06	5,7428	–	1,9516
	4,7100	2,7560	39,5992	128,96	110,28	5,7777	–	1,9763
Milan	2409,03	1384,50	201,67	667,22	563,95	29,4261	512,39	–
	2383,20	1394,50	200,36	652,55	558,02	29,2348	505,98	–
Tokyo	445,09	255,80	37,2619	123,27	104,19	5,4367	94,6706	0,1847
	446,81	261,45	37,5657	122,34	104,62	5,4811	94,8657	0,1874

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 août, 2,6837 F contre 2,6620 F le vendredi 13 août.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Reprise des métaux, hausse du café

Le processus de baisse des taux d'intérêt paraît bien engagé, mais il reste à assurer la reprise de l'activité économique. La reconstitution des stocks chez les utilisateurs de matières premières ne commencera vraiment que lorsque les professionnels auront confirmation d'une certaine continuité sur ces deux points.

MÉTAUX. – Nouveau renversement de tendance sur le marché du cuivre. La perte de la semaine précédente est largement récupérée au Metal Exchange de Londres. Pourtant, aux Etats-Unis, en dépit de la réduction de l'activité minière – fer*meture de plusieurs exploitations*, – concrétisée par une chute de 30 % de la production, les stocks restent importants. A fin mai, ceux du métal raffiné atteignaient 234 000 tonnes, soit un montant supérieur de près de 30 % au niveau d'il y a un an. En l'espace d'un mois, ils se sont accrus de 7 %, enregistrant ainsi leur sixième augmentation mensuelle consécutive. Plusieurs producteurs américains ont relevé à diverses reprises le prix de leur métal raffiné pour le porter à 70 cents la livre.

La reprise des cours de l'étain est *intervenue* à Londres, *stimulée* par l'apparition d'achats pour compte *soviétique en même temps qu'une* forte hausse des cours de l'ar*gent,qui retrouvent leur niveau* le plus élevé depuis avril dernier. La *vigoureuse reprise de l'or s'est égale*ment répercutée sur les cours du *platine*.

Les cours du plomb et du zinc se sont raffermis à Londres, malgré la diminution de l'utilisation mondiale de métal enregistrée depuis le commencement de l'année.

CAOUTCHOUC. – Légère progression des cours du caoutchouc naturel sur l'ensemble des places *commerciales. Le directeur* du stock régulateur n'est pas intervenu sur le *marché, n'ayant plus de disponibi*lités. Les quantités déjà retirées du marché atteignent *200 000* tonnes. La Malaisie, en vue d'éviter un nouvel accès de dépression du marché, proposerait à une prochaine réunion des pays producteurs de soustraire du marché 350 000 tonnes de naturel durant le second semestre.

DENRÉES. – Pour la première *fois depuis plusieurs semaines*, une amélioration s'est produite sur le marché du cacao, mais *sera-t-elle* durable ? Les utilisateurs procèdent à des achats plus étoffés. En outre, le Nigéria renoncerait à écouler sa production à des prix bradés.

Vive hausse des cours du café sur l'ensemble des marchés. La crainte de nouvelles gelées au Brésil a servi de détonateur, voilà qui est de tradition en cette période de l'année. La demande des torréfacteurs s'étoffe, car ils redoutent une raréfaction des disponibilités consécutives à la récente réduction des quotas d'exportation. Autre facteur favorable, le Brésil ne disposerait que de 100 000 sacs disponibles à l'exportation d'ici à la fin septembre. La récolte brésilienne est évaluée par l'Institut brésilien du café à 17,6 millions de sacs contre 33,7 millions de sacs pour la précédente saison.

Nouvelle régression des cours du sucre sur l'ensemble des marchés, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis trois ans. La récolte *soviétique serait plus abondante que* prévu. La production mondiale de la campagne 1982-1983 dépasserait, selon les premières estimations, de *près de 4 millions de tonnes* la consommation. Enfin, l'Afrique du Sud aurait vendu 100 000 tonnes de sucre blanc à bas prix au Japon.

LES COURS DU 20 AOUT 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 869,50 (825) ; à trois mois, 874,50 (832) ; étain comptant, 7 040 (6 855) ; à trois mois, 6 990 (6 790) ; plomb, 309,50 (300) ; zinc, 423 (407) ; aluminium, 569 (549) ; nic*kel*, 2 950 (2 930) ; argent (en pence par once troy), 437 (372). – **New-York** (en cents par livre) : *cuivre* (premier terme), 66 (60,50) ; argent (en dollars par once), 7,85 (6,40) ; platine (en dollars par once), 326,60 (273,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (55,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (335-355). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 66,05 (64,95) ; décembre, 67,12 (67,14). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 369 (358) ; jute (en livres par tonne), Pa*kistan, White grade C*, 254 (245). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 44 (44,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 50-51 (49,75-51). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 199-199,50 (201,50-202).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 1 420 (1 338) ; décembre, 1 503 (1 407) ; sucre, septembre, 7,40 (7,29) ; octobre, 7,51 (7,49) ; café, septembre, 133 (128,95) ; décembre, 124,85 (120,80). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, octobre, 110,80 (112,50) ; janvier, 115 (121) ; café, septembre, 1 336 (1 126) ; novembre, 1 190 (1 104) ; cacao, septembre, 902 (868) ; décembre, 946 (908). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 080 (1 033)) ; décembre, 1 133 (1 085) ; café, septembre, 1 575 (1 420) ; novembre, 1 445 (1 332) ; sucre (en francs par tonne), *octobre*, 1 398 (1 400) ; décembre, 1 415 (1 410) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), septembre, 163,20 (163,70) ; octobre, 163,30 (164,20). – **Londres** (en livres par tonne), octbre, 121,60 (122) ; décembre, 123,50 (125,10).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 342 (341) ; décembre, 362 (364) ; maïs, septembre, 225 (227) ; décembre, 227 3/4 (235 1/4).

INDICES. – Moody's, 1 000,10 (992,30) ; Reuter, 1 538,90 (1 530,75).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Soucis d'expansion pour Air Inter

• Une entente avec les compagnies régionales pour l'exploitation des petites lignes
• Faut-il agrandir l'aérogare d'Orly ?

Quatre millions six cent cinquante mille passagers transportés au premier semestre, soit 8,2 % de plus qu'en 1981, et la perspective de franchir le cap des 9 millions de voyageurs avant la fin de l'année : la prospérité d'Air Inter fait exception dans le monde troublé et dépressif du transport aérien. Cela malgré quelques difficultés : une grève des hôtesses et stewards en juillet, la menace de mouvements sociaux parmi le personnel au sol, surtout la hausse du carburant : en deux mois, le prix de l'hectolitre de kérosène est passé de 211 à 260 F.

Au-delà de ces événements conjoncturels, ses dirigeants s'apprêtent à prendre des décisions importantes pour l'avenir de la compagnie : à propos de la composition de la flotte et de l'accueil des passagers à Paris.

Actuellement, les avions d'Air Inter sont de cinq modèles : l'Airbus, le Mercure, la Caravelle-12, la Caravelle-3 et le Fokker-27. Au début de l'an prochain, les dernières Caravelle-3 seront retirées du service et remplacées par des Caravelle-12 offrant 30 % de places supplémentaires (cent trente sièges). Air Inter attendra l'arrivée sur le marché d'un futur appareil de cent cinquante places — au plus tôt en 1988 — pour accroître sa flotte d'avions de moyenne capacité, composée, pour l'instant, de dix Mercure et de douze Caravelle-12. Elle s'intéresse donc essentiellement aux appareils de grande capacité en achetant des Airbus (notamment en seconde main auprès d'Air France). Avec les trois exemplaires qu'elle doit recevoir dans les prochains mois, Air Inter disposera de onze Airbus au printemps prochain, et elle étudie l'achat de deux autres avions de ce modèle (1).

Reste la question des avions de faible capacité. La croissance de certaines lignes actuellement exploitées avec neuf Fokker-27, avions à hélices de cinquante places, permet, moyennant à l'occasion un effort commercial, leur transfert sur Caravelle-12. La ligne Paris-Limoges profitera bientôt de cette promotion. Sur d'autres axes, il serait tout à fait aventureux de sauter le pas. La liaison aérienne Paris-Rennes, concurrencée par la route et peut-être un jour par le T.G.V., n'est pas promise à un grand développement, non plus que celle de Paris-Quimper. L'aéroport de Quimper, insuffisamment équipé, est vraiment très proche de Brest et de Lorient, bien plus fréquentés.

La contraction du réseau à faible densité de trafic va nécessairement entraîner une réduction de la flotte de Fokker-27 : trois d'entre eux devraient à peu près suffire à la tâche vers 1985, soit un nombre trop faible pour assurer une exploitation rentable dans une compagnie de la taille d'Air Inter. D'où l'idée de confier de tels services à des petites compagnies dont les frais généraux plus faibles peuvent s'accommoder de l'utilisation de flottes réduites. A cet effet, Air Inter a engagé il y a quelque temps des négociations avec le transporteur régional Brit'Air, basé à Morlaix, qui exploite avec des avions brésiliens Bandeirante de dix-huit places des lignes à l'intérieur de la Bretagne, ainsi que des liaisons avec Lyon et Londres. Un accord pourrait être signé dans les prochaines semaines, liant les deux compagnies pour huit ans dans l'exploitation de deux Fokker d'Air Inter sous les couleurs de Brit'Air, à laquelle ils auraient été cédés, d'abord sur Paris-Quimper, puis sur Paris-Lorient. Le bénéfice — à vrai dire improbable — serait partagé entre les deux contractants, le déficit étant, en revanche, à la seule charge d'Air Inter, qui conserverait pour sa part les droits de trafic et la maîtrise des programmes.

Si, pour Air Inter, ainsi débarrassée de la gestion des petites lignes, l'intérêt de tels accords est évident, il n'est pas moindre pour les compagnies régionales, qui peuvent, sans risque financier, tenter d'élargir leur assise technique et commerciale en profitant des effets de la politique de décentralisation. Air Inter sort ainsi de son isolement pour se rapprocher des autres transporteurs aériens intérieurs.

Les réserves d'Aéroport de Paris

Le second obstacle au développement de la compagnie risque d'être plus difficile à lever. A l'allure où progresse le trafic, l'aéroport d'Orly-Ouest, prévu pour traiter dix millions de passagers par an, sera bientôt saturé. Déjà, dans les salles d'embarquement, conçues pour des Caravelle de cent places, ont doit accueillir les trois cents passagers des avions gros-porteurs. Les impératifs de sécurité, qui n'existaient pas lors de l'ouverture d'Orly-Ouest, ralentissent les opérations de chargement.

Certains vendredis soirs, les halls d'Orly-Ouest rappellent fâcheusement la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare, et la sortie du parking souterrain (le P.O.) la place de la Concorde. Les jours de pointe voient affluer plus de trente mille voyageurs, seuil « théorique » de la saturation. Air Inter craint aussi que les passerelles télescopiques d'accès aux avions, dont elle doit partager l'usage avec plusieurs compagnies régionales, soient, à partir de l'an prochain, en nombre insuffisant aux heures de pointe pour accueillir tous ses Airbus. Bref, à peine plus de dix ans après sa mise en service, Orly-Ouest serait dépassée par son succès.

Responsable des installations, Aéroport de Paris est plus nuancé. Pour ses dirigeants, la perspective de la saturation d'Orly-Ouest s'est éloignée depuis le transfert de plusieurs compagnies étrangères vers Charles-de-Gaulle, ce qui a fait passer le trafic annuel d'Orly de 9,7 millions à 7,5 millions de passagers. Si on ne nie pas qu'il y a parfois des difficultés en période de pointe, on refuse d'en assumer l'entière responsabilité : Air Inter, dit-on, en endosse une partie en n'appliquant pas l'embarquement « en continu » sur ses avions, qui permettrait d'éviter les cohues dans les salles d'attente. A défaut d'un agrandissement des salles — techniquement irréalisable, — on envisage la possibilité d'en utiliser simultanément plusieurs pour faciliter l'embarquement sur les gros-porteurs.

Désormais exclusivement voué au trafic intérieur, le hall 3 va faire l'objet d'aménagements en conséquence : doublement des tapis à bagages, construction d'une nouvelle pré-passerelle double, refonte des salles d'embarquement, agrandissement des aires de stationnement afin de les rendre accessibles aux Airbus. Enfin, un système de prépaiement du parking P.O. sera installé à l'automne.

Mais Aéroport de Paris se refuse, au moins pour l'instant, à aller au-delà de ces quelques améliorations, et en particulier à agrandir l'aérogare actuelle. L'établissement public a bien étudié un projet d'extension d'Orly-Ouest, et même la construction d'une troisième aérogare, mais, échaudé par les déboires qu'il a connus à Roissy (le ralentissement du trafic aérien au milieu de la dernière décennie l'a contraint à freiner les travaux de construction de l'aérogare numéro deux), Aéroport de Paris ne paraît vouloir les réaliser. Bien qu'exceptionnellement favorables, les résultats des dix-huit derniers mois des différents aéroports parisiens (le trafic a augmenté de 7,1 % en 1981 et de 6 % au premier semestre 1982) ne portent pas à l'euphorie. La conjoncture mondiale demeure maussade, les investissements lourds devront donc attendre. Attitude dans laquelle, à Air Inter, on discerne — en refusant d'avance catégoriquement de s'y plier — la volonté inavouée de voir la compagnie intérieure déplacer plus massivement ses activités parisiennes vers Roissy.

JAMES SARAZIN.

(1) Outre des conversions d'équipages, Air Inter va procéder à l'embauche de dix-neuf pilotes et quatorze officiers mécaniciens navigants.

A partir du 1er octobre

L'U.R.S.S. ACCEPTE LA PROROGATION D'UN AN DE L'ACCORD CÉRÉALIER AVEC WASHINGTON

Washington (A.F.P., Reuter, U.P.I.). L'Union soviétique a accepté l'offre du président Reagan de reconduire pour un an à partir du 1er octobre l'accord sur les fournitures de céréales américaines, a annoncé, vendredi 20 août, à Washington, le département de l'agriculture. La réponse soviétique avait été transmise le même jour par l'ambassade d'U.R.S.S. à Washington.

Le président Reagan avait proposé, le 30 juillet, la prorogation pour un an de l'accord céréalier, qui date de 1976 et venait à échéance le 30 septembre (le Monde daté 1er-2 août). L'accord stipule que l'U.R.S.S. doit acheter six millions de tonnes de céréales aux Etats-Unis et prévoit la possibilité d'achats supplémentaires de deux millions de tonnes. M. Reagan avait précisé que l'U.R.S.S. pourrait également se livrer à des achats au-delà de ce qui est prévu dans l'accord prorogé. Le ministre de l'agriculture, M. John Block a d'ailleurs précisé, dès vendredi, qu'il allait immédiatement prendre contact avec les Soviétiques « pour discuter de ventes additionnelles de céréales ».

Le président Reagan avait levé en avril 1981 l'embargo partiel sur les ventes de céréales à l'U.R.S.S., décrété par le président Carter en représailles à l'invasion de l'Afghanistan. Mais il refuse de négocier avec Moscou un nouvel accord céréalier à long terme à cause de ce qu'il estime être la responsabilité soviétique dans la situation en Pologne.

Aux Seychelles

LE BILAN OFFICIEL DE LA MUTINERIE EST DE SEPT MORTS ET DE VINGT-TROIS BLESSÉS

Victoria. — La mutinerie d'une partie de l'armée, mardi et mercredi derniers aux Seychelles, a fait sept morts et vingt-trois blessés, selon un communiqué publié vendredi 20 août par le quartier général des forces de défense. Parmi les morts figurent quatre rebelles, deux civils et un soldat loyaliste, tous tués dans les combats entre mutins et forces gouvernementales. Le communiqué ne précise pas le nombre des mutins, venus du camp militaire d'Union-Vale, qui compte entre cent cinquante et deux cents hommes.

Selon des sources non officielles, une quarantaine de rebelles auraient été faits prisonniers et dix-neuf autres, dont certains seraient blessés, étaient toujours en fuite vendredi soir. Le communiqué officiel a tenu à démentir que la mutinerie ait été réprimée par le détachement tanzanien stationné dans l'archipel, dont certains éléments avaient été aperçus alors qu'ils encerclaient le port. On ignore encore qui sont les responsables de la mutinerie. La vie reprend sur l'île de Mahé où le couvre-feu a été levé. L'aéroport a été rouvert et un vol d'Air France a atterri vendredi.

Les activités portuaires ont également repris. Vendredi, un cargo était en train de charger ; deux navires français et un soviétique avaient jeté l'ancre dans le port. Un bateau néo-zélandais était attendu samedi. Les autorités soulignent que la visite de ces navires de guerre était prévue depuis longtemps. (A.F.P.)

INTERPELLATIONS SANS SUITES APRÈS L'ATTENTAT A L'AMBASSADE D'IRAK

Enquêtant sur l'attentat commis, mercredi 11 août, devant des locaux de l'ambassade d'Irak à Paris, la brigade criminelle de la police judiciaire a procédé jeudi 19 à une dizaine d'interpellations. Toutes ces personnes, « de nationalité irakienne pour la plupart », précise un enquêteur, ont été relâchées.

Selon une source digne de foi, l'une d'elles serait le beau-frère du chargé d'affaire de l'ambassade.

D'autre part, une investigation complémentaire, sur la commission rogatoire de M. Alain Verleene, juge d'instruction à Paris chargé de ce dernier, aurait été menée à Tours.

Outre la revendication de l'attentat, prise au sérieux, par le Mouvement de l'action islamique d'Irak, organisation chiite liée aux autorités iraniennes, les enquêteurs possèdent, dans cette affaire, le signalement de l'acheteur de la camionnette piégée.

● *LE RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) *« enregistre avec satisfaction les décisions annoncées dans l'intervention du président de la République, traduisant sa détermination à barrer la route au terrorisme international, qui tente de déstabiliser la société française. Dans cette perspective, le RECOURS considère que le chef de l'Etat peut compter sur les Français rapatriés pour l'aider à stopper ce processus de violence ».*

● *Le Front national* (extrême droite) appelle à une manifestation *« contre le terrorisme et le communisme »*, jeudi 26 août, à 18 heures 30, de la place des Ternes au siège de l'hebdomadaire *Minute*, avenue Marceau. M. Michel Collinot, porte-parole du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen, a déclaré, vendredi 20 août, au cours d'une conférence de presse, que M. Mitterrand ne peut prétendre lutter contre le terrorisme *« tant qu'il gardera des ministres communistes »*, qui *« recevront, à la fête de l'Humanité, en septembre prochain, les assassins de l'O.L.P. »*.

LES ARMÉES SONT AUTORISÉES A DÉBLOQUER 1 200 MILLIONS DE FRANCS « GELÉS » SUR L'ORDRE DU PREMIER MINISTRE

Le ministère de la défense a été autorisé à débloquer 1 200 millions de francs de crédits de paiement, qui avaient été « gelés » à la demande du premier ministre (« le Monde » du 3 février) dans le cadre d'une série d'initiatives de M. Pierre Mauroy de différer provisoirement certaines des dépenses d'équipement de l'Etat en 1982.

Dans les armées, ce blocage a porté sur environ 4 700 millions de francs de crédits de paiement affectés à l'équipement (titre V du budget). Il s'était agi d'instituer, dans l'esprit du premier ministre, une régulation, dite conjoncturelle, de l'engagement des dépenses publiques initialement approuvées, à la fin de 1981, par le Parlement. Le déblocage décidé par le ministère de la défense représente donc environ le quart des sommes « gelées » en crédits de paiement.

Au ministère de la défense, on indique que ces crédits iront en priorité à la force nucléaire (le missile M. 4 à plusieurs têtes nucléaires, les sous-marins nucléaires d'attaque en construction, le chantier du sous-marin stratégique « l'Inflexible » et des études relatives à la définition d'un nouveau modèle de sous-marin lance-missiles). D'autre part, il a été prévu de consacrer certains de ces crédits ainsi débloqués à la production de blindés — du type VAB (véhicule de l'avant blindé — destinés à l'infanterie dans l'armée de terre.

● *M. Pierre Mauroy* a quitté vendredi 20 août, en fin d'après-midi, la propriété du président de la République, à Latche, dans les Landes, (le *Monde* du 21 août). Le premier ministre sera dimanche 5 septembre, à 19 heures, le premier invité du « Club de la presse » d'Europe 1, après l'interruption des vacances.

A DIJON

Les journalistes des ‹Dépêches› en conflit ouvert avec M. Jean-Charles Lignel

De notre correspondant

Dijon. — *« On est comme libérés, soulagés. On se sent la conscience en paix. Jean-Charles Lignel a baissé le masque. Nous, les journalistes, nous jetons la plume ! »*

Les journalistes des *Dépêches* de Dijon sont entrés en conflit ouvert, vendredi 20 août, avec M. Jean-Charles Lignel, le *P.-D.G. du Progrès, mais aussi* le propriétaire des *Dépêches*.

La veille, premier jour de l'impression du quotidien dijonnais sur les rotatives du *Progrès* à Chassieu, dans la banlieue lyonnaise, M. Jean-Charles Lignel a, depuis son lieu de vacances, interdit la publication de deux des trois articles rédigés à Dijon par la rédaction des *Dépêches* sur la fin de l'impression du journal à Dijon. Le premier article : « Le dernier soir », faisait état des réactions humaines des personnels du Livre C.G.T. mutés à Lyon, et le second : « Quel journal demain ? », évoquait les interrogations des journalistes.

L'un et l'autre avaient reçu l'approbation de la hiérarchie de la rédaction et de la direction dijonnaises du journal. Mais M. Lignel en décidait différemment. *« Je veux quelque chose de moins larmoyant. Le ton et le vocabulaire ne me plaisent pas »*, m'a dit M. Lignel, a confié le directeur des *Dépêches*, M. Michel Cousin, vendredi, aux journalistes dijonnais.

A l'issue de la communication de ces informations, tous les journalistes présents se sont prononcés pour invoquer l'ouverture de la clause de conscience. *« Nous nous voyons contraints de faire reconnaître que l'atteinte portée à notre conscience professionnelle, à nos droits moraux et au respect de nos lecteurs nous autorise légitimement à invoquer la clause de conscience. »*

Ils ont chargé leurs avocats de saisir, dès lundi, le conseil des prud'hommes de Dijon, précisant que le travail ne sera pas interrompu *« par respect pour le lecteur, que nous ne voulons pas brutalement priver de son journal »*. Les journalistes, qui ont pris une grave décision hypothéquant leur avenir, ont placé, vendredi, M. Jean-Charles Lignel face à ses responsabilités.

« Un journal n'est pas une entreprise comme une autre, expliquait l'un d'eux. *Il ne suffit pas de posséder une fortune personnelle pour croire que l'on peut bafouer impunément la conscience professionnelle des journalistes. Ce qui est significatif, c'est que chacun, quelle que soit son appartenance politique ou syndicale, s'est déclaré d'accord pour dire tout fort à M. Lignel : cette fois, ça suffit ! »*

Le meurtre d'un policier

L'INSPECTEUR ESCANDE EST CITÉ A L'ORDRE DE LA NATION

L'inspecteur Eric Escande, vingt-six ans, mortellement blessé par un forcené dans la nuit de jeudi 19 à vendredi 20 août, à Bernay (Eure), a été cité, vendredi 20 août, à l'Ordre de la nation.

Le jeune policier a été tué alors qu'il intervenait en compagnie d'un gardien de la paix et d'un inspecteur de police principal pour mettre fin dans une H.L.M. de la commune à une scène de ménage (*le Monde* du 21 août).

L'inspecteur principal M. Jean-Paul Bouffelière a pu mettre en joue le meurtrier au moment où celui-ci réarmait son fusil. Bien qu'en état de légitime défense, l'inspecteur n'a pas tiré.

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1982 a été tiré à 474 583 exemplaires.

A B C D F G H

LE LIVRE C.G.T. AFFIRME SON OPPOSITION AU COUPLAGE DES PETITES ANNONCES DE « FRANCE-SOIR » ET DU « FIGARO »

Réunis, vendredi 20 août, dans les locaux de *France-Soir*, les délégués syndicaux C.G.T. de la presse parisienne se sont déclarés *« solidaires des positions prises tant à* France-Soir *qu'au* Figaro *pour refuser le couplage des petites annonces de ces deux titres, prévu pour le 1er septembre »*. Ils *« soutiendront toutes les initiatives prises par le comité intersyndical du Livre parisien et les travailleurs du groupe Hersant pour faire respecter l'indépendance des deux titres »*.

De leur côté, les élus C.G.T. du comité d'entreprise de la SIRLO (les ateliers de photogravure et photocomposition du *Figaro)*, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, ont qualifié la décision du couplage d'*« inadmisible »* car *« elle engage un processus de concentration avec* France-Soir *au détriment des deux titres et de leur personnel »*.

L'IMPASSE EST TOTALE AU « QUOTIDIEN DE LA RÉUNION »

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La situation est toujours bloquée au *Quotidien de la Réunion*. Le journal n'a pas paru ce samedi 21 août pour la cinquième journée consécutive, à la suite de la grève déclenchée à l'initiative de la C.F.D.T. et de la C.G.T. réunionnaises dans la soirée de lundi par une partie du personnel technique qui a été rejoint mardi en signe de solidarité par la presque totalité de la rédaction.

Les grévistes demandent, pour reprendre le travail, que soit mis en place un comité d'entreprise, que s'engagent des discussions sur l'application de la convention collective des ouvriers de la presse et qu'aucune sanction ne soit prise à leur égard. Une rencontre entre la direction et les représentants syndicaux est prévue pour le mardi 24 août.